

**L'évolution de la représentation de l'identité collective  
dans les manuels scolaires d'histoire destinés aux élèves  
francophones du secondaire en Ontario**

**Hélène Boulay**

**Thèse soumise à la Faculté d'Éducation dans le cadre des exigences  
du programme de Maîtrise ès Arts en Éducation**

**Faculté d'éducation**

**Université d'Ottawa**

**© Hélène Boulay, Ottawa, Canada, 2021**

## RÉSUMÉ

Cette recherche tente de décrire l'évolution de la représentation des Canadiens français, plus spécifiquement les Canadiens français de l'Ontario, dans les manuels scolaires d'histoire utilisés dans les écoles fréquentées par les francophones de l'Ontario entre 1914 et 2010. Le but est d'explorer les disparités et les similarités dans la façon dont les Canadiens français sont représentés dans les six manuels à travers trois thèmes. Ces trois thèmes sont : la francophonie pancanadienne excluant le Québec ; les écoles des minorités francophones et les luttes scolaires ; et, enfin, les événements historiques nationaux qui polarisent l'opinion publique lorsque ces événements sont présentés dans le manuel selon un clivage français-anglais. Ces thèmes ont en commun d'être présents dans les six manuels. Une exploration de l'évolution du discours dans ces manuels a été complétée afin de ressortir des tendances observable.

## REMERCIEMENTS

J'aimerais tout d'abord remercier ma superviseure de thèse Nathalie Bélanger. Depuis le tout début de mon cheminement à l'Université d'Ottawa, Mme Bélanger m'a poussée à ne pas abandonner la thèse pour des chemins académiques plus faciles. Elle a cru en mon habileté de produire un travail dont je suis très fière. Ce fut un honneur d'avoir une mentore si dévouée qui prend toujours le temps de s'assurer du bien-être de ses étudiants sur un niveau personnel et professionnel, surtout en temps de pandémie. J'aimerais aussi remercier Marie-Hélène Brunet et Michel Bock qui ont pris le temps de lire et de commenter mon projet de thèse. Vos suggestions et commentaires ont été très utiles.

Un parcours académique ne se résume pas seulement à la composition d'une thèse. C'est pourquoi je tiens à remercier Caroline Boudreau de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) et Alice Cocunubova du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) de m'avoir fourni des opportunités de développement professionnelles qui ont marqué mon parcours à l'Université d'Ottawa. La chance de faire du bénévolat pour l'ACELF et la revue *Éducation et francophonie* fut une occasion sans pareille pour me faire connaître le monde de l'éducation. De plus, les encouragements de Mme Boudreau ont su me donner confiance en mes habiletés à un moment où j'en avais grandement besoin. Mais c'est sans doute l'élaboration de l'exposition virtuelle du CRCCF intitulée *Les manuels scolaires et la communauté francophone minoritaire de l'Ontario* qui fut un moment fort de mon parcours. Alice Cocunubova fut une coéquipière extraordinaire dans le développement de cette exposition et une personne-ressource exceptionnelle lors de mes recherches dans les collections d'archives du CRCCF pour ce projet de thèse.

J'aimerais aussi remercier les élèves et le personnel du Collège catholique Samuel-Genest, école où je travaille depuis quelques mois. Votre détermination et résilience face à la pandémie m'inspire et m'a donné le courage qu'il m'a fallu pour terminer cette thèse de maîtrise. Aux finissants 2021, vous êtes des superhéros !

J'aimerais remercier ma sœur Karine Boulay et mon père Daniel Boulay pour les encouragements et leur foi en mes capacités de réussir.

Pour terminer, j'aimerais souligner le support émotionnel, mais aussi le travail incroyable de ma mère Gisèle Boulay. Elle est la personne sans laquelle je n'aurais pas été en mesure de terminer ma maîtrise. Son travail de correction des premières ébauches de ma thèse fut essentiel afin de me permettre de progresser. Elle fut la première personne à lire ce travail et elle a participé à son évolution. Ma mère sous-estime souvent l'importance du travail qu'elle a fait pour moi. Alors je tiens à clore cette section en disant : merci maman !

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>ii</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>iii</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>v</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 – CONTEXTE HISTORIQUE</b> .....	<b>3</b>
<b>1.1 De l'Acte d'Union au Règlement 17 (1841 à 1912)</b> .....	<b>5</b>
<b>1.2 Le Règlement 17 : 15 ans de résistance (1912 à 1927)</b> .....	<b>11</b>
<b>1.3 Vers l'officialisation de l'enseignement en français (1927 à 1937)</b> .....	<b>13</b>
<b>1.4 Un vent de réforme en éducation (1937 à 1945)</b> .....	<b>15</b>
<b>1.5 L'après-guerre, la Commission Hope et le Plan Porter (1945 à 1960)</b> .....	<b>18</b>
<b>1.6 L'obtention d'écoles secondaires françaises et la lutte pour l'autonomie administrative (1968 à 1997)</b> .....	<b>23</b>
<b>1.7 L'autonomie, l'aménagement linguistique et la construction identitaire à l'école (1997 à aujourd'hui)</b> .....	<b>29</b>
<b>1.8 Conclusion</b> .....	<b>31</b>
<b>Question de recherche :</b> .....	<b>33</b>
<b>CHAPITRE 2 — CADRE THÉORIQUE</b> .....	<b>34</b>
<b>2.1 Le manuel scolaire</b> .....	<b>35</b>
2.1.1 Le rôle du manuel scolaire .....	<b>35</b>
2.1.2. Le manuel scolaire et le cours d'histoire.....	<b>37</b>
2.1.3 Le manuel scolaire d'histoire et la reproduction de la mémoire .....	<b>37</b>
2.1.4 Le manuel d'histoire et la représentation de l'identité collective .....	<b>38</b>
<b>2.2 Les études pertinentes sur les manuels scolaires</b> .....	<b>41</b>
2.2.1 Viola Parvin pionnière de l'étude sur le manuel scolaire .....	<b>42</b>
2.2.2 Trudel et Jain et la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme .....	<b>42</b>
2.2.3 Laloux-Jain et l'analyse de contenu thématique .....	<b>43</b>
2.2.4 Montgomery et l'analyse de discours .....	<b>45</b>
2.2.5 Moreau et l'importance du contexte historique .....	<b>46</b>
2.2.6 Couturier et la représentation des Acadiens dans le manuel d'histoire .....	<b>46</b>
2.2.7 Thèse et autres travaux pertinents .....	<b>48</b>
2.2.7 Pertinence de notre étude .....	<b>48</b>
<b>Énoncé de recherche opérationnelle</b> .....	<b>49</b>
<b>CHAPITRE 3 – MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>50</b>
<b>3.1 Approche</b> .....	<b>50</b>
<b>3.2 Les critères de sélection de l'échantillon</b> .....	<b>52</b>
3.2.1 La disponibilité.....	<b>52</b>
3.2.2 Le niveau .....	<b>52</b>
3.2.3 Le contenu .....	<b>53</b>
3.2.4 L'époque .....	<b>53</b>
3.2.5 La pertinence .....	<b>53</b>
3.2.6 La langue.....	<b>54</b>
<b>3.3 Les manuels retenus</b> .....	<b>54</b>
<b>3.4 La méthode</b> .....	<b>60</b>
<b>CHAPITRE 4 — PRÉSENTATION DES RÉSULTATS</b> .....	<b>65</b>
<b>4.1 Présentation des manuels</b> .....	<b>65</b>

4.1.1 <i>Histoire du Canada (C.S.)</i> par les Frères des écoles chrétiennes (1914).....	66
4.1.2 <i>Histoire du Canada</i> de Farley et Lamarche (1945) .....	67
4.1.3 <i>Histoire du Canada au XXe siècle</i> par Brault (1965) .....	68
4.1.4 <i>Unité et diversité</i> par Cornell, P., Hamelin, J., Ouellet, F., Trudel, M. (1971).....	69
4.1.5 <i>Regard sur le Canada : de la Confédération à aujourd’hui</i> par Eaton et Newman (1995) .....	71
4.1.6 <i>Un siècle d’histoire : le Canada de la première Guerre mondiale à nos jours</i> sous la direction d’Allaire (2010) .....	72
<b>4.2 Les représentations de la francophonie pancanadienne .....</b>	<b>74</b>
4.2.1 Les Français d’Amérique dans le manuel des FEC .....	75
4.2.2 Le Québec ami des minorités francophones dans Farley et Lamarche .....	76
4.2.3 Les Canadiens français, une communauté homogène dans Brault .....	78
4.2.4 L’apparition du discours d’affiliation dans Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel .....	80
4.2.5 Les francophones et le bilinguisme institutionnel dans Eaton Newman.....	82
4.2.6 Plein feu sur l’identité dans le manuel d’Allaire.....	83
<b>4.3 Les écoles des minorités francophones et les luttes scolaires.....</b>	<b>86</b>
4.3.1 Les luttes pour l’éducation religieuse dans le manuel des FEC.....	87
4.3.2 Les luttes scolaires et les réactions du Québec dans le manuel de Farley et Lamarche.....	89
4.3.3 L’absence notée de la crise du Règlement 17 dans Brault.....	92
4.3.4 Les luttes scolaires, une bataille politique dans Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel .	95
4.3.5 Les luttes scolaires à travers les textes de loi dans Eaton et Newman .....	96
4.3.6 Les luttes scolaires et les éléments d’affiliations dans Allaire.....	98
<b>4.4 Les événements historiques qui polarisent l’opinion publique selon un clivage français-anglais .....</b>	<b>101</b>
4.4.1 Le Québec et les métis contre les orangistes anglo-saxons.....	104
4.4.2 Le Québec à la défense du Canada français .....	106
4.4.3 Les conflits de races dans le manuel de Brault .....	107
4.4.4 Les Canadiens français par opposition aux Canadiens anglais : des batailles politiques .....	109
4.4.5 Des enjeux politiques qui remontent à l’AANB. ....	111
4.4.6 Les Canadiens français contre la conscription .....	113
<b>CHAPITRE 5 – DISCUSSION .....</b>	<b>116</b>
5.1 L’évolution des frontières du « nous » et l’apparition du discours d’affiliation.....	116
5.2 La religion et la rupture du Canada français .....	124
5.3 La « race canadienne-française », représentation d’une évolution idéologique .....	128
5.4 Le discours à caractère politique, omniprésent sous différentes formes.....	129
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>134</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>139</b>
<b>Manuels de l’échantillon .....</b>	<b>139</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>146</b>
Annexe A – Glossaire .....	146
Annexe B — Liste des figures.....	151
Annexe C – Grille de lecture.....	152

## INTRODUCTION

Comme la majorité des Canadiens ayant fréquenté l'école publique, les manuels scolaires étaient omniprésents en salle de classe lors de notre scolarisation. Nous estimons que nous avons utilisé en moyenne un manuel par sujet et par niveau, pendant la majeure partie de notre scolarisation. Pourtant, jamais ne nous sommes-nous posée la question suivante : qui a écrit ce manuel, et pourquoi ? Est-ce que les manuels scolaires que nos parents ont utilisés à l'école ressemblaient aux nôtres ? Est-ce que les informations dans ces manuels contenaient des jugements de valeur et est-ce que ces valeurs véhiculées ont changé au fil du temps ?

En octobre 2020, la question des manuels scolaires s'est retrouvée dans les nouvelles quand deux commissions scolaires anglophones de Montréal ont décidé de retirer de leurs salles de classe le manuel *Journeys through the history of Quebec and Canada*, jugé contenir un mot offensant — en référence au titre d'un essai de Pierre Vallières (Kelly, 29 octobre 2020). L'historien Gérard Bouchard s'intéresse aussi aux manuels scolaires. Ses recherches, présentées en janvier 2021 dans le journal *Le Devoir*, font état de la relation entre les manuels scolaires d'histoire au Québec avant les années 1960 et la religion catholique (Bouchard, 25 janvier 2021).

Nous savons aussi que les manuels scolaires sont produits pour répondre à des curriculums. Ces curriculums sont l'objet de critiques. Actuellement, en Alberta, l'ébauche du nouveau curriculum est critiquée, car on dit qu'elle ignore quasi complètement l'histoire des Canadiens français. (Beaupré, 13 avril 2021). Bref, nous remarquons à quel point le fait de se voir représenté dans un curriculum et dans un manuel scolaire est devenu une caractéristique essentielle pour l'épanouissement d'une communauté.

Le manuel scolaire est un sujet d'étude qui fascine, car il nous permet d'observer comment une génération apprend à connaître le monde qui l'entoure. C'est en reconnaissant l'importance de la représentation de différents groupes dans le manuel scolaire que nous nous sommes demandée si la représentation de la population canadienne-française évolue selon les époques. Il est intéressant de noter la façon dont une génération influencera la prochaine grâce à l'élaboration de nouveaux manuels scolaires. Notre recherche porte donc sur la représentation de l'identité nationale canadienne-française dans

les manuels scolaires d'histoire du Canada publiés entre 1914 et 2010, et utilisés dans les écoles fréquentées par les francophones de l'Ontario.

## CHAPITRE 1 – CONTEXTE HISTORIQUE

Dans le premier chapitre de cette thèse, nous tenterons de contextualiser l'environnement dans lequel sont utilisés les manuels scolaires d'histoire du Canada que nous analysons dans le cadre de cette étude. Les dates de publication de ces manuels vont de 1915 à 2010. Les politiques éducationnelles mises en place depuis le milieu des années 1800 influencent leur création, leur autorisation et leur disponibilité. Nous allons nous concentrer sur trois aspects importants de l'histoire des institutions scolaires en Ontario durant cette longue période. Premièrement, nous décrirons brièvement l'évolution du système scolaire destiné à la minorité francophone de l'Ontario, de la Confédération à nos jours, en portant une attention particulière aux écoles secondaires. Deuxièmement, nous discuterons du cours d'histoire, spécifiquement d'histoire nationale canadienne, et de comment le cours a été adapté au fil des années afin de refléter les réalités changeantes en matière d'éducation des francophones de l'Ontario. Troisièmement, nous allons explorer les manuels scolaires utilisés dans les écoles de la minorité pendant la période étudiée. Nous discuterons de la production et de l'approbation de ces manuels par les instances politiques et des débats entourant leur utilisation, que ces débats proviennent de l'Ontario ou d'autres provinces. Ceci permettra de circonscrire notre objet de recherche portant sur les manuels d'histoire canadienne utilisés par les élèves francophones de l'Ontario au secondaire sur une période qui s'étend de la Confédération à nos jours.

Quelques autres éléments apparaîtront dans ce chapitre en abordant les trois thèmes principaux susmentionnés. Naturellement, quand nous discutons du système d'éducation en Ontario, nous devons mentionner l'apport du clergé catholique à ce dernier, apport qui se fait par l'intermédiaire des écoles séparées et des écoles privées. Les contributions de différentes associations telles que l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFÉO) et l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) seront aussi soulignées. Nous verrons comment ces associations participent à l'élaboration de programmes scolaires et de matériel pédagogique pour les écoles de la minorité. Enfin, nous discuterons de la traduction de manuels anglais vers le français, et de la production de matériel pédagogique en français.

Ce chapitre s'appuie sur les recherches d'historiens chevronnés qui ont étudié les différentes périodes visées ici. Les travaux d'Arthur Godbout (1980), Chad Gaffield

(1993), Gaétan Gervais (1996) et Gratien Allaire (2015) nous permettent de comprendre de façon très détaillée l'évolution du système scolaire en Ontario et les luttes scolaires que mènent les francophones. La thèse de doctorat de Stéphane Lang (2003) nous permet de comprendre l'évolution des écoles secondaires pendant la première moitié du vingtième siècle. Enfin, les travaux de David Welch (1991) traitent des conflits internes au sein de la communauté francophone et des tensions qui existent alors que les francophones se battent pour obtenir des conseils scolaires homogènes au cours des années 1980.

Nous allons aussi discuter des manuels scolaires en relation avec le contexte historique plus large, et cela, en nous basant entre autres sur les études de Viola Parvin (1965) et de Geneviève Laloux-Jain (1974)<sup>1</sup>. Ces deux études sont les premières que nous avons pu trouver qui s'intéressent à l'histoire et à l'analyse de manuels scolaires ontariens. Nous allons aussi nous intéresser à l'enquête de Marcel Trudel et Geneviève Jain sur les manuels d'histoire du Canada menée dans le cadre de la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme (1969-1971). Nous nous référerons à l'exposition virtuelle du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) intitulée *La présence française en Ontario : 1610, passeport pour 2010* qui traite des manuels scolaires de la minorité francophone de l'Ontario et propose le visionnement de plusieurs sources primaires. La thèse de maîtrise de Simon-Pierre Chaplain-Corriveau (2015) nous informe sur les premiers manuels scolaires créés pour les élèves francophones de l'Ontario. Finalement, nous consulterons le rapport du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP), produit pour son 40<sup>e</sup> anniversaire, et tenterons de dresser un portrait de l'offre de matériel pédagogique et de manuels scolaires.

Nous devons préciser quelques éléments de vocabulaire que nous allons utiliser dans ce chapitre avant d'entrer dans le vif du sujet, puisque certains termes changent pendant la période que nous allons étudier. De plus, certains auteurs utilisent différemment certains termes. Nous utiliserons « francophone de l'Ontario » pour désigner la minorité francophone de la province même si plusieurs textes utilisent les expressions Canadiens français ou Franco-Ontariens. La première expression n'est pas exclusive à la province qui nous intéresse, soit l'Ontario, et la seconde n'est pas utilisée dans le sens qui nous intéresse

---

<sup>1</sup> L'auteur Geneviève Laloux-Jain est aussi appelé Geneviève Jain dans une publication antérieure dont nous faisons référence plus tard dans le texte.

avant les années 1960 (Gaffield, 1993). De plus, nous utiliserons parfois le mot « forme » pour désigner les niveaux scolaires. Jusqu'en 1937, les niveaux scolaires étaient divisés en formes, et celles-ci comprenaient chacune plusieurs niveaux. La première forme comprenait la première et la deuxième année, la deuxième forme comprenait la troisième et la quatrième année, et ainsi de suite. Certains textes utilisent les mots « classe » ou « cours » au lieu de forme, mais nous avons décidé d'utiliser le mot « forme » afin d'éviter certaines confusions. Nous présentons un glossaire (annexe A) du vocabulaire spécifique à notre étude.

### **1.1 De l'Acte d'Union au Règlement 17 (1841 à 1912)**

Notre contextualisation débute en 1841 au moment de l'Union entre le Haut et le Bas Canada. Egerton Ryerson est nommé surintendant de l'éducation en 1844 et poursuit son mandat jusqu'en 1876. De nos jours, Ryerson est reconnu comme étant le fondateur du système scolaire en Ontario. Parmi ses priorités, la gratuité scolaire et la fréquentation obligatoire de l'école sont centrales (Gervais, 1996). Il faut aussi souligner que la politique officielle des années 1840 à 1876 permet une diversité linguistique, à la fois pour l'enseignement et les manuels scolaires. À l'époque, on tolère les écoles françaises et les écoles allemandes (Gaffield, 1993). La décision d'éduquer les enfants dans une langue particulière n'est pas légiférée et revient aux parents, ainsi qu'au surintendant de l'éducation (Gervais, 1996). Ryerson reconnaissait la légitimité de l'enseignement en français. Dans une lettre adressée à des membres du conseil scolaire du canton de Charlottenburg, il indique que :

« [...] comme la langue française est reconnue dans ce pays aussi bien que la langue anglaise, il est tout à fait convenable et légitime que les membres du conseil scolaire permettent l'enseignement scolaire dans ces deux langues aux enfants dont les parents désirent qu'ils apprennent toutes deux » (cité dans Gaffield, 1993, p. 31).

Le Conseil de l'instruction publique se soucie peu de la langue utilisée dans les écoles, dans la mesure où celles-ci permettent l'avancement global de son objectif qui est de cultiver les aptitudes intellectuelles du plus grand nombre d'élèves (Dupuis, 2017). Les intentions véritables de Ryerson sont de créer un système scolaire uniforme orienté vers des fins nationales (Laloux-Jain, 1974).

Les premières mesures importantes concernant la régulation des manuels scolaires dans le Haut Canada surviennent en 1846. Sous la recommandation de Ryerson, le gouvernement passe le *Common School Act of 1846* et crée le *Provincial Board of Education*, un organisme qui se charge principalement de l'établissement d'une école normale pour la formation des instituteurs, en plus de recommander des manuels et de préparer des règlements pour la gestion des écoles. Cette loi donne aussi au surintendant le pouvoir de décourager l'utilisation de manuels jugés inappropriés dans les écoles (Parvin, 1965). Ryerson veut standardiser l'éducation, et désire que les manuels utilisés dans les écoles soient approuvés et conformes au programme adopté par le gouvernement (Gervais, 1996).

Au début de son mandat comme surintendant, Ryerson avait entrepris de longs voyages à travers l'Amérique et l'Europe afin de s'inspirer de différents systèmes scolaires en vue de répertorier les meilleures pratiques à mettre en place au Haut Canada. Lors de ses voyages, il avait observé que les manuels scolaires nationaux standardisés de l'Irlande étaient d'une grande qualité et constituaient une solution habile aux difficultés posées par des différences religieuses au sein de la population. Par ailleurs, les manuels de lecture irlandais seront ajoutés à la liste de ceux recommandés au Canada, du moins pour les écoles anglaises (Parvin, 1965). Par contre, Ryerson désire aussi « canadianiser » le contenu de l'enseignement afin de lutter contre l'influence américaine dans les écoles de la province (Laloux-Jain, 1974). Son intention se traduit par le recrutement d'instituteurs et par la publication de manuels canadiens ou du moins adaptés au Canada (Laloux-Jain, 1974). Par la suite, le *School Act of 1871* rend l'instruction primaire obligatoire et assure la gratuité. Cette loi affirme aussi que le Conseil de l'instruction publique soit mandaté de choisir les manuels scolaires approuvés par la province (Parvin, 1965).

Un obstacle important au projet d'uniformisation du système scolaire de Ryerson est l'existence des écoles séparées en Ontario qui offrent un enseignement religieux habituellement catholique. Celles-ci opèrent parallèlement aux écoles neutres ou publiques de confession protestante. Depuis l'acte de l'Union, des dispositions dans la loi procurent le fondement juridique des écoles séparées, un droit que la loi constitutionnelle de 1867 va une fois de plus garantir grâce à l'article 93 (Gervais, 1996). Cette clause protège l'enseignement religieux habituellement catholique offert par les écoles séparées (Dupuis,

2017). C'est donc le droit à l'école séparée catholique en Ontario qui est garanti par la constitution, non le droit à l'école française (Allaire, 2015). Ryerson, qui avait milité pour les écoles publiques non confessionnelles dans les années 1820 n'aimait pas le système des écoles séparées (Gaffield, 1993). Sa stratégie sera donc de défendre le droit à l'enseignement bilingue afin de freiner l'expansion des écoles religieuses (Gervais, 1996). Pourtant, alors que Ryerson propose un système uniforme pour les habitants du Haut-Canada de descendance européenne, il propose discrètement des systèmes scolaires distincts et séparés pour d'autres minorités comme les « Indiens », les « gens de couleur », les enfants vagabonds et négligés et les enfants « sourds, muets et les aveugles » (Knight, 2019).

En ce qui concerne les manuels scolaires utilisés dans les écoles francophones, Ryerson fait aussi preuve de flexibilité. En 1865, il indique que, faute de pouvoir fournir une liste de manuels français, les écoles de la minorité peuvent utiliser les manuels approuvés au Bas Canada (Gaffield, 1993). Ryerson continue cependant d'être préoccupé par l'influence catholique dans l'éducation des francophones, influence qui commence à se faire sentir même dans le réseau public. En 1866, il déclare que l'enseignement religieux est interdit dans les écoles publiques et que si les citoyens veulent un enseignement catholique, ils doivent créer une école séparée (Gaffield, 1993). C'est pour contrer cette influence religieuse qu'en 1868, Ryerson autorise le Conseil de l'instruction publique à publier une liste de neuf manuels scolaires en français à utiliser dans les écoles publiques de langue française (Gaffield, 1993 ; Godbout, 1980). Malgré cette initiative, les manuels à orientation confessionnelle continuent de circuler dans les écoles françaises (Gaffield, 1993). En ce qui concerne les manuels d'histoire nationale en français, entre 1867 et 1881, l'Ontario ne cherche pas à imposer un livre unique aux écoles bilingues. Deux manuels, soit *Abrégé de l'histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à 1840, à l'usage des maisons d'éducation* de Garneau (1865) et *Histoire du Canada à l'usage des maisons d'éducation* de Laverdière (1869), déjà approuvés par le Conseil de l'instruction publique du Québec, sont aussi autorisés en Ontario (Laloux-Jain, 1974). Les listes de manuels autorisés publiées après 1881 ne font plus mention de manuels d'histoire en français et, en 1889, on retire de la liste tous les manuels en français de la liste (Gaffield, 1993).

En 1876, le Conseil de l'instruction publique de l'Ontario qui avait été géré par Ryerson est remplacé par le ministère de l'Éducation (Godbout, 1980 ; Gervais, 1996). La première personne à exercer les fonctions de ministre de l'Éducation dans la province de l'Ontario est Adam Crook (Godbout, 1980 ; Parvin, 1965 ; Gaffield, 1993). Lors du mandat de Crook, la situation ne change pratiquement pas pour les élèves francophones. Crook continue d'appliquer les accommodements de Ryerson qui permettent aux écoles françaises d'exister dans le réseau des écoles publiques (Gaffield, 1993). Tout comme l'avait fait Ryerson, il exige seulement que les écoles de la minorité francophone soient aussi « efficaces » que celles de langue anglaise. Une ambition irréaliste vu le manque de formation des instituteurs de l'époque, à l'exception des religieux et religieuses formés dans les écoles normales du Québec (Godbout, 1980).

Sous Crook, la politique concernant les manuels scolaires et le système de livre unique qu'avait instaurés Ryerson changent peu. Crook institutionnalise le processus en créant une Circulaire officielle. Il met fin à la publication du *Journal of Education* qui jusqu'en 1877 imprimait la liste des manuels approuvés par le Conseil de l'instruction publique (Parvin, 1965). La Circulaire officielle de Crook est envoyée annuellement aux écoles et contient la liste des manuels autorisés dans la province. Après la retraite de Crook, la pratique se poursuit et la Circulaire prend en 1888 le nom de Circulaire 14 (Parvin, 1965).

En 1882, G.W. Ross est nommé ministre de l'Éducation. Comme Ryerson, il est convaincu que la politique de tolérance linguistique doit être maintenue afin d'attirer les francophones vers le système scolaire public (Gaffield, 1993). Il doit par contre apaiser le mécontentement grandissant de certains anglophones qui voient d'un mauvais œil la croissance des écoles francophones dans la province et la montée du mouvement impérialiste au Canada anglais. En 1885, le gouvernement adopte un règlement qui stipule que la langue d'enseignement doit être l'anglais aussi tôt que possible et que l'enseignement du français ne doit jamais nuire à l'enseignement de l'anglais dans les écoles publiques de l'Ontario (Godbout, 1980 ; Gervais, 1996 ; Bélanger, 2015). De plus, toutes les écoles publiques de la province doivent enseigner deux heures d'anglais par jour au début du primaire et 4 heures par jour dans les niveaux plus avancés. Le règlement ne fournit pas de plan d'action pour mettre en place cette disposition. Le manque d'instituteurs

francophones bilingues pouvant enseigner le niveau d'anglais exigé rend le règlement inefficace (Gaffield, 1993). Ce règlement peut être considéré comme la première mesure vexatoire à l'égard de l'éducation des francophones en Ontario, puisqu'il convertit toutes les écoles françaises en écoles bilingues (Godbout, 1980) et s'inscrit dans une vague de mesures semblables remarquées ailleurs au Canada, notamment au Manitoba.

Le règlement de 1885 n'apaise pas les adversaires politiques de Ross qui le croient trop sympathique à l'endroit des francophones de l'Ontario. Ils veulent imposer l'anglais comme seule langue officielle dans les écoles de la province (Godbout, 1980). Un décret du ministère de l'Éducation à la suite d'une commission d'enquête menée un an plus tôt exige que toutes les matières soient enseignées en anglais dans les écoles de la province. Ceci étant dit, plusieurs Canadiens français croient que les écoles séparées ne sont pas soumises au règlement (Gervais, 1996). « Cette mesure est en grande partie inopérante, car les francophones, constatant que les inspecteurs d'écoles catholiques surveillent moins étroitement la langue d'enseignement, placent leurs enfants dans des écoles primaires séparées » (Lang, 2003, p.8). Les écoles publiques bilingues se transforment peu à peu en écoles séparées bilingues puisqu'elles sont moins surveillées ; les évêques catholiques ne permettent pas aux inspecteurs protestants d'entrer dans les écoles séparées (Gervais, 1996). Dans le comté de Prescott, treize écoles de langue française passent du système public au système séparé entre 1889 et 1893. Il existe donc un lien important entre la question de la langue et celle des écoles séparées. Ces dernières deviennent un refuge pour les francophones, car ils se croient à l'abri des attaques des politiciens et des contrôles minutieux de la province (Gaffield, 1993). Les Canadiens français en Ontario s'institutionnalisent à l'intérieur des cadres sociaux de l'Église catholique et cela a un impact qui continue de se faire sentir lors des décennies qui suivront (Bock, 2015).

George W. Ross, comme Ryerson avant lui, veut que les manuels scolaires reflètent un sentiment en faveur du Canada. « He wanted them to have a nomenclature by which they would be recognized as Canadian without looking at the title page to see by what country or Department of Education they were authorized » (Parvin, 1965, p. 59). Cette politique nationaliste suscite une certaine opposition de la part des impérialistes, car elle semble favoriser l'histoire du Canada aux dépens de l'histoire de l'Angleterre, alors que

d'autres se plaignent que Ross refuse de brimer les droits des Franco-Ontariens (Laloux-Jain, 1974).

Depuis 1885, des manuels bilingues en provenance des provinces maritimes peuvent servir dans les écoles bilingues de l'Ontario afin d'offrir une traduction aux élèves francophones, mais doivent être utilisés en conjonction avec les manuels anglais approuvés par la Circulaire 14 (Godbout, 1980). La commission d'enquête de 1889, chargée de voir si les écoles respectent la réglementation de 1885, révèle que certaines écoles utilisent toujours exclusivement des manuels en français. Le ministère de l'Éducation de l'Ontario retire donc tous les manuels rédigés en français de sa liste de manuels autorisés (Gaffield, 1993). Ross défend cette politique en expliquant que les écoles bilingues utilisent déjà les manuels en anglais autorisés dans la Circulaire 14. Le manuel d'histoire de Robertson, *Public School History of England and Canada*, approuvé par le ministère, serait très apprécié des écoles séparées selon lui. Ross déclare tout naturellement en 1889 que 90 % des écoles séparées l'utilisent, ce qui prouverait qu'elles sont satisfaites du manuel. Pourtant, malgré l'interdiction et les déclarations de Ross, plusieurs écoles bilingues continuent d'utiliser des manuels en français provenant du Québec (Laloux-Jain, 1974).

Malgré le présupposé de Ross selon lequel les francophones de l'Ontario choisiraient progressivement l'assimilation, 20 ans après le règlement de 1890, les élites francophones résistent et cherchent toujours à améliorer le système des écoles bilingues plutôt que de miser sur une transition vers les écoles anglaises. C'est l'objectif principal que poursuit l'Association canadienne-française d'éducation en Ontario (ACFÉO), fondée en 1910 lors d'un congrès portant sur l'éducation de la minorité (Allaire, 2015). Les participants au congrès, composé d'élites francophones et de membres du clergé, discutent des revendications de plus en plus pressantes de la part de la communauté canadienne-française pour le respect de ses droits scolaires (Gervais, 1996). Parmi les revendications, on trouve la reconnaissance légale du français comme langue d'enseignement et la création d'écoles secondaires ou du moins l'intégration d'un cours de français avancé dans les *High Schools* (Lang, 2003). Au cours des années 1910, les élites traditionnelles canadiennes-françaises fréquentent principalement les collèges classiques (Lang, 2003). Ce que le congrès démontre, c'est l'importance que les élites francophones de l'Ontario accordent au développement d'un cours secondaire bilingue qui réponde aux besoins des finissants des

écoles primaires bilingues. En 1911, l'ACFÉO suggère d'ajouter la cinquième forme aux écoles primaires publiques ou séparées, contrôlées par des francophones, et situées dans des districts où des *High Schools* existent déjà (Lang, 2003). Non seulement le gouvernement ne suit pas cette recommandation, mais le droit à l'éducation des francophones sera attaqué deux ans plus tard.

## **1.2 Le Règlement 17 : 15 ans de résistance (1912 à 1927)**

Dans le rapport de l'inspecteur F.W. Merchant, rendu public le 7 mars 1912, on note que certains semblent penser que le règlement de 1890 du ministère ne s'applique pas aux écoles séparées (Gervais, 1996). Les écoles séparées bilingues sont accusées de ne pas respecter les directives concernant l'enseignement en anglais. Ceci pousse le gouvernement de James Whitney à adopter le Règlement 17 qui interdit l'utilisation du français comme langue d'enseignement dès le début de la deuxième forme (troisième année) dans les écoles ontariennes publiques et séparées financées par l'État (Dupuis, 2017 ; Gaffield, 1993). Ce règlement est considéré comme une attaque directe envers les francophones de l'Ontario et conduira à un mouvement de mobilisation. Le Règlement 17 limite à une heure par jour l'enseignement du français en tant que matière et impose un cours d'anglais dès l'admission des élèves à l'école. De plus, le ministère impose un système de double inspection. Ce qui veut dire que deux inspecteurs, un bilingue et un anglophone, visitent chaque école bilingue. Ce système pousse les inspecteurs à chercher les infractions (Godbout, 1980).

En ce qui concerne les manuels scolaires, le rapport Merchant de 1912 indique que, si l'instructeur utilise un manuel en anglais, il enseigne cependant toujours en français en se contentant de donner à ses élèves une traduction du texte. De plus, les écoles ontariennes enfreignent souvent le règlement en lien avec les manuels scolaires pendant cette période. Merchant fait un relevé de l'utilisation de manuels non autorisés dans les écoles séparées qu'il visite. Des 269 écoles visitées, 45 utilisent des manuels d'histoire provenant du Québec et 29 utilisent le manuel d'histoire des Frères des écoles chrétiennes (Laloux-Jain, 1974).

Lors des quinze années qui suivent l'implémentation du Règlement 17, les écoles de la minorité se développent en marge du système, alors que l'ACFÉO et plusieurs

conseils scolaires en Ontario mènent différentes campagnes de résistance. En 1919, le gouvernement de l'Ontario adopte deux lois sur la fréquentation obligatoire de l'école pour les enfants jusqu'à l'âge de 16 ans. Ceci oblige la plupart des adolescents à fréquenter les cinquièmes formes (Lang, 2003). Au début, l'Église s'oppose à cette loi puisque la loi favorise les *High Schools* publics. L'Église réclame donc que les cinquièmes formes soient intégrées dans les écoles primaires séparées catholiques puisque, selon l'article 93 de la constitution, l'école religieuse doit être protégée (Lang, 2003). La cinquième forme, c'est-à-dire la neuvième et la dixième année, est dès lors offerte dans plusieurs écoles primaires séparées bilingues (Dupuis, 2017).

Au cours des années 1920, l'ACFÉO adopte une approche de diplomatie discrète en amorçant elle-même les réformes qu'elle réclamait du gouvernement de l'Ontario. L'ACFÉO élabore un programme d'études bilingues et le distribue dans les commissions scolaires regroupant les contribuables francophones. Ce programme se démarque, car il fait la promotion de l'enseignement en français pour l'ensemble des matières scolaires, ne se limitant pas promouvoir seulement l'enseignement du français (Chaplain-Corriveau, 2015). Louis Charbonneau, nommé directeur des écoles des comtés de Prescott et de Russell en 1925, entreprend une campagne auprès des écoles afin de faire connaître le programme bilingue de l'ACFÉO. L'ACFÉO met aussi en place un inspectorat approprié pour les écoles bilingues et favorise la création de cinquième et sixième formes bilingues en plus de demander que l'école de pédagogie de l'Université d'Ottawa devienne une école normale (Allaire, 2015). La stratégie de l'ACFÉO lors des années 1920 porte ses fruits. En 1927, l'école de pédagogie de l'Université d'Ottawa ouvre une École normale qui sera responsable de former les instructeurs bilingues de la province (Godbout, 1980).

En 1925, le premier ministre de l'Ontario Howard Ferguson demande une commission d'enquête sur les écoles bilingues. La commission, composée de Francis Walter Merchant, surintendant de l'enseignement en Ontario, du juge J. H. Scott et de l'avocat Louis Côté, conclut que le Règlement 17 ne réussit pas à faire apprendre l'anglais aux élèves canadiens-français et suggère qu'il serait plus avantageux d'offrir une formation adéquate aux instituteurs pour qu'ils enseignent l'anglais de façon efficace sans pour autant interdire l'instruction des autres matières dans la langue maternelle de l'élève (Dupuis, 2017). De plus, la commission rapporte que la qualité de la plupart des écoles fréquentées

par les francophones n'est pas meilleure que celle qui prévalaient avant le Règlement 17, mettant ainsi en doute l'efficacité d'une telle mesure (Lang, 2003).

### **1.3 Vers l'officialisation de l'enseignement en français (1927 à 1937)**

En 1927, le gouvernement adopte les recommandations du rapport Scott-Merchant-Côté et met fin à l'application du Règlement 17. La Circulaire 46, le document qui spécifie les cours à suivre dans le programme scolaire des écoles bilingues en Ontario, est publiée en janvier 1928. Cette circulaire définit le programme d'études et les examens dans les écoles bilingues, c'est-à-dire les écoles où le français est une matière enseignée. Rappelons tout de même que le Règlement 17 n'est pas aboli en 1927 ; on y apporte plutôt des concessions (Allaire, 2015). Le rapport de la commission Scott-Merxhand-Côté témoigne encore une fois du fait que les écoles bilingues utilisent des manuels québécois sans préciser lesquels (Laloux-Jain, 1974). Au cours des années qui suivent, on entame la création des programmes bilingues, la rédaction de manuels scolaires en français, et l'on organise de nouvelles classes bilingues dans les écoles mixtes (Lang, 2003).

L'enseignement du primaire obligatoire pour les élèves âgées de 6 à 14 ans peut se faire en français, mais dans quelle mesure, cela reste à définir (Chaplain-Corriveau, 2015). En 1927, il y a 556 commissions d'écoles bilingues en Ontario, 463 séparées et 93 publiques ; souvent une commission scolaire n'a qu'une seule école (Allaire, 2015). On constate aussi l'apparition de *High Schools* publics dans des régions où la majeure partie de la population parle français. Les élèves francophones sont donc majoritaires dans ces écoles (Lang, 2003).

Parmi les concessions soulignées dans la Circulaire 46, les matières du français dont la lecture, la littérature, la composition, l'épellation, et la grammaire française peuvent remplacer *Hygiene and Physical Culture*, *Art and Constructive Work*, *Nature Study*, *Agriculture* et *Vocal Music*, lesquelles deviennent des cours optionnels (Allaire, 2015). De plus, les élèves de l'école bilingue peuvent passer l'examen du français plutôt que l'examen de l'anglais pour l'entrée au secondaire. À cet autre niveau, un nouveau cours de français avancé est introduit. Les heures de cours consacré à l'étude du français au secondaire peuvent remplacer les cours de science et d'agriculture (Allaire, 2015). Le cours de français avancé est le prolongement du cours de français des écoles primaires bilingues, et dure 5

ans, suivant en cela la progression du cours d'anglais (Lang, 2003). À aucun niveau, l'enseignement du français ne peut remplacer celui de l'anglais. De plus, la Circulaire 46 ne fait aucune mention de l'enseignement en français des autres matières (Allaire, 2015). Les écoles de la minorité francophone en Ontario demeurent donc des écoles dites bilingues et l'utilisation du français comme langue d'enseignement dépend beaucoup de l'établissement. En ce qui concerne l'accès à des manuels en français, les Ontariens continuent d'emprunter les manuels d'autres provinces en attendant que des manuels soient créés spécifiquement pour eux.

En adoptant les recommandations du rapport Scott-Merchant-Côté, le gouvernement reconnaît deux types d'écoles secondaires pour les francophones de l'Ontario : les écoles bilingues catholiques privées qui offrent la cinquième et la sixième formes et les *High Schools* publics qui offrent un cours de français avancé (Lang, 2003). De plus, certaines écoles primaires séparées offrent la cinquième forme, ce qui fait en sorte que leurs élèves ont accès à une éducation religieuse jusqu'à la dixième année (Lang, 2003). Au début des années 1930, la présence des francophones à l'école secondaire augmente surtout dans les centres urbains. Une motivation derrière cette augmentation serait l'exigence d'un diplôme d'études secondaires bilingue pour l'entrée à l'école normale de l'Université d'Ottawa (Lang, 2003, p35).

En 1927, les deux secrétaires de la Commission Scott-Merchant-Côté, Karr et Bénéteau, deviennent codirecteurs de l'enseignement en Ontario. Amédée Bénéteau est donc le premier directeur de l'enseignement français. Dans le rapport annuel du ministre de l'Éducation de 1933, on constate une nette amélioration de l'apprentissage de l'anglais dans les écoles bilingues (Godbout, 1980). Par contre, l'ACFÉO juge, en 1934, que les progrès des écoles bilingues sont trop lents et déplore la place de l'anglais surtout en septième et huitième année. On reproche aussi aux méthodes proposées pour l'enseignement de la grammaire d'être conçues « à l'anglaise », et on critique les manuels mis à la disposition des élèves en indiquant que ceux-ci ne développent pas chez l'élève un esprit « vraiment catholique et français » (Godbout, 1980, p. 82).

La crise économique des années trente influence aussi la fréquentation des écoles bilingues. Bien que l'on note une augmentation d'élèves qui poursuivent leurs études dans les collèges privés et les couvents depuis la création d'une cinquième forme dans les écoles

séparées, le réseau des écoles secondaires publiques croît aussi en popularité. En 1935, de plus en plus d'enfants francophones passent du primaire au *High School* public dès la neuvième année, puisque les parents veulent envoyer leurs enfants vers des institutions où ils payent déjà des taxes (Lang, 2003).

Au tournant des années 1930, l'accent est mis sur la création et l'approbation de manuels pour le nouveau cours de français avancé. Amédée Bénéteau et le père René Lamoureux, directeur de l'école normale de l'Université d'Ottawa, prônent l'application d'un programme bilingue, et composent deux manuels de cours. *Recueil de morceaux choisis* est publié en 1930 pour la neuvième et la dixième années, et *Lectures choisies* est publié en 1932 pour les élèves de la onzième et de la douzième années (Lang, 2003). En 1939, le ministère choisit *Les lettres canadiennes d'autrefois* de Séraphin Marion pour la treizième année (CRCCF, 2005).

On se penche aussi sur le cours d'histoire puisqu'en 1925, les commissaires Scott, Merchant et Côté avaient constaté que de nombreux professeurs donnaient les cours d'histoire et de géographie en français (Chaplain-Corriveau, 2015). Leur rapport suggère au ministère de réviser les manuels d'histoire du Québec utilisés clandestinement dans les écoles de la minorité afin de s'assurer qu'ils servent convenablement à la compréhension de l'histoire et de la géographie ontarienne. Au secondaire, seules des écoles bilingues privées offrent un cours d'histoire du Canada en français, jusque dans les années 1960. Les manuels utilisés dans ces écoles proviennent encore une fois du Québec. Au début du vingtième siècle, un manuel souvent utilisé est *Histoire du Canada* (1914) des Frères des écoles chrétiennes. Le manuel *Histoire du Canada* (1935) des frères Paul-Émile Farley et Gustave Lamarche publié par les Clercs de Saint-Viateur, devient aussi très populaire au sein des écoles secondaires privées de l'Ontario français (CRCCF, 2005).

#### **1.4 Un vent de réforme en éducation (1937 à 1945)**

Au cours des années 1930, suivant des courants remarquables ailleurs dans le monde, une nouvelle philosophie de l'éducation apparaît voulant que l'école et les processus d'apprentissage évoluent avec la maturation de l'enfant. L'éducation sert alors au développement de l'élève plutôt qu'à l'accumulation de connaissances (Parvin, 1965). Une réforme s'opère et le nouveau programme d'étude ontarien publié en 1937 suit des objectifs

inspirés par la pensée de John Dewey qui demande à ce que l'école s'adapte aux besoins de l'enfant (CRCCF, 2005). Les élèves ontariens sont placés dans des niveaux plutôt que dans des formes. Cette réforme comprend une révision de l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les écoles primaires et secondaires. On propose une approche graduelle par laquelle, d'année en année, l'enfant étudie les composantes de son entourage comme le foyer, le village et la ville pour ensuite se pencher sur la province, le pays et le monde (Chaplain-Corriveau, 2015).

Les cours d'histoire et de géographie sont par conséquent fusionnés en un cours de sciences sociales jusqu'à la sixième année. Pour les francophones, cette réforme est une impasse puisque le ministère ne suggère pour ce cours aucun manuel rédigé en français. Les manuels québécois qui traitent de l'histoire canadienne-française le font dans une perspective fortement provinciale (Chaplain-Corriveau, 2015). Après la crise du Règlement 17, les francophones de l'Ontario développent graduellement une conscience historique propre à eux, sans toutefois rompre avec le Canada français.

Afin de réguler l'enseignement des sciences sociales pour qu'il reflète une dimension franco-ontarienne, l'Association de l'enseignement français (AEF), aujourd'hui connue sous le nom de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), décide en 1945 de créer un comité pédagogique pour se pencher sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie. L'AEFO, fondée en 1940, se veut une tribune pour les enseignants et les inspecteurs francophones ainsi que pour les professeurs de l'école normale de l'Université d'Ottawa, leur permettant de discuter des enjeux en lien avec l'éducation bilingue (Chaplain-Corriveau, 2015).

Après dix ans en tant que directeur de l'enseignement français, Amédée Bénéteau se retire et est remplacé par Robert Gauthier. En plus de devenir le seul inspecteur pour le système bilingue, supprimant ainsi le système de double inspection, Gauthier prend plusieurs initiatives afin de rehausser l'enseignement bilingue surtout en milieu rural. Dans son premier rapport officiel, Gauthier déplore le déclin des inscriptions au primaire entre la cinquième et la dixième années. Il indique aussi que seulement 20 % des élèves francophones qui entreprennent des études secondaires font une douzième année, alors que moins de 4 % entament la treizième année, soit l'année préuniversitaire (Lang, 2003). Sous Gauthier, l'enseignement primaire prend son caractère français. Il croit que la solution est

de reporter l'enseignement de l'anglais à la troisième année et de continuer à prioriser le français durant les années qui suivent (Lang, 2003).

Lors de son congrès de 1938, l'ACFÉO adopte une résolution en faveur de la nomination d'un inspecteur francophone pour les *High Schools* bilingues. Le sénateur Louis Côté décrit cette nomination comme une reconnaissance légale menant à l'enseignement en français de certaines matières. Gauthier appuie cette francisation et entreprend une campagne pour introduire un cours de français avancé dans plusieurs écoles secondaires et pour inciter plus de francophones à fréquenter ces écoles (Lang, 2003). Cette campagne a un effet positif immédiat sur la fréquentation des *High Schools* bilingues, mais vient remettre en question la présence des cinquièmes formes dans les écoles primaires séparées des grands centres urbains.

Les opinions sont mitigées en ce qui concerne la fréquentation des écoles secondaires publiques par les francophones. Même au sein de l'ACFÉO, certains dirigeants réalisent que les écoles catholiques privées ne sont pas toujours accessibles à la population francophone de l'Ontario et encouragent la francisation des écoles secondaires publiques (Lang, 2003). Cependant, plus les années avancent, plus les dirigeants catholiques au sein de l'ACFÉO croient que les *High Schools* publics sont des ennemis de la foi qui empêchent la formation d'une véritable élite catholique francophone (Lang, 2003). Il faut dire que le réseau des écoles secondaires catholiques privées est en pleine crise financière avant le début de la Deuxième Guerre mondiale. Les commissions des écoles séparées ont en majorité de la difficulté à offrir les cinquièmes formes puisque les subventions qui leur sont offertes sont destinées aux classes du primaire (Lang, 2003).

En 1940, le ministère de l'Éducation accorde l'inspection aux écoles catholiques offrant les cinquièmes formes afin de leur permettre de recevoir des octrois financiers provinciaux (Lang, 2003). Les écoles secondaires catholiques sont ainsi évaluées par un inspecteur régulier accompagné de Gauthier. Malgré leur réticence, cela pousse les écoles secondaires bilingues catholiques à s'uniformiser sur le modèle des écoles secondaires ontariennes. En 1941, Henri Lemieux est nommé inspecteur bilingue pour les écoles secondaires (Lang, 2003). Gauthier et Lemieux demeurent des promoteurs de l'école secondaire publique, car selon eux l'école publique n'est pas une menace à la foi si elle est dirigée par des catholiques. Ils croient que la pauvre situation financière des écoles

secondaires catholiques maintient les francophones dans un statut socio-économique inférieur (Lang, 2003).

En ce qui concerne les politiques relatives à l'usage de manuels scolaires en français, le ministère de l'Éducation offre à Louis Charbonneau le titre de pourvoyeur de manuels scolaires pour les écoles bilingues en 1938. Sa tâche consiste à superviser la recherche, la traduction et la rédaction de manuels appropriés afin de les inclure dans la Circulaire 46. Louis Charbonneau rédige des guides pédagogiques et se penche sur l'enseignement du français à l'école bilingue en commençant par la révision et la traduction du matériel pédagogique pour le cours de français (Chaplain-Corriveau, 2015). Il est connu comme étant le plus important traducteur de manuels scolaires en Ontario français pendant les années 1940 (CRCCF, 2005). En 1939, le nouveau manuel d'initiation à la lecture, rédigé par le directeur de l'enseignement en français en Ontario, Robert Gauthier, est introduit dans les écoles bilingues. Intitulé *Frou-Frou et Fin-Fin*, ce manuel s'adresse aux élèves de la première année et à leur professeur (Chaplain-Corriveau, 2015 ; CRCCF, 2005).

Le nouveau programme d'étude de sciences sociales remet en question l'idée du livre unique. L'enfant doit maintenant avoir accès à différentes sources de savoirs et l'enseignant doit l'amener à faire des recherches dans ces différents livres afin de répondre à ses questions (Parvin, 1965). Notons qu'à cette époque encore seul l'enseignement du français est officiellement reconnu comme étant une matière pouvant être enseignée en français (Chaplain-Corriveau, 2015). Malgré cela, bien que la directive soit de ne pas enseigner à partir d'un seul manuel dans le cours de science sociale, la demande existe toujours pour un manuel complet par niveau, en anglais comme en français (Parvin, 1965). En 1943, le gouvernement autorise donc l'utilisation du manuel de sciences sociales *Peuples lointains*, traduit par Charbonneau de l'ouvrage *Far Away People* de Marion Jane McVeety. Il s'agit du premier manuel de sciences sociales en français à être utilisé légalement dans les écoles élémentaires de la minorité francophone (Chaplain-Corriveau, 2015 ; CRCCF, 2005).

### **1.5 L'après-guerre, la Commission Hope et le Plan Porter (1945 à 1960)**

En 1945, le gouvernement de l'Ontario annonce une Commission royale d'enquête sur l'éducation en Ontario. La Commission Hope a pour objectif d'évaluer les forces et les faiblesses du système éducatif ontarien (Chaplain-Corriveau, 2015). Le rapport de la commission, présenté en 1950, reconnaît l'importance du français comme langue d'enseignement au primaire, mais recommande que le français en tant que langue de communication soit abandonné dès la septième année. De plus, le rapport indique qu'au secondaire le français devrait être enseigné seulement comme langue seconde et suggère de réinstaurer la double inspection. L'ACFÉO prend immédiatement position contre les recommandations du rapport de la commission Hope (Chaplain-Corriveau, 2015). Par contre, les prochaines réformes en éducation arrivent avant même le dépôt du rapport de ladite commission.

En 1949, le ministre de l'Éducation Dana Porter annonce des changements au curriculum de l'Ontario. Il déclare entre autres l'abolition des examens d'entrée au *High School* et la refonte des grades. L'école est désormais organisée en quatre divisions : le primaire pour les élèves de la première à la troisième année; le niveau junior pour les élèves de la quatrième à la sixième année; le niveau intermédiaire pour les élèves de la septième à la dixième année; et le niveau sénior pour les élèves de la onzième à la treizième année (Parvin, 1965). Le Plan Porter préconise une plus grande flexibilité permettant aux localités d'adapter l'enseignement à leurs besoins. L'ACFÉO est relativement satisfaite des réformes du Plan Porter, qui est certainement de meilleur augure pour l'éducation bilingue que le rapport de la commission Hope (Chaplain-Corriveau, 2015).

Pendant les années 1950, la population des écoles secondaires en Ontario triple. De grandes écoles secondaires publiques sont construites et les plus petites écoles sont progressivement éliminées. Entre 1941 et 1961, le nombre d'écoles qui offrent le cours de français avancé passe de 19 à 31 et le nombre d'écoles secondaires à majorité francophone passe de 6 à 14 (Lang, 2003). Le réseau public est en essor surtout dans les villes, mais en milieu rural les écoles séparées offrant la cinquième forme sont toujours appuyées par l'ACFÉO. Celle-ci condamne les écoles publiques qu'elle considère comme une menace à la foi des francophones et mène une campagne afin de créer plus d'écoles secondaires catholiques privées. L'expansion du réseau des écoles secondaires catholiques privées se

fait donc en réaction à celle du réseau public. Par contre, le coût associé à ces écoles décourage plusieurs familles francophones (Lang, 2003).

En effet, les écoles secondaires catholiques privées éprouvent toujours des difficultés financières, ce qui pousse l'ACFÉO à émettre plusieurs recommandations en 1958. Entre autres, il faut augmenter le salaire des enseignants religieux, car les communautés religieuses ne peuvent plus se permettre ce sacrifice. De plus, il faut trouver une solution au coût du transport scolaire que les parents doivent assumer en plus des frais de scolarité. (Lang, 2003) Le sous-financement des écoles primaires séparées vient aussi exacerber le problème.

« Si les écoles offrant les neuvièmes et les dixièmes années pouvaient obtenir des octrois semblables à ceux que reçoivent les écoles secondaires publiques, les catholiques pourraient alors mieux supporter le fardeau financier des écoles secondaires privées » (propos de Gaston Vincent, président de l'ACFÉO en 1958, cité dans Lang, 2003, p. 182).

Le Plan Porter génère une révision des manuels et un nouvel accent est mis sur la flexibilité de la pédagogie. Ceci cimenter le compromis linguistique sur lequel repose l'école bilingue. William Dunlop devient ministre de l'Éducation en 1951 et crée le Comité ministériel des manuels et des programmes d'études pour les écoles bilingues de l'Ontario, mis sur pied par Robert Gauthier. Les membres du comité se penchent sur la sélection de matériel pédagogique francophone et la conception d'un programme d'enseignement en français. En 1952, Gauthier annonce la traduction du manuel *Pirates and Pathfinders*, et la publication d'un manuel d'arithmétique en français pour la troisième année (Chaplain-Corriveau, 2015). Adélar Gascon et Laurier Carrière sont deux auteurs de manuels scolaires très prolifiques pendant les années 1950 et 1960. En 1954, ils publient *La vie canadienne*, un livre de lecture pour la septième année. En 1966, ils publient *Vers l'avenir*, un livre pour la huitième année contenant des extraits de prose et de poésie d'auteurs français et canadiens-français (CRCCF, 2005).

En ce qui concerne le cours d'histoire, l'ACFÉO et l'AEFO croient que la création du nouveau Comité ministériel des manuels est une occasion parfaite de trouver des manuels en français fidèles à l'histoire de l'Ontario français. Roger Saint-Denis, professeur de sciences sociales à l'École normale de l'Université d'Ottawa, prend en charge le projet de préparer ces manuels. Pour l'instant, aucun manuel d'histoire n'est acceptable. Par

conséquent, Saint-Denis recommande temporairement les manuels publiés chez les Frères des écoles chrétiennes, c'est-à-dire *À la découverte de notre pays*, *La vie des pionniers*, *L'Épopée canadienne* et *Mon pays*, respectivement pour les cinquième, sixième, septième et huitième années (Chaplain-Corriveau, 2015). Les élèves francophones ont aussi accès à des traductions de manuels scolaires en anglais comme le manuel de Brown, Harman et Jeanneret intitulé *Notre Histoire* publié en 1952 (CRCCF, 2005).

De son côté, l'AEFO forme un comité des sciences sociales en 1955 et nomme le frère Omer Deslauriers président de celui-ci. Ce comité a pour tâche d'organiser l'enseignement des sciences sociales et d'étudier les manuels d'histoire pour l'école bilingue (Chaplain-Corriveau, 2015). En 1956, le comité demande au frère Léon et au frère Charles, de la congrégation des Frères des écoles chrétiennes, de rédiger les quatre manuels de sciences sociales répondant au programme établi pour les écoles primaires en Ontario. Les auteurs reçoivent l'appui officiel du Comité ministériel des manuels, et les manuels de la série *Histoire de mon pays* sont publiés entre 1958 et 1962 à Toronto (CRCCF, 2005).

En 1957, le frère Omer Deslauriers et le docteur Lucien Brault, historien aux archives canadiennes, sont accueillis au sein du Comité ministériel des manuels afin de planifier, en collaboration avec Roger Saint-Denis, la rédaction de manuels d'histoire pour les élèves de la dixième année. Ils soumettent au comité ministériel les ébauches des manuels de neuvième et de dixième années en 1960. Toutefois, on demande à Lucien Brault de réviser le manuel de la dixième année afin qu'il soit adapté au programme d'histoire approuvé par la Circulaire 46 (Chaplain-Corriveau, 2015). Il semble que des tensions aient émergé entre certains fonctionnaires du ministère de l'Éducation et Brault par rapport à certaines interprétations offertes par celui-ci concernant la crise scolaire ontarienne du début du 20<sup>e</sup> siècle. En 1965, le manuel révisé de Lucien Brault intitulé *Le Canada au XXe siècle* est publié, mais sans le chapitre qu'avait écrit Brault sur la crise du Règlement 17.

En 1963, le frère Léon, membre de la congrégation des Frères des écoles chrétiennes publie *Notre héritage européen*. Ce manuel est le premier manuel en français à être autorisé pour utilisation dans les écoles secondaires ontariennes pour une matière autre que le français (CRCCF, 2005).

De plus en plus, la construction d'écoles secondaires polyvalentes provoque la fermeture des petites écoles secondaires publiques et catholiques. Entre 1960 et 1966, 20 écoles secondaires bilingues catholiques privées ferment leurs portes, dont près de la moitié des écoles qui ont été créées après 1950 (Lang, 2003). En 1962, avec le Plan Robarts, le gouvernement de l'Ontario transforme la façon dont l'école secondaire opère. Cette réforme divise l'éducation secondaire en trois branches d'études : Arts et Sciences; Affaires et Commerces; Technologie et Techniques. Chaque branche offre un cours de quatre ans et un de cinq ans, le cours de cinq ans s'adressant aux élèves plus doués qui désirent faire des études universitaires après la treizième année (Lang, 2003). Ce plan menace les neuvième et dixième années dans les écoles séparées, car on craint que les élèves qui les fréquentent ne puissent pas s'adapter aux écoles publiques après avoir terminé leur dixième année dans le système catholique (Lang, 2003). De plus, depuis 1969, un nouveau règlement, le Règlement 45, permet aux écoles secondaires publiques d'offrir une heure d'enseignement religieux par semaine (Gourgon, 2016).

En avril 1964, l'ACFÉO présente un mémoire au premier ministre Robarts afin de réclamer le droit d'enseigner toutes les matières en français au secondaire sauf le cours d'anglais. Même si la Circulaire 46 autorise l'enseignement du français pour tous les niveaux, aucun manuel en français n'est approuvé pour une matière autre que le français de la onzième à la treizième année (Lang, 2003). En 1965, le gouvernement de l'Ontario autorise officiellement l'enseignement en français de certaines matières au secondaire, dont l'histoire et la géographie (Godbout 1980). Dès 1962, le comité des manuels de l'AEFO tente de trouver des manuels d'histoire universelle de langue française qui pourraient être approuvés par le ministère de l'Éducation. Le choix s'arrête sur la collection de trois manuels suisses intitulés *Histoire générale* qui peut être utilisé dans les écoles à partir de 1965 (CRCCF, 2005).

En 1967, plus de 21 000 élèves reçoivent une éducation secondaire en français en Ontario. De ceux-ci, plus de 5000 sont inscrits dans les neuvième et dixième années offertes dans les écoles séparées, et plus de 3000 sont inscrits dans des écoles secondaires catholiques privées. Le reste fréquente les *High Schools* bilingues publics où ils reçoivent au moins un cours en français (Welch, 1991).

## **1.6 L'obtention d'écoles secondaires françaises et la lutte pour l'autonomie administrative (1968 à 1997)**

En 1968, le gouvernement de l'Ontario adopte la loi sur l'administration des écoles (loi 140), ainsi que la loi sur les écoles secondaires et les conseils scolaires (loi 141). Ces lois reconnaissent officiellement les écoles élémentaires de langue française, permettent la création d'écoles secondaires publiques de langue française en Ontario et garantissent l'octroi de subventions publiques à ces écoles (Godbout, 1980 ; Gourgon, 2016 ; Riopel, 2018). La majorité des écoles secondaires religieuses privées ferment leurs portes et leurs édifices sont achetés par les divers conseils scolaires pour rouvrir en tant qu'écoles secondaires de langue française publiques ou non confessionnelles (Welch, 1991). Au total, seize écoles catholiques privées et cinq écoles bilingues publiques deviennent en septembre 1968 les premières écoles secondaires publiques de langue française en Ontario.

Ces nouvelles écoles secondaires font partie de conseils scolaires publics anglophones où des conseillers francophones sont réunis dans les Comités consultatifs de langue française (CCLF) (Gourgon, 2016). Il faut dire que les nouvelles lois offrent trois différentes options pour les francophones: ceux-ci peuvent obtenir la création de classes de français et d'autres matières en français pour les élèves francophones dans des écoles anglaises; ils peuvent obtenir des sections complètement françaises au sein d'écoles anglaises; et finalement, ils peuvent obtenir des écoles polyvalentes de langue française (Lang, 2003). La loi 141 favorise ainsi les écoles secondaires mixtes, c'est-à-dire des écoles où l'enseignement en français est permis. En 1968, on compte 44 écoles secondaires mixtes. Le droit à l'enseignement en français au secondaire est donc affirmé, mais le gouvernement ne lui accorde pas le même statut que l'enseignement en anglais, puisque les écoles francophones sont formées au sein de conseils scolaires anglophones (Lang, 2003).

Une conséquence importante des lois 140 et 141 est la diminution du pouvoir de l'Église catholique dans l'éducation des francophones. La disparition presque totale des écoles secondaires catholiques privées transforme l'offre éducative pour les francophones de l'Ontario (Lang, 2003). Des changements s'opèrent aussi au sein de l'ACFÉO. Dès 1969, l'organisation veut s'occuper d'élargir son champ d'interventions afin de ne plus se limiter au seul domaine de l'éducation, mais aussi de toute question touchant la

communauté franco-ontarienne. Son nom devient l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) (Bock, 2019).

L'offre de manuels scolaires en français autorisés dans la Circulaire 14 augmente avec la création des écoles de langue française. Vers la fin des années 1960, la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme sensibilise le gouvernement fédéral à l'importance de l'éducation dans la langue de la minorité. Dans son deuxième rapport, déposé en 1969, la commission établit clairement que « l'égalité et l'épanouissement des deux langues passent par le droit à une éducation de qualité équivalente dans la langue officielle officielle [du choix de la personne] » (Rapport de la commission Laurendeau-Dunton cité dans Pilote et Magnan, 2008). En 1969, Ottawa adopte la Loi sur les langues officielles, qui annonce l'égalité du français et de l'anglais dans les institutions du gouvernement fédéral. La loi crée un programme de subventions pour les organismes communautaires et inclut d'importants transferts d'argent dans le but de soutenir l'éducation de langue française (Dupuis, 2017). Toujours dans le cadre de la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, Marcel Trudel et Geneviève Jain effectuent une enquête portant sur quatorze manuels d'histoire destinés aux élèves de la cinquième à la treizième année, à travers le pays, en anglais comme en français. Cette étude est l'une des premières à s'intéresser aux contenus et aux messages véhiculés dans les manuels scolaires. Les auteurs notent comment plusieurs thèmes d'intérêt dont le nationalisme canadien est représenté de façon différente dans les manuels rédigés par des auteurs français et des auteurs anglais. Dans leur conclusion, Trudel et Jain (1969 – 1971) proposent l'écriture d'un seul manuel par des historiens français et anglais afin d'unir les différents points de vue en une seule histoire. Le manuel *Unité et diversité* de Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel publié en 1968 et réédité en 1971 est une tentative de répondre à cette proposition.

Au cours des années 1970, le peu de pouvoir des CCLF alimente le débat entourant la création de conseils scolaires entièrement francophones. Le rapport de la Commission Mayo, déposé en 1976, recommande la création d'un conseil scolaire pour Ottawa-Carleton, une recommandation que la ministre de l'Éducation d'alors, Bette Stephenson, refuse catégoriquement.

Pendant ce temps, des organismes francophones font leur apparition dans le monde de la publication littéraire et de la production de matériel éducatif. En 1973, la maison

d'édition Prise de parole est fondée à Sudbury. Elle se spécialise dans la publication d'œuvres franco-ontariennes en plus de rendre accessible, par la traduction, des œuvres importantes d'auteurs canadiens-anglais et des Premières Nations. Un an plus tard, le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP) naît à Ottawa. Contrairement aux éditions Prises de Parole qui s'intéressent aux œuvres littéraires, le CFORP assure la conception et la distribution de matériel pédagogique afin de combler un manque dans les écoles de langue française de l'Ontario. Les instruments de travail et les trousseaux d'outils du CFORP favorisent une meilleure compréhension de l'histoire des Canadiens français et des francophones de l'Ontario (Juteau et Séguin Kimpton, 2014).

En 1984, Fernand Carrière anime une table ronde d'experts à l'émission *Ontario trente* diffusée sur les ondes de Radio-Canada, afin de discuter des avancées du monde de la publication francophone en Ontario durant la dernière décennie. Lors de cette discussion, on explique que la production de manuels scolaires francophones en Ontario en est à un « niveau artisanal » (Carrière, 1984). Ce retard, par comparaison aux maisons d'édition québécoises, se fait sentir dans le domaine de la production de manuels scolaires, un domaine pourtant très lucratif. Les éditions Prise de Parole commencent à acquérir une capacité technique depuis quelques années, mais l'expertise constitue un obstacle considérable. Les maisons d'édition doivent d'abord investir et prendre des risques afin de faire leurs preuves et obtenir des contrats d'impression. C'est ce que fait Prise de Parole en décidant d'investir 50 000 \$ pour la production du *Manuel de sciences* pour la septième et la huitième années, rédigé par Alcide Gourde (Carrière, 1984).

Il faut aussi mentionner que le gouvernement de l'Ontario investit des sommes importantes dans la production de manuels à travers le Fonds de la langue française. Malgré cela, les manuels écrits par des auteurs ontariens sont imprimés principalement par des maisons d'édition du Québec. De plus, on évalue que seulement 5 % des manuels en français mentionnés dans la Circulaire 14 sont d'auteurs francophones de l'Ontario et que la majorité de ces manuels sont d'auteurs québécois (Carrière, 1984). À cela s'ajoute le défi de la reconnaissance, car même lorsqu'un manuel est produit partiellement ou entièrement en Ontario, les enseignants ne le préfèrent ou ne l'utilisent pas nécessairement (Carrière, 1984).

Il demeure qu'en dix ans, le CFORP a produit plus de 2000 documents pédagogiques, dont la collection Pro-F-Ont, une collection de monographies cherchant à conscientiser les élèves quant au rôle que jouent les francophones de l'Ontario dans le développement de leur communauté (CFORP, 2013). Le CFORP participe aussi à la formation identitaire chez les francophones de l'Ontario en élaborant, à la demande de l'AEFO, une anthologie comprenant quatre volumes de textes littéraires rédigés par des francophones de l'Ontario ou traitant de l'Ontario français. De plus, à l'occasion de son dixième anniversaire, le CFORP publie un document intitulé *Agenda historique de l'Ontario français* traitant des faits saillants et des personnages importants de l'histoire de l'Ontario français. En bref, les documents publiés par le CFORP sont destinés aux écoles, mais l'organisme n'a pas le monopole quant à la production de matériel scolaire. Des œuvres littéraires publiées chez *Prise de Parole* se retrouvent dans les salles de classe à travers des cours de littérature franco-ontarienne, et des manuels scolaires continuent d'être imprimés dans les grandes maisons d'édition québécoises. Par exemple, le premier manuel d'histoire franco-ontarienne pour les élèves du secondaire écrit par Robert Choquette est publié en 1980 à Montréal par la maison d'édition *Études Vivantes*. Le manuel est intitulé *L'Ontario français, historique* (Dorais, 2016).

En 1982, la proclamation de la loi constitutionnelle et la création de la Charte canadienne des droits et libertés marquent un tournant important concernant les droits à l'instruction dans la langue de la minorité. L'article 23 de la Charte indique que :

« Les citoyens canadiens dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident ou qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province, ont, dans l'un ou l'autre cas, le droit d'y faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans cette langue » (Charte Canadienne des droits et libertés).

L'article 23 oblige les gouvernements de chaque province à assurer l'instruction des Canadiens dans la langue de leur choix, et ce, même dans les régions où seulement une minorité de résidents parlent cette langue. Ceci donne le coup d'envoi à une série de mesures légales pour le développement d'un système scolaire répondant aux besoins de la communauté francophone, et passe par le financement des écoles de confession catholique

et par la formation de conseils scolaires francophones homogènes (Labrie et Lamoureux, 2003).

En 1984, le CFORP présente un diaporama à Queen's Park à Toronto portant sur les luttes que les francophones ont menées afin de préserver leur identité. On demande alors au ministre de l'Éducation pourquoi l'éducation catholique en français est disponible seulement jusqu'à la dixième année (CFORP, 2013). Quelques semaines plus tard, le premier ministre Davis annonce le « parachèvement », c'est-à-dire l'extension aux écoles secondaires du financement octroyé aux écoles séparées. Le financement complet des écoles secondaires séparées est interprété comme une réparation historique puisque les écoles séparées ont des racines profondes dans l'histoire de l'Ontario français (Gourgon, 2016). Cette nouvelle loi permet le financement par les fonds publics des écoles secondaires catholiques. Donc les conseils scolaires catholiques, qui ne régissaient jusque-là que des écoles élémentaires, peuvent dorénavant construire des écoles secondaires et du même coup augmenter le montant de taxes scolaires leur étant transféré (Welch, 1991).

En 1986, le gouvernement de l'Ontario adopte le projet de loi 75 qui reconnaît le droit des communautés francophones de prendre en charge la gestion de leur système d'éducation en créant des sections de langue française (SLF) au sein des conseils scolaires de langue anglaise (Labrie et Lamoureux, 2003). La loi 109 permet la création du Conseil des écoles françaises de la communauté urbaine de Toronto, en décembre 1988, et du Conseil scolaire de langue française d'Ottawa-Carleton, en janvier 1989. Ce dernier sera divisé en deux conseils en 1994, soit un conseil catholique et conseil un public (Gourgon, 2016).

En 1990, la Cour suprême donne raison aux francophones de l'Alberta qui demandent leurs propres écoles. L'arrêt Mahé précise le caractère « réparateur » de l'article 23 de la charte et établit l'objectif de maintenir les deux langues officielles du Canada et les cultures qu'elles représentent en plus de favoriser l'épanouissement de ces langues. En Ontario, ce jugement demande un nouveau système d'éducation, c'est-à-dire des conseils scolaires entièrement gérés par les membres de la communauté linguistique concernée (Pilote et Magnan, 2008).

En 1994, une recommandation de la Commission royale d'enquête sur l'éducation présente sa vision dans le but d'entraîner des changements importants au système scolaire

secondaire. La commission recommande entre autres l'instauration de deux genres de cours académiques et appliqués, la réduction des champs de spécialisation offerts et l'élimination progressive de la treizième année (Gourgon, 2016). Le gouvernement entreprend une retouche des structures de gouvernance et l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) est créé (Bélangier et Turner, 2014). En 1995, quatre conseils scolaires de langue française en Ontario sont créés : le Conseil scolaire public d'Ottawa-Carleton (CEPOC) ; le Conseil des écoles catholiques d'Ottawa-Carleton (CECLF-OC) ; le Conseil des écoles françaises de la communauté urbaine de Toronto (CEFCUT) ; et le Conseil des écoles catholiques des comtés unis de Prescott-Russell (CECLF-PR). Il y a aussi 42 SLF au sein des conseils scolaires catholiques et 22 au sein des conseils publics desservant des francophones (Gourgon, 2016).

En 1997, le gouvernement conservateur de Mike Harris adopte la loi 104. Celle-ci fait partie d'une initiative politique plus large ayant pour but de réduire les coûts de l'administration scolaire. Pourtant, pour les francophones de l'Ontario, la loi 104 signifie la pleine gestion de leurs écoles grâce à des structures administratives entièrement de langue française. La loi 104 fait passer le nombre de conseils scolaires dans la province de 129 à 66 et réduit le nombre de conseillers scolaires élus (Labrie, Wilson et Heller, 2003). Les quatre conseils scolaires de langue française ainsi que les 59 sections françaises et huit comités consultatifs sont regroupés en douze conseils scolaires, quatre conseils publics et huit conseils catholiques (Labrie, Wilson et Heller, 2003). En 1998, 385 écoles françaises publiques et catholiques existent et desservent une population de plus de 94 000 élèves (Labrie et Lamoureux, 2003). Au cours de cette période, l'AEFO devient une association de plus en plus syndicale et s'intéresse principalement au développement professionnel de ses membres (Gourgon, 2016).

Pendant ce temps, la production de manuels scolaires continue d'être dominée par les grandes maisons d'édition torontoises et montréalaises. Cela n'empêche pas que le monde de la publication en Ontario français se développe. En plus de la maison d'édition Prise de Parole à Sudbury, l'Interligne est fondé à Vanier en 1981, Vermillon est fondé à Ottawa en 1982, le Gref (Groupe de recherche en études francophones) naît à Toronto en 1987, Le Nordir débute à Hearst en 1988 puis déménage à Ottawa, et les éditions David voient le jour en 1993 à Orléans (Hotte, Boudreau, Delic, Dumoulin et Noël, 2010). Prise

de Parole demeure la maison d'édition la plus ancrée dans l'Ontario français et a moins tendance que ses homologues à publier des textes provenant du Québec (Melançon, 2003). Le CFORP continue de diversifier son offre de matériel pédagogique grâce à l'élaboration de logiciels de robotique et de mathématiques au moment où l'ordinateur transforme la demande dans le monde de l'éducation. L'organisme publie aussi des troupes d'apprentissage en lecture, vocabulaire, musique et arts (CFORP, 2013).

### **1.7 L'autonomie, l'aménagement linguistique et la construction identitaire à l'école (1997 à aujourd'hui).**

Des changements importants s'opèrent au début du millénaire dans les écoles de l'Ontario. La treizième année est abolie en 2003, puis le ministère de l'Éducation de l'Ontario se dote, en 2004, d'une Politique d'aménagement linguistique (PAL). Selon le ministère, le but de cette politique est de s'assurer que l'ensemble des institutions responsables de l'éducation en langue française dans la province adopte une même ligne de conduite en matière d'aménagement linguistique afin de pouvoir assurer la protection, la valorisation et la transmission de la langue et de la culture françaises en milieu minoritaire (MEO, 2004). Cette politique tente de guider les écoles francophones dans leur rôle d'agent reproducteur de la langue. La PAL se veut un document rassembleur et donne aux nouveaux conseils scolaires une vision et une raison d'être communes (Bélanger et Turner, 2014 ; Riopel, 2018). Certaines politiques en éducation s'ajoutent à la PAL et transforment l'environnement éducatif des jeunes francophones de l'Ontario. En 2006, la scolarité obligatoire est prolongée jusqu'à l'âge de 18 (Bélanger et Turner, 2014). En 2009, le ministère de l'Éducation lance son cadre d'orientation et d'intervention sur la culture. Celui-ci appuie la PAL dans une perspective de construction identitaire (Farmer et Bélanger, 2012).

Il faut aussi mentionner qu'en Ontario le curriculum en français est développé en parallèle avec le curriculum en anglais, mais que certaines différences sont permises. Les deux curriculums se rejoignent sur le plan des compétences à acquérir, mais des différences peuvent survenir dans l'étude de certaines questions. On observe une sous-représentation de la francophonie hors Québec dans les programmes d'histoire anglophone de l'Ontario. Le programme français par contre met de l'avant le fait français (Brunet et Gani, 2020).

Donc, il arrive désormais que des manuels soient disponibles en français seulement afin de répondre aux attentes de la version française du curriculum. Un exemple de manuel conçu pour un public uniquement francophone est le manuel d'histoire du Canada dirigé par l'historien Gratien Allaire, professeur à l'Université Laurentienne. Ce manuel intitulé *Un siècle d'histoire – Le Canada de la Première guerre mondiale à nos jours* est publié en 2010 à Montréal par le Groupe Modulo inc.

La façon dont les manuels scolaires sont approuvés est aussi appelée à se transformer. En 2002, la liste Trillium remplace la Circulaire 14 après 113 ans d'existence. Sur le site web du gouvernement de l'Ontario, on explique que la liste Trillium offre un processus simplifié en ligne pour l'approbation de manuels scolaires en anglais et en français pour une utilisation dans les salles de classe en Ontario. En vertu de la Loi sur l'éducation, les enseignants doivent s'assurer que les manuels utilisés dans leurs salles de classe soient approuvés. Tous les manuels qui apparaissent sur la liste Trillium comprennent au moins 85 % des connaissances et des compétences que les élèves sont censés acquérir selon le curriculum.

Le CFORP publie quelques manuels scolaires pendant cette période. En 2000, les ressources nécessaires pour les cours de français en neuvième et dixième années sont publiées. Cela est suivi en 2001 de la publication des ressources pour la onzième année et, en 2002, de la publication des ressources pour la douzième année. En 2004, le manuel *L'Ontario français : des Pays-d'en-Haut à nos jours*, corédigé par Gaétan Gervais et Michel Bock, est publié dans le cadre du 30<sup>e</sup> anniversaire du CFORP (CFORP, 2013). Ce manuel est introduit dans les écoles secondaires pour le cours d'histoire de l'Ontario français pour les élèves de la douzième année. Toutefois, ce cours est offert de façon optionnel et peu d'école l'offre à leurs élèves. Le manuel de Gervais et Bock propose une synthèse des quatre siècles de présence française en Ontario et on y décrit l'Ontario français comme étant une communauté de mémoire (Dorais, 2016). Entre 2005 et 2013, le CFORP publie les manuels de français de la première à la huitième année et révisé les ressources en français pour le secondaire après la révision du curriculum par le ministère de l'Éducation en 2007.

Toujours pendant les années 2000, la publication d'œuvres littéraires se poursuit et une partie des livres publiés visent les écoles. Un rapport intitulé *La chaîne du livre en*

*Ontario français un état des lieux* décrit le milieu littéraire de l'Ontario français. Les auteurs du rapport remarquent que 6 % des livres publiés en 2008 par les maisons d'édition franco-ontariennes sont des manuels scolaires. Par contre, seulement 14 % des auteurs des livres publiés en 2008 dans les maisons d'édition franco-ontariennes sont franco-ontariens (Hotte, Boudreau, Delic, Dumoulin et Noël, 2010). Le rapport ne mentionne pas si les manuels scolaires publiés sont d'auteurs franco-ontariens ou non, mais explique qu'il y a une motivation financière derrière la publication de manuels scolaires. Le CFORP se tourne de plus en plus vers l'offre de cours en ligne et de ressources numériques. Depuis 2001, 80 cours en ligne sont créés en plus de ressources numériques pour la salle de classe tels que le manuel de science *Tremplin* pour la quatrième année, un manuel entièrement sur clé USB.

Aujourd'hui, il existe en Ontario plus de 400 écoles de langues françaises financées par les fonds publics. Ces écoles sont toujours réparties entre 12 conseils scolaires. Selon les données du ministère de l'Éducation de l'Ontario, en 2018-2019, les écoles de langue française comptaient plus de 86 000 élèves au primaire et presque 25 000 élèves au secondaire.

## **1.8 Conclusion**

En conclusion, ce chapitre a tenté de décrire l'évolution du manuel scolaire depuis la création du système scolaire ontarien jusqu'à nos jours. Nous avons discuté des manuels scolaires et d'autres types de matériel pédagogique afin de bien établir le contexte entourant notre objet de recherche, c'est-à-dire les manuels d'histoire du Canada utilisés par les élèves francophones de l'Ontario au niveau secondaire.

Rappelons-nous que, jusqu'en 1885, l'école française en Ontario n'était pas soumise aux mêmes politiques du manuel unique qui prévalaient au Canada anglais, d'autant plus que des manuels québécois étaient permis par le surintendant de l'éducation. Des politiques de plus en plus vexatoires de la part du gouvernement provincial envers les écoles de langue française culminent en 1912 avec l'implémentation du Règlement 17 qui interdit l'enseignement en français à partir de la troisième année. Des concessions sont apportées au Règlement 17 en 1927 et, lors des décennies qui suivent, des manuels en français sont mis à la disposition des écoles bilingues grâce aux travaux de traduction de

Louis-Charbonneau, et par la suite grâce au travail du comité des manuels de l'AEFO. Par contre, au niveau secondaire, seules les écoles privées catholiques enseignent officiellement en français les matières comme l'histoire, donc les manuels en français qui circulent sont écrits par des communautés religieuses.

Quelques manuels d'histoires rédigés en français ou résultant de collaborations entre des historiens francophones et anglophones sont rendus disponibles pendant les années 1960. En 1968, les francophones obtiennent finalement le droit de créer des écoles francophones financées par les fonds publics. Lors des années qui suivent, des organismes proprement francophones tels que la maison d'édition Prise de Parole et le CFORP font leur apparition dans le monde de la publication et de la distribution de matériel pédagogique en français. Ces organismes ne sont pas toujours en mesure de faire concurrence aux grandes maisons d'édition québécoises qui obtiennent en grande partie les contrats de publication de manuels scolaires français pour les écoles de l'Ontario. En 1997, le gouvernement accorde aux francophones la pleine gestion de leurs écoles en créant 12 conseils scolaires homogènes francophones. L'implémentation de la Politique d'aménagement linguistique (PAL) du ministère de l'Éducation et l'apparition d'un cours optionnel sur l'histoire de l'Ontario français créent une demande pour davantage de manuels rédigés en français en Ontario. Puisque le curriculum en français et en anglais des écoles ontariennes n'est pas identique, il arrive que des manuels soient disponibles en français seulement ou que les versions traduites en français des manuels diffèrent de la version originale.

La façon dont les différents manuels représentent la population canadienne-française à travers les années nous intéresse puisqu'elle se transforme selon le contexte historique et selon la représentation identitaire des personnes qui créent le manuel. Il est intéressant de noter comment une génération influencera la prochaine grâce à l'élaboration de nouveaux manuels scolaires. Notre recherche porte sur la représentation de l'identité canadienne-française dans les manuels scolaires d'histoire du Canada utilisés dans les écoles fréquentées par les francophones de l'Ontario à travers les époques.

**Question de recherche :**

Notre question de recherche est donc la suivante : Comment pouvons-nous décrire l'évolution de la représentation des Canadiens français, plus spécifiquement les Canadiens français de l'Ontario, dans les manuels scolaires d'histoire utilisés dans les écoles fréquentées par les francophones de l'Ontario depuis la Confédération jusqu'à nos jours ?

## CHAPITRE 2 — CADRE THÉORIQUE

Nous avons exploré au premier chapitre l’histoire des manuels scolaires en français, leur production et approbation en Ontario. Le choix du manuel scolaire comme source pour une étude n’est pas nouveau, rappelons-le. Les manuels sont souvent utilisés par les historiens et les chercheurs afin de mieux interpréter l’enseignement de l’histoire et son évolution. Les choix formulés dans le curriculum définissent la version officielle de la conscience historique collective (Brunet, 2016 ; Clark, 2005).

Dans ce chapitre, nous présenterons une recension des écrits afin de définir comment les manuels scolaires d’histoire influencent et reproduisent la mémoire collective. Nous allons aussi nous pencher sur le concept d’identité collective. Finalement, nous allons présenter quelques études portant sur la représentation de différents groupes au sein de manuels scolaires, et nous attarder sur la façon dont les auteurs de ces études conçoivent l’analyse de contenu dans l’étude de matériel scolaire ou pédagogique.

En d’autres termes, nous allons explorer comment les manuels scolaires contribuent à la construction identitaire, spécialement en ce qui concerne les identités collectives. Selon Crawford (2004), les manuels sont des artefacts culturels qui encouragent une certaine homogénéité de la culture par la promotion d’attitudes et par la construction de mémoires historiques partagées. Nous allons discuter du concept d’identité collective, spécialement de ses composantes narratives et de comment celles-ci se rapportent aux récits véhiculés dans les manuels scolaires d’histoire nationale. L’identité canadienne-française est celle d’une collectivité qui doit se redéfinir à travers les époques (Juteau, 2015). Cette autodéfinition est façonnée par les perspectives et positions épistémologiques de celui qui produit le récit (Lévesque et Croteau, 2020).

Finalement, nous allons présenter plusieurs études portant sur le manuel scolaire et son contenu. Ces études abordent le lien qui unit le manuel d’histoire et la construction identitaire. Nous nous attarderons au concept de représentation et à l’importance de la représentation d’un groupe donné dans les outils pédagogiques utilisés dans les écoles. Nous observerons comment les auteurs de ces études choisissent d’analyser le contenu des manuels scolaires et les liens qu’ils font entre le contenu présenté et la représentation d’un groupe.

## **2.1 Le manuel scolaire**

Tout d'abord, nous devons définir les traits qui différencient le manuel scolaire des autres œuvres littéraires. Selon Clark (2009), le manuel scolaire est tout simplement un livre utilisé dans les écoles à des fins d'instruction. Donc, un roman peut être considéré comme un manuel scolaire s'il est utilisé à des fins éducatives. Inversement, un livre rédigé pour la salle de classe, mais qui ne trouve pas preneur, ne peut pas être considéré pleinement comme un manuel scolaire. Selon le ministère de l'Éducation de l'Ontario, un manuel scolaire est une ressource d'apprentissage complète, imprimée ou électronique, conçue pour appuyer une partie importante des exigences du curriculum de l'Ontario relativement à une matière en particulier.

Les opinions concernant l'utilisation du manuel scolaire en salle de classe varient. De son côté, Parvin (1965) souligne une dualité d'opinion en ce qui concerne l'utilisation du manuel scolaire en salle de classe. Elle explique que, pour certains, le manuel est indispensable à l'apprentissage, alors que pour d'autres, il est la béquille de l'enseignant malhabile. Choppin (1980), quant à lui, considère que le manuel est l'instrument pédagogique par excellence, puisqu'il s'inscrit dans une longue tradition de méthodes d'enseignement. Dans cette perspective, le manuel est le support dans lequel sont inscrites les notions que l'apprenant doit connaître. Ces notions sont déterminées par la société dans laquelle l'apprenant évolue.

En bref, les manuels scolaires représentent un objet d'étude pertinent puisqu'ils sont présents dans presque toutes les classes. Leur publication est étroitement liée aux curriculums élaborés par l'État. Rappelons qu'avant 1960, il était commun au Canada d'avoir un seul manuel approuvé par matière, ce qui rendait le manuel aussi important que le curriculum lui-même (Clark, 2009). Depuis, la Circulaire 14, et la liste Trillium, peuvent parfois proposer plus d'un manuel pour un même cours si les ces différents manuels répondent aux exigences du curriculum. Les manuels scolaires conservent toutefois une place importante au sein de la salle de classe.

### **2.1.1 Le rôle du manuel scolaire**

Selon Martineau (2006), le rôle du manuel scolaire est de faciliter l'enseignement et l'apprentissage en servant de référence aux élèves et aux personnes qui soutiennent leur

apprentissage. Les élèves sont exposés aux manuels dès leur arrivée à l'école. Pour un bon nombre d'entre eux, les manuels sont leur première et parfois leur seule exposition précoce aux livres et à la lecture, expliquent Apple et Christian-Smith (1991). Selon Fontanini (2007), les élèves estiment souvent qu'il ne peut y avoir d'erreurs dans les manuels scolaires. Enseignants, parents et élèves font instinctivement confiance à ces bouquins. Bien que les élèves conçoivent le manuel comme une source de connaissances très fiable, ils expriment un certain dédain du manuel et de son utilisation, explique Bain (2006). Le manuel est souvent inintéressant et monotone, pourtant les élèves ne veulent pas s'en départir puisqu'ils le considèrent comme une source de contenus fiable, indique pour sa part Brunet (2016). Donc, en plus d'être porteurs d'une certaine autorité, les manuels sont valorisés par les différents acteurs qui l'utilisent, surtout les élèves.

Par contre, ce qui distingue vraiment le manuel d'un autre livre est sa relation avec l'école, et du fait même, sa relation avec l'État. Par relation avec l'État, nous nous référons au fait que la plupart des manuels ne sont pas produits grâce à l'inspiration ou le bon vouloir d'un auteur. Ils sont écrits spécifiquement dans le but de transmettre un curriculum. Des maisons d'édition choisissent de produire des manuels en raison de leur valeur économique et le contenu doit suivre le curriculum qui est déterminé par le ministère de l'Éducation (Clark, 2009). Selon Wagner et Tisserant (2010), les manuels scolaires occupent une place privilégiée au sein de l'éducation vu leur position stratégique, ainsi que les influences qui leur sont attribuées. Les informations présentées dans le manuel sont perçues par l'apprenant comme étant la version « officielle » des faits (Clark, 2009).

En plus du contenu didactique, le manuel a pour mission de transmettre des valeurs et des normes d'une société. Selon Fontanini (2007), les manuels transmettent une vision du monde, des modèles de comportements sociaux, des normes et des valeurs. Martineau (2006) signale en toutes lettres que les manuels doivent être porteurs de culture et faire la promotion de certaines valeurs en plus de transmettre des contenus pédagogiques. Le manuel doit transmettre aux élèves une vision du vivre-ensemble, des valeurs, des traditions et un sentiment d'appartenance à la nation, souligne pour sa part Choppin (1980). Ce sont donc les valeurs et les représentations sociales transmises par le manuel utilisé dans les cours d'histoire qui nous intéressent particulièrement.

### **2.1.2. Le manuel scolaire et le cours d'histoire**

Le cours d'histoire est une ressource puissante pour façonner la formation identitaire des élèves et les relations intergroupes au sein de toute société. Le groupe dominant a le pouvoir de produire des connaissances qui reconstruisent leur mémoire passée et collective à travers le cours d'histoire (Nasser et Nasser, 2008). Selon Laloux-Jain (1974), l'histoire et la géographie se prêtent à la transmission d'idéaux nationaux, encore plus que les autres matières. Ces matières contribuent, selon elle, au sentiment de solidarité à l'intérieur du groupe et à la perception des objectifs que se donne ce groupe. L'histoire joue donc un double rôle dans la formation du sentiment d'appartenance. D'abord, elle construit un lien entre les membres du groupe en leur faisant prendre conscience d'une expérience historique commune ; ensuite, elle aide à définir et à justifier les autres éléments du sentiment d'appartenance tels que la loyauté envers la patrie, son gouvernement et ses institutions (Laloux-Jain, 1974).

Ce qui explique la position particulière du manuel d'histoire par rapport au manuel des autres matières, selon Moreau (2006), c'est que l'enseignement de l'histoire n'est pas expérimental. Le manuel d'histoire devient donc un support essentiel à l'aide duquel l'apprenant peut interagir avec la matière. Cette mise en relation entre l'élève et l'histoire ne peut être faite à l'aide de laboratoires ou d'exercices pratiques. Ceci explique que la relation de l'élève avec le manuel scolaire d'histoire soit plus forte que dans d'autres disciplines (Brunet, 2016). Il est donc important de discuter de la discipline historique et de l'étude de l'histoire par les historiens. Ces historiens sont souvent appelés à rédiger des manuels d'histoire pour les écoles primaire et secondaire.

### **2.1.3 Le manuel scolaire d'histoire et la reproduction de la mémoire**

Clark (2005) exprime l'idée selon laquelle le manuel scolaire d'histoire n'est pas qu'un simple outil pour enseigner l'histoire, mais un lieu de reproduction de la mémoire historique. Elle qualifie le manuel scolaire de *lieux de mémoire*, reprenant par là l'expression de Pierre Nora, c'est-à-dire un lieu où se définit et se construit la mémoire collective. La mémoire et l'histoire ne sont pas synonymes, selon Nora (1989). En fait, la mémoire est ouverte à la dialectique du souvenir. C'est dans le passage de la mémoire à l'histoire que chaque groupe social doit redéfinir son identité. Ricœur (1994) démontre

l'existence d'un rapport de filiation entre l'histoire comme science humaine et le récit traditionnel, puisque dans l'action d'interpréter des faits historiques, l'historien utilise une rhétorique visant à relier certains événements sous une forme narrative. L'histoire ne peut être qu'un récit ; l'explication en histoire ne diffère pas de l'explication dans les autres sciences (Ricœur, 1983). Ni complètement issue de la discipline historique, ni récit fictif, l'histoire nationale enseignée à l'école est parsemée de discours narratifs et de récits qui ont pour but la reproduction de la mémoire. Donc, l'aspect narratif de l'histoire se produit non seulement sur le plan du récit, mais aussi sur le plan de sa compréhension. Ainsi, le manuel d'histoire n'appartient pas exclusivement à l'histoire, mais aussi à la mémoire. Moreau (2006) indique que le manuel ne présente pas l'histoire complète et vraie, mais un message structuré, présentant un visage ou une face culturelle liée à la mémoire.

L'élève est ainsi encouragé à développer un sentiment d'appartenance à la collectivité par le biais du récit exprimé dans le cours d'histoire. Létourneau et Caritey (2008) ont remarqué que le cours d'histoire joue un rôle important dans la façon dont une mémoire du passé est formé.

« Le cours d'histoire nationale apparaît en effet comme un moyen central d'intervention et un lieu majeur de conformation de la vision et la conscience qu'ont les jeunes Québécois de l'histoire de leur société d'appartenance » (Létourneau et Caritey, 2008, p. 92).

Cette conscience historique développée grâce au cours d'histoire influence la construction de l'identité collective chez les élèves.

#### **2.1.4 Le manuel d'histoire et la représentation de l'identité collective**

Bellehumeur, Tougas et Laplante (2009) définissent l'identité collective comme une partie du concept de soi qui provient de la conscience d'une appartenance à un groupe social, de la valorisation de ce groupe et de la portée émotionnelle de cette appartenance pour les individus. Les événements marquants du passé façonnent la manière dont les personnes s'identifient à un groupe d'appartenance (Bellehumeur, Tougas et Laplante, 2009). Le processus de construction identitaire est actif et se continue tout au long de la vie d'une personne. Les recherches sur ce sujet reconnaissent le caractère dynamique de la construction identitaire qui est un processus à la fois social et psychologique (Pilote et Magnan, 2012).

L'identité collective doit s'imaginer et se raconter pour se propager. Elle résulte de choix qui sont ancrés dans des représentations culturelles et historiques. À travers ces représentations, qui sont loin d'être immuables, l'identité collective se métamorphose selon les besoins de la collectivité. Selon Breton (1983), « l'identité et l'organisation sociale de la collectivité sont enracinées dans son histoire, mais elles le sont dans une histoire constamment réinterprétée et adaptée aux exigences de chaque époque » (p. 27). Ces représentations de l'identité collective se propagent par des symboles, des mythes et des récits historiques. Elles relient les membres de la communauté et dépendent surtout du sentiment d'appartenance que les membres de la communauté ressentent envers elle. Welch (1991) explique que toutes les communautés possèdent des symboles et des rituels qui ont une signification pour elles. Ces créations sociales de la communauté sont une façon d'exprimer des spécificités et renforcent ainsi son sens de l'identité.

Juteau (2015) explique que l'action de s'« identifier » à un groupe signifie *de facto* qu'il existe des critères d'inclusion et d'exclusion, par lesquels les individus peuvent choisir de s'identifier comme appartenant ou non au groupe. L'identité collective est donc la reconnaissance du « nous » et la différenciation de l'autre. Juteau (2015) reprend la définition de Weber du groupe ethnique<sup>2</sup> pour expliquer ce lien de communalisation. Un lien qui, selon elle, doit donner naissance à l'orientation mutuelle des comportements. Le groupe ethnique est donc un :

« [...] groupe humain qui nourrit une croyance subjective à une communauté d'origine fondée sur des similitudes de l'habitus extérieur ou des mœurs, ou des deux, ou sur des souvenirs de la colonisation ou de la migration, de sorte que cette croyance devienne importante pour la propagation de la communalisation – peu importe qu'une communauté de sang existe ou non objectivement » (Weber, 1971 cité dans Juteau, 2015, p. 46).

L'identité collective renvoie dans cette perspective à la communauté ethnique. Mentionnons que celle-ci diffère de l'ethnicité et désigne un groupe composé d'individus qui partagent un sentiment d'appartenance et sont perçus par les autres en tant que membres du groupe. Ceci engendre des affiliations au-delà de la famille nucléaire. Thériault (1994) stipule que l'identité collective des Canadiens français en situation minoritaire est parfois

---

<sup>2</sup> Weber utilise le terme groupe ethnique pour désigner le lien de communalisation entre les individus du groupe. Le terme ethnique est utilisé différemment ailleurs dans notre thèse pour désigner un lien entre les mêmes d'un groupe d'une même ethnie.

d'ordre ethnique, parfois d'ordre national. Il emploie le terme nationalitaire pour illustrer la dimension de l'identité collective de ceux-ci. Selon Juteau (2015), les différents critères d'inclusion de l'identité nationale comprennent le territoire, l'origine, la langue, les mœurs, les coutumes, l'expérience, le passé historique, les lois et la religion, pour n'en mentionner que quelques-uns.

Ces différents critères d'inclusion et d'exclusion en lien avec l'identité collective peuvent être étudiés à travers le récit historique raconté à un échantillon d'apprenants. Par exemple, Létourneau et Caritey (2008) ont examiné comment le cours d'histoire nationale influence l'identité collective dans une étude portant sur le récit historique national tel qu'il est compris par des élèves de quatrième et cinquième secondaire (dixième et onzième années). Ils ont demandé aux participants de leur étude de produire des récits racontant l'histoire du Québec. Selon les auteurs, le cours d'histoire nationale est très important dans la construction identitaire. Ils ont noté différents mythes présents dans le récit historique de l'aventure québécoise raconté par les participants de leur étude, comme l'histoire d'un destin et l'histoire de la survivance.

Dans une étude semblable à celle de Létourneau et Caritey (2008), Lévesque, Croteau et Gani (2015) ont demandé à des élèves de la onzième et de la douzième années en Ontario de produire un récit de l'histoire de l'Ontario. Ils ont demandé les mêmes choses à de futurs enseignants afin de comparer si ceux-ci concevaient la francophonie ontarienne de la même façon que les élèves. Les auteurs ont donc tenté de discerner le récit enseigné au secondaire dans le cours d'histoire et se demandent si celui-ci reflète l'imaginaire collectif. « En racontant ce récit du passé, les membres d'une collectivité transcendent leurs différences individuelles pour se définir une origine commune » (Lévesque, Croteau et Gani, 2015, p. 177). Cette étude souligne que, depuis les années 1960, la population franco-ontarienne se construit une identité collective en puisant dans un récit du passé qui repose sur certaines instances politiques, culturelles et sociales. Les auteurs notent que les récits produits par leurs deux échantillons comportent souvent une vision militante du Canada français faisant référence à la survivance.

Les auteurs n'adressent pas le lien avec le matériel pédagogique ou les manuels scolaires dans cette étude. Il est intéressant de noter qu'une étude similaire fut répétée en 2016 par Lévesque et Croteau au Québec et en Ontario français auprès de 635 élèves du

secondaire. L'analyse croisée des résultats de cette étude comparative entre des élèves de deux provinces a permis aux auteurs d'observer le rôle que joue l'identité dans le développement de la conscience historique (Lévesque et Croteau, 2020). Dans les deux cas, on indique que l'identification collective des élèves agit comme une lentille culturelle qui filtre leurs visions narratives du passé collectif. Cette lentille permet aux élèves de comprendre à quelles catégories et à quels groupes ils appartiennent. Cette appartenance distingue les étrangers des membres de la communauté et sépare l'expérience historique de leur endogroupe communautaire de celle de l'exogroupe.

En somme, le cours d'histoire national, et du fait même son manuel, influence l'identité collective et le sentiment d'appartenance selon les études que nous avons citées. Il faut se rappeler que l'identité se construit sur deux plans, le plan individuel et celui de l'appartenance collective (Pilote et Magnan, 2012). Cette réalité de la construction identitaire, plus précisément le lien entre la construction identitaire collective et le manuel scolaire, est la raison pour laquelle nous avons choisi le manuel comme objet d'étude. Afin d'aborder le thème de la représentation dans le manuel scolaire, nous devons explorer comment le discours dans ce dernier présente aux lecteurs un récit définissant « qui » est le Canadien français. Ces éléments de récits influencent la construction d'une identité collective.

## **2.2 Les études pertinentes sur les manuels scolaires**

Nous avons établi dans la section précédente que le manuel scolaire a une influence sur l'identité collective. Donc la façon dont un groupe est représenté dans les manuels scolaires est importante. Les études de contenu mobilisant des manuels scolaires sur lesquelles nous nous sommes appuyée afin d'envisager notre propre étude nous permettent de comprendre le concept élastique qu'est la représentation.

Plusieurs études qualitatives portant sur les manuels scolaires nous ont inspirée lors de l'élaboration de notre outil de recherche. La façon dont les auteurs choisissent d'analyser le contenu des manuels nous informe sur le concept de représentation. Certains auteurs choisissent d'étudier la place réservée à certains groupes, d'autres comparent les façons dont l'information est communiquée, alors que d'autres tracent une évolution au fil du temps. Pour notre part, dans la section qui suit, nous voulons démontrer comment

l'étude de discours dans le cadre d'une analyse de contenu thématique est pertinente aux fins de notre recherche. Nous allons ensuite justifier la pertinence de notre étude et comment celle-ci s'inscrit dans le contexte des études actuelles sur les manuels scolaires.

### **2.2.1 Viola Parvin pionnière de l'étude sur le manuel scolaire**

Nous devons d'abord mentionner la chercheuse Viola Parvin, pionnière parmi les chercheurs s'étant consacrés à l'étude des manuels scolaires en Ontario. Ses écrits offrent des bases solides pour répertorier et contextualiser l'environnement dans lequel sont créés les manuels en Ontario depuis la Confédération jusqu'en 1950. Dans l'ouvrage *Autorization of Textbooks for the Schools of Ontario 1846-1950*, Parvin a recours à des documents d'archives pour dresser le portrait de l'environnement social et politique dans lequel les manuels sont publiés lors de la période étudiée.

Il est par contre important de préciser que Parvin ignore complètement les écoles bilingues, ainsi que les manuels qui sont publiés en français au moment où elle complète sa recherche. Son travail est surtout descriptif et offre une analyse très sommaire des manuels qui porte surtout sur les réactions aux manuels et non sur le contenu de ceux-ci. Le travail de Parvin demeure toutefois un modèle pour les chercheurs désirant entreprendre une recherche en utilisant le manuel scolaire. Les études de Viola Parvin nous sont utiles, car elles permettent de comprendre le contexte historique entourant la production de manuel scolaire avant les années 1960. Les études de Trudel et Jain dont nous allons parler dans les prochains paragraphes se sont beaucoup servi des écrits de Parvin.

### **2.2.2 Trudel et Jain et la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme**

Dans le cadre de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, une étude est publiée par Marcel Trudel et Geneviève Jain (1969-1971) sur les manuels d'histoire nationale. Cette enquête porte sur les manuels d'histoire du Canada, plus précisément quatorze manuels d'histoire destinés aux élèves de la cinquième à la treizième année à travers le pays, en anglais comme en français. Parmi les manuels étudiés, on trouve le manuel des frères Charles et Léon, *La Nouvelle-France*, destiné aux élèves de la sixième année, ainsi que le manuel *Mon Pays*, écrit par les Frères des écoles chrétiennes, destiné à

la septième année. Ce sont là deux manuels utilisés en Ontario pendant les années 1950 et 1960.

L'étude de Trudel et Jain est l'une des premières à comparer les manuels en anglais et en français utilisés dans les écoles au Canada. Les auteurs comparent les manuels à l'aune de cinq différents angles : les objectifs de l'enseignement ; la répartition de la matière ; les thèmes généraux ; les thèmes spéciaux ; et les thèmes d'intérêts pour la Commission. Ce genre d'étude par thème nous intéresse particulièrement puisqu'il s'agit d'un moyen efficace de comparer différents textes de façon scientifique sans devoir recourir à une approche de type quantitative. Parmi les thèmes généraux dégagés par Trudel et Jain, on trouve la survivance, la frontière avec les États-Unis, les préoccupations religieuses, les préoccupations économiques et l'idéal de vie proposé. Il faut mentionner que tous les manuels en français étudiés sont écrits par des membres du clergé, ce qui influence les découvertes des chercheurs. Trudel et Jain mentionnent en effet que les manuels dans les deux langues traitent de la religion, mais le font de façon différente. Alors que les manuels en anglais décrivent les rituels religieux et les traditions qui les entourent, on constate dans les manuels en français une conception selon laquelle Dieu prend une part active à la vie des humains (Trudel et Jain, 1969-1971).

En ce qui concerne la survivance, les auteurs de l'étude expliquent que les auteurs des manuels en français s'inquiètent constamment de la survie de leur propre groupe. Trudel et Jain parlent, par exemple, de « Cette survivance sans cesse exprimée par eux comme la résistance à un péril » (1969-1971, p. 121).

En bref, la méthode de comparaison par thème permet à Trudel et Jain de dresser un portrait intéressant des différences entre les manuels en anglais et en français étudiés. Nous remarquons aussi que les auteurs choisissent d'analyser les manuels de façon qualitative. On discute des différences dans le récit en comparant des extraits de textes et des tendances observables. Laloux-Jain reprendra la même méthodologie dans son analyse de contenu thématique, cette fois-ci sur les manuels ontariens et québécois.

### **2.2.3 Laloux-Jain et l'analyse de contenu thématique**

Laloux-Jain continue de travailler sur l'étude des manuels scolaires dans son ouvrage *Les manuels d'histoire du Canada au Québec et en Ontario de 1867 à 1914*

(1974). Dans cette étude, l'auteure produit une liste exhaustive des manuels d'histoire utilisés dans les deux provinces, publiés lors de la période étudiée, et contextualise chaque manuel (Laloux-Jain, 1974). Le but de sa recherche est de déterminer s'il existe un parallèle entre le nationalisme présent dans les manuels scolaires et l'évolution du sentiment nationaliste au Canada. Au moment de choisir les textes qui serviront pour son analyse, Laloux-Jain explique qu'il existe des disparités importantes dans le traitement que font les auteurs de manuels en anglais et en français concernant certaines périodes ou certains événements historiques. L'auteure présente des extraits des manuels choisis, ainsi que des extraits d'autres écrits servant à « étayer la valeur représentative des auteurs choisis et des thèmes retenus » (Laloux-Jain, 1974, p.137). Elle repère que les représentations de nationalisme s'expriment plus souvent dans les évaluations et les jugements de l'auteur du manuel, plutôt que dans la narration d'événements ou de personnages.

Laloux-Jain porte donc son étude sur ce qu'elle nomme des centres d'intérêt et choisit six manuels, trois en français et trois en anglais, qu'elle considère comme étant représentatifs de l'époque. Les dates de publication de ces manuels sont comprises dans la période étudiée. Les thèmes analysés par Laloux-Jain, de la même manière que ceux analysés par Trudel et Jain (1969-1971), comprennent des événements et des concepts tels que les fondateurs, la conquête, la révolution américaine, la Confédération, pour n'en nommer que quelques-uns. L'auteure compare ensuite des passages tirés des manuels scolaires en anglais et en français afin de faire ressortir les différences dans la présentation des centres d'intérêt.

L'étude de Laloux-Jain décrit le contexte historique avant de procéder à l'analyse de contenu. C'est aussi la première étude que nous avons trouvée qui s'intéresse spécifiquement aux manuels utilisés en Ontario dans les classes où l'instruction se fait en français. Cette étude démontre comment le contexte historique et le contenu des manuels peuvent être utilisés pour dresser un portrait plus complet de la façon dont les manuels furent utilisés dans la salle de classe. Des études plus récentes nous permettent donc de bâtir sur les bases jetées par Laloux-Jain.

#### **2.2.4 Montgomery et l'analyse de discours**

Parmi les études plus récentes, celle de Montgomery (2005) s'interroge sur l'idée de la « race » et de la représentation dans les manuels d'histoire. Cette étude se penche sur les manuels scolaires qui ont été (ou sont actuellement) sanctionnés par le ministère de l'Éducation de l'Ontario pour les élèves du secondaire dans le cours d'histoire du Canada. La méthodologie de Montgomery repose sur une analyse du discours qui se concentre sur l'idée de « race » dans les manuels. L'auteur examine des manuels datant de deux époques, la première s'étalant de la Deuxième Guerre mondiale aux années 1960 et la deuxième étant l'époque contemporaine, c'est-à-dire à partir des années 2000 jusqu'à aujourd'hui.

En lisant les manuels en entier, Montgomery se préoccupe de savoir si l'importance de la catégorie « race » dans la construction de l'histoire canadienne a été reconnue dans le manuel. Il se demande aussi si les manuels représentent la « race » comme étant une construction sociale. L'auteur fait état des mentions, des portraits et du langage utilisés pour décrire les communautés raciales dans les manuels étudiés. Il fournit des exemples en citant les manuels scolaires afin d'illustrer les différences marquant la conceptualisation de l'idée de « race » dans les vieux manuels, d'une part, et dans les manuels plus modernes, d'autre part. Il arrive à la conclusion que les manuels étudiés abordent l'histoire canadienne de façon à amoindrir l'expression du racisme. Il critique ainsi le discours de « racelessness » dans les manuels qui tendent à justifier les injustices du passé en indiquant que cette justification perpétue les conditions sociales qui permettent de garder le groupe dominant en position de pouvoir.

La façon dont Montgomery compare d'anciens manuels avec des manuels couramment en utilisation est intéressante. Montgomery doit redéfinir comment le racisme est présent dans les manuels des deux époques. Nous comprenons que dans l'étude de manuels qui datent de différentes époques, il est impératif de noter que certains éléments de discours ont des définitions différentes et des connotations différentes d'un manuel à l'autre. De plus, le concept de race exprimé dans l'étude de Montgomery nous est utile dans l'analyse de discours des manuels de notre échantillon.

### **2.2.5 Moreau et l'importance du contexte historique**

Moreau (2006) s'intéresse quant à lui au « message » véhiculé dans le manuel scolaire d'histoire nationale au Québec. L'auteur soutient que ces manuels ont une influence considérable sur la formation de la mémoire historique des personnes. « Le message structuré qu'ils véhiculent n'étant pas explicite, il exige, pour être intelligible, d'être appréhendé globalement, en ne se limitant pas à certaines sections ou à quelques thèmes, à la lumière du contexte socioculturel et intellectuel » (Moreau, 2006, p. 261). L'échantillon de Moreau comprend trois manuels d'histoire du Canada utilisés au Québec entre les années 1945 et 1985. Le chercheur établit un système de codage et la création de rubriques à l'aide d'un logiciel. Il s'intéresse aux dimensions axiologiques, épistémologiques et « praxéologiques » présentes dans le message. « La quatrième rubrique était consacrée à l'analyse qualitative et quantitative de la situation catégorielle et hiérarchique des données, autorisant une approche mixte » (p. 262). Moreau précise toutefois que les données quantitatives lui ont servi à discerner des tendances plutôt qu'à l'établissement de repères et de chiffres absolus. Il arrive à la conclusion que les trois manuels présentent une compréhension différente de l'histoire et que cette compréhension est largement influencée par le contexte historique.

« Dans un contexte de guerre, Farley et Lamarche (1945) renouvellent leur acte de foi en une histoire positiviste, ainsi que dans le pacte fédéral canadien. Lacoursière, Provencher et Vaugeois (1976), s'appuyant sur une conception sociale et économique de l'histoire scolaire, lancent plutôt un appel au respect des principes démocratiques, rompant avec une conception homogène de la collectivité, et injectant des idéaux républicains de liberté et de laïcité. Viennent ensuite Cardin, Bédard, Demers et Fortin (1984) qui considèrent l'histoire comme une méthode de recherche visant l'élaboration d'interprétations afin de nourrir une conception distincte de la société québécoise » (p. 263).

L'étude de Moreau démontre l'importance du contexte au moment de l'analyse de manuels scolaires, en plus de fournir un exemple d'étude comparative de manuels publiés à des époques différentes.

### **2.2.6 Couturier et la représentation des Acadiens dans le manuel d'histoire**

Finalement, l'étude qui nous paraît se rapprocher le plus de notre projet de recherche est celle de Couturier (2000), qui dans un article intitulé « L'Acadie c'est un détail »

explore la représentation du peuple acadien dans les manuels d'histoire du Canada. « Examiner la représentation des Acadiens dans les ouvrages d'histoire nationale, c'est en effet aussi se demander quelle est la place occupée par les minorités dans l'histoire nationale du Canada » (Couturier, 2000, p.103). Couturier pose les trois questions suivantes lors de son analyse :

« Premièrement, quelle est la place réservée à l'Acadie et aux Acadiens ? Deuxièmement, comment les représente-t-on et quels sont les objets d'histoire acadienne qui sont inscrits dans le récit national? Troisièmement, la façon de représenter l'Acadie évolue-t-elle avec le temps? Est-elle différente chez les anglophones de chez les francophones? » (Couturier, 2000, p. 103).

Pour répondre à ces questions, l'auteur présente un à un des manuels en français et en anglais portant sur l'histoire du Canada et datant des années 1950 à nos jours. Il fait une courte description des informations sur les Acadiens présentées dans ces différents manuels, pour ensuite aborder la façon dont le manuel représente cette communauté, soit à travers l'histoire politique constitutionnelle ou à travers le processus d'affirmation nationale, par exemple. Couturier discute des représentations dans l'historiographie de l'histoire en anglais et français séparément. Certains manuels étudiés par lui se retrouvent aussi dans notre échantillon, tel que le manuel *Histoire du Canada* de Farley et Lamarche (1945), ainsi que le manuel *Unité et Diversité* de Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel (1971). Par contre, Couturier ne se limite pas aux manuels utilisés dans les écoles accueillant une population acadienne importante. Il s'intéresse plutôt à la représentation des Acadiens dans une variété de manuels destinés à des publics variés. Ses recherches concluent que l'importance de l'Acadie dans les manuels scolaires varie selon l'époque et les courants historiques. Il précise que la place accordée à l'Acadie coloniale demeure assez constante d'un manuel à l'autre, mais que la place de l'Acadie dans un contexte d'histoire moderne est inégale et que les explications et les éléments contextualisant proposés à ce sujet sont très sommaires.

Couturier conclut que le défi n'est plus simplement d'assurer une présence aux différents acteurs négligés de l'histoire, mais aussi de présenter une cohérence au récit historique tout en respectant les caractéristiques et la démarche historique des différents acteurs. L'étude de Couturier offre aussi des pistes de réflexion sur l'inclusion dans le récit

national des groupes minoritaires afin de transmettre l'expérience de ce groupe et sa contribution à l'histoire canadienne.

### **2.2.7 Thèse et autres travaux pertinents**

L'étude de contenu des manuels d'histoire nationale a aussi inspiré plusieurs projets de thèse et de mémoires. Des thèses en histoire, comme celle de Chaplain-Corriveau (2015) permet de comprendre le contexte historique entourant la publication de manuels scolaires destinés à la communauté francophone de l'Ontario. Dans le domaine de l'éducation, la thèse de St-Pierre (2010) analyse des représentations de groupes ethniques dans les manuels scolaires d'études de cinquième et sixième année. Ces manuels sont destinés aux élèves des écoles de langue française de l'Ontario. La thèse de Bezette (2011) s'intéresse à la façon dont trois guerres impériales ; la conquête, la révolution américaine et la guerre de 1812 sont racontées aux élèves québécois dans les manuels d'histoire autorisés pour la formation générale par le Ministère de l'Éducation du Québec pour les écoles francophones et anglophones de la 4<sup>e</sup> secondaire. Elle a étudié onze manuels publiés entre 1967 et 2006 en utilisant une méthode mixte quantitative et qualitative.

Le mémoire de Larocque (2015) explore l'influence de l'évolution des représentations historiques des rébellions des patriotes dans les manuels scolaires québécois publiés entre 1982 et 2006. Alex Pinard-Bineau (2017) s'intéresse à des manuels d'histoire nationale récents publiés, entre 2009 et 2013, par des maisons d'édition du Canada anglais, afin d'observer le traitement de trois moments de l'histoire du Québec.

Finalement, Adèle Clapperton-Richard (2019) utilise une analyse de discours permettant de décortiquer les récits afin de souligner leurs rôles dans la construction normative des identités. Son échantillon est composé de manuels d'histoire nationale édités au Québec entre le début des années 1950 et la fin des années 1970. Cette dernière s'intéresse aux représentations genrées des figures historiques masculines et féminines.

### **2.2.8 Pertinence de notre étude**

Notre étude se démarque des autres études présentes dans la littérature académique de par le fait qu'elle s'intéresse aux francophones de l'Ontario, une perspective encore peu étudiée dans le champ des études sur les manuels scolaires. Notre étude met aussi en

relation des ouvrages de plusieurs époques différentes ce qui nous permet de constater une évolution des représentations de la population canadienne-française de l'Ontario sur une très grande période.

### **Énoncé de recherche opérationnelle**

Ceci nous mène à contruire l'énoncé de recherche opérationnelle suivante. Dans les manuels scolaires approuvés pour le cours d'histoire du Canada, les Canadiens français et plus précisément les Canadiens français de l'Ontario sont représentés différemment selon le contexte et l'époque. L'identité collective telle qu'elle est vécue par la communauté à une époque donnée influence la manière dont la communauté sera représentée dans les manuels scolaires de la prochaine génération. Notre recherche tentera donc d'identifier et de comparer les différentes facon dont les Canadiens français et les francophones sont représentés dans les manuels scolaires d'histoire utilisés dans les écoles fréquentées par les francophones de l'Ontario depuis la Confédération. Nous tenterons de tracer l'évolution du récit présenté dans ces manuels et d'entrevoir comment ces représentations se succèdent et s'influencent. Pour ce faire, nous proposons d'explorer l'évolution du discours dans six manuels scolaires datant de différentes époques. Nous allons nous concentrer sur les passages des manuels traitant de trois thèmes spécifiques, soit : la francophonie pancanadienne ; les luttes scolaires ; et les événements historiques politiques nationaux ayant polarisé les Canadiens français et leurs concitoyens anglophones. Ces trois thèmes ont été choisis lors de la lecture préliminaire des manuels scolaires de notre étude puisqu'ils sont présents dans les six manuels de notre échantillon. Ces thèmes sont aussi plutôt généraux afin de nous permettre de comparer les récits d'événements ayant eu lieu à des époques différentes, mais ayant une essence commune.

## CHAPITRE 3 – MÉTHODOLOGIE

Tout d'abord, en tant qu'auteure de cette recherche, nous sommes consciente que l'étude des manuels scolaires, loin d'être une science nouvelle, est très populaire dans le monde des sciences de l'éducation. Elle constitue un champ de recherche en soi dans ce domaine plus large. Notre étude porte sur les représentations des Canadiens français dans les manuels d'histoire du Canada de différentes époques. Parmi les différentes méthodes qui nous sont disponibles, les approches qualitatives nous intéressent tout particulièrement puisqu'elles permettent au chercheur de mobiliser une compréhension complexe du sujet étudié afin de collecter des données qui se réfèrent au contenu latent du discours. Ce type d'études nous permet aussi de modifier notre approche au fur et à mesure de la recherche. Nous tentons une comparaison des contenus entre des ouvrages de différentes époques, donc une approche flexible est nécessaire. Dans ce chapitre, nous allons faire la description de notre approche et détaillerons la méthode que nous allons utiliser dans le cadre de cette recherche.

### **3.1 Approche**

Notre recherche est une analyse qualitative interprétative (Savoie Zajc, 2004), ce qui signifie que les données porteront sur les représentations véhiculées dans les manuels scolaires plutôt que sur les faits historiques rapportés dans ces manuels, bien que nous ne puissions faire fi de la contextualisation. Dans cette approche, les chercheurs étudient les intentions ou les significations attribuées aux données (Royer, 2007). Nous avons donc procédé à une analyse de contenu thématique. Celle-ci est souvent utilisée en sciences sociales lors de recherches appliquées menées dans des domaines tels la communication et sert à évaluer la présence d'attitudes et de tendances (Sabourin, 2009). L'analyse de contenu thématique est une méthode intéressante afin de placer les informations présentes dans un texte dans leur contexte spécifique (Gohier, 2011). Gohier cite les travaux de L'Écuyer indiquant « qu'une analyse de contenu peut tout aussi bien s'attacher au contenu manifeste et être de type quantitatif que s'attacher au contenu latent et symbolique avec une approche plus qualitative » (Gohier, 2011, p. 99). Il n'est donc pas surprenant que les auteurs Trudel et Jain (1969-71), Laloux-Jain (1974) et Montgomery (2005) aient choisi

l'analyse de contenu thématique lors de l'étude de manuels scolaires afin de noter des tendances observables dans les textes.

Nous tentons donc de faire ressortir des tendances observables dans les manuels de notre étude. Ces tendances concernent la représentation de la population canadienne-française et l'évolution de cette représentation en s'attardant au sens donné à certains événements. Par exemple, un événement comme la crise de la conscription peut être décrit comme une lutte entre les Canadiens français et les Canadiens anglais dans un manuel, alors que dans un autre, il s'agit d'une lutte contre un parti politique ou un gouvernement. Nous offrons des éléments de contextualisation afin d'interpréter ces tendances selon une perspective historique (Van der Maren, 2003 ; Gohier, 2011).

« La perspective historique se préoccupe de l'évolution de la signification des concepts avec le temps. Et, dans le cas où une évolution apparaît, elle cherche les éléments du contexte (social, culturel, politique ou théorique), antérieurs ou concurrents, qui ont pu avoir une influence sur les modifications des significations » (Van der Maren, 2003, p. 182).

Nous comptons utiliser les informations décrites au premier chapitre afin de contextualiser les tendances que nous notons dans les manuels scolaires que nous avons étudiés. Cet effort de contextualisation est primordial selon Caspard (1984) qui met en garde contre une analyse de contenu trop sommaire du matériel pédagogique. Selon lui :

« [...] les analyses de contenu d'ouvrages pédagogiques, qui sont apparemment d'un abord aisé, constituent en réalité des exercices d'une difficulté redoutable : elles nécessitent une connaissance fine du contexte total de ces ouvrages, dans toutes ses dimensions économiques, politiques et sociales » (Caspard, 1984, p.70).

Les composantes principales de notre étude sont l'époque et la provenance du manuel. Les manuels scolaires évoluent au rythme du développement identitaire collectif (Laloux-Jain, 1974). Donc, en étudiant comment les représentations dans les manuels évoluent, tout en traitant de thèmes similaires au fil du temps, nous tentons de dresser un parallèle entre cette évolution représentationnelle et l'évolution de la collectivité qui se produit au cours de la même période.

### **3.2 Les critères de sélection de l'échantillon**

Dans cette section, il sera question de l'échantillon. Le choix des manuels que nous allons utiliser s'est fait selon les critères de sélection suivants : l'époque, la pertinence, la langue, la disponibilité, le niveau et le contenu.

#### **3.2.1 La disponibilité**

Quatre manuels ayant été sélectionnés, soit les plus anciens, font partie de la collection de manuels scolaires utilisés par les francophones sur le territoire de l'Ontario (MASCOFO) du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF). Selon le site web du CRCCF, la collection MASCOFO comprend 2497 ouvrages datant de 1730 à 1994. L'étroite collaboration que nous entretenons, en tant qu'auteure de cette recherche, avec les employés du CRCCF, et ce, dans le cadre d'un projet d'exposition virtuelle portant sur les manuels scolaires utilisés par les Franco-Ontariens, s'est révélée être très bénéfique pour le développement de cette recherche. Ladite exposition a été présentée le 26 mars 2021 dans le cadre du Colloque du CRCCF, organisé en partenariat avec Nathalie Bélanger et intitulé « Apprendre et enseigner en contexte linguistique minoritaire ». Les deux plus récents manuels que nous utilisons sont disponibles au Centre de ressources de la Faculté d'Éducation de l'Université d'Ottawa.

#### **3.2.2 Le niveau**

Il est difficile de comparer les niveaux scolaires des manuels sélectionnés pour cette étude avec ceux d'aujourd'hui, en raison du fait qu'avant 1937 les niveaux correspondaient à des « formes ». Nous désirons étudier des manuels substantiels et pertinents, donc notre choix s'est arrêté sur des manuels de niveau élevé portant sur l'histoire du Canada. Nous avons en effet sélectionné des manuels indiqués pour le cours supérieur, les « high schools », les cinquième et sixième formes, et plus tard, les neuvième, dixième, onzième et douzième années. Selon l'époque, ces balises permettent d'assurer que ces manuels étaient destinés à des élèves achevant leur formation secondaire et ayant acquis une certaine connaissance de l'histoire.

### **3.2.3 Le contenu**

Les manuels choisis doivent porter entièrement sur l'histoire nationale du Canada, et doivent consacrer au moins une section complète, soit environ un quart de leur contenu, à l'histoire du Canada après 1867. Notre recherche se concentre entièrement sur la représentation de la communauté Canadienne française et francophone dans l'histoire du Canada après la Confédération, telle que cette représentation se donne dans les différents manuels. Certains mots clés nous ont permis de procéder à la sélection : Canada, Dominion du Canada, le Canada après la Confédération, le Canada du XXe siècle et la population du Canada. D'autres mots clés ont mené à l'exclusion de certains manuels : Nouvelle France, pionnier, Canada britannique, découvert, explorateur, le monde, histoire générale, France, Moyen Âge, Europe, héritage européen, histoire du Québec, Champlain, Jacques Cartier, Montcalm, Découvreur, les Indiens, histoire ecclésiastique et histoire du christianisme.

### **3.2.4 L'époque**

Puisque nous désirons examiner une évolution dans le temps, il importe de trouver des manuels de différentes époques. Nous avons été en mesure de trouver des manuels publiés entre 1914 et 2010, ce qui, selon nous, représente une période appropriée. Nous savons que certains manuels publiés avant 1914 ont été utilisés dans les écoles de l'Ontario, mais nous n'avons pas choisi ces manuels soit pour des raisons de disponibilités, de niveau ou de contenu. Le manuel le plus récent que nous avons sélectionné est, selon la liste Trillium, le manuel toujours en vigueur dans les écoles secondaires pour le cours d'histoire du Canada en dixième année. Toutefois, notons qu'une révision du curriculum de l'Ontario pour les études canadiennes et mondiales a été effectuée en 2013 et en 2018. Il ne sera donc pas surprenant qu'un nouveau manuel d'histoire du Canada soit publié dans les prochaines années. Somme toute, avec notre échantillon de manuels choisis, nous espérons être en mesure de tracer l'évolution des concepts étudiés à travers le temps.

### **3.2.5 La pertinence**

Nous devons nous assurer, du moins le plus possible, du fait que ces manuels aient servi dans les classes d'histoire destinées aux francophones de l'Ontario. Pour ce faire, nous avons sélectionné des manuels qui répondaient à l'un des trois critères suivants : le

manuel est mentionné dans la circulaire 14 (qui inclut des manuels en langue anglaise publiés entre 1886 et 1937, ainsi que des manuels rédigés dans les deux langues, incluant des traductions publiées entre 1937 et 1996) ; le manuel est mentionné dans l'exposition en ligne du CRCCF intitulé *La présence française en Ontario : 1610, passeport pour 2010* (dans l'élaboration de cette exposition, les chercheurs du CRCCF ont pu confirmer que certains manuels qui ne se trouvent pas dans la circulaire 14 ont bel et bien été utilisés dans les écoles en Ontario) ; le manuel est sur la liste Trillium (qui inclut des manuels rédigés en anglais et en français depuis 2002).

### **3.2.6 La langue**

Les manuels que nous avons retenus sont en français. Certains manuels sont rédigés directement en français, certains autres sont rédigés dans les deux langues par une équipe d'experts bilingues, et d'autres sont adaptés de l'anglais. Ces derniers ont été adaptés pour les élèves francophones à l'aide de consultations auprès d'experts, comme il est indiqué à même les manuels.

### **3.3 Les manuels retenus**

Nous avons donc sélectionné les six manuels suivants pour notre étude. Nous avons tenté de justifier nos choix conformément aux six critères énumérés précédemment. Nous tenons à souligner que les manuels retenus portent exclusivement sur l'histoire nationale du Canada. Certains manuels récents portant sur certaines communautés spécifiques comme la communauté francophone de l'Ontario, n'ont pas été retenus puisqu'il serait impossible de comparer les manuels plus anciens à ceux-ci. De plus, notre étude s'attarde à la représentation dans le contexte plus large de l'histoire nationale. La présence ou même l'absence de représentation est indicative de la façon dont les auteurs de manuels perçoivent ce groupe. Inclure des manuels dédiés entièrement à la communauté franco-ontarienne, par exemple, ne permettrait pas de comparer, selon les manuels, le poids de celle-ci eu égard à d'autres groupes. C'est donc pour cette raison que des manuels telles que *L'Ontario français historique* de Robert Choquette (1980) et *L'Ontario français Des Pays-d'en-Haut à nous jours* de Gaétan Gervais et Michel Bock (2004) ne sont pas inclus dans notre échantillon.

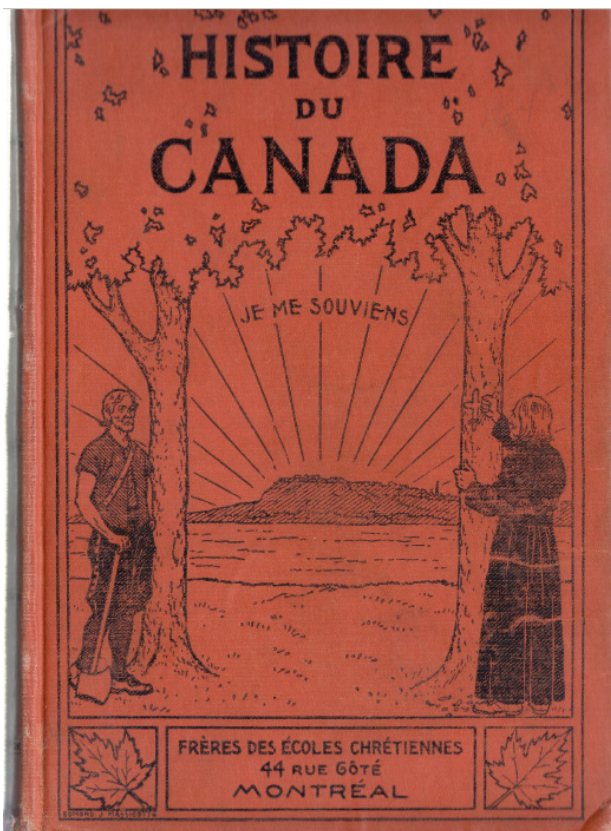


Figure 1 — Page couverture du manuel Histoire du Canada (C.S.) par Les Frères des écoles chrétiennes, 1914.

- Les Frères des écoles chrétiennes (1914). Histoire du Canada (C.S.) [Manuel]. MASCOFO (Lees, 127C, boîte no 4) CRCCF, Université d'Ottawa.

Les manuels rédigés par les Frères des écoles chrétiennes étaient souvent utilisés dans les écoles franco-ontariennes malgré le fait qu'ils étaient interdits de 1912 à 1927 comme l'indique le rapport Scott-Merchant-Coté (cité dans Laloux-Jain, 1974, p.99). Le manuel que nous avons retenu, publié en 1914, comporte neuf chapitres et 84 pages sur l'histoire du Canada entre 1867 et 1912, ce qui le rend très pertinent. Le livre est en français, ayant été conçu pour les collèges classiques du Canada français. Ce manuel était destiné au cours supérieur et fait partie de la collection MASCOFO du CRCCF.

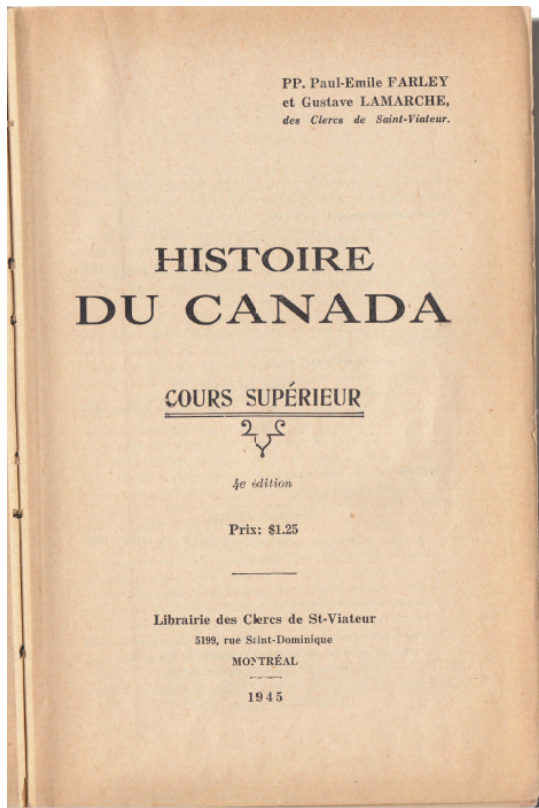


Figure 2 — Première page du manuel Histoire du Canada de Paul-Émile Farley et Gustave Lamarche, 1945.

- Farley, P.P. et Lamarche G. (1945). Histoire du Canada [Manuel]. MASCOFO (Lees, 127C, boîte no 4) CRCCF, Université d'Ottawa.

En 1945, les manuels scolaires en français sont de plus en plus tolérés à l'école élémentaire. Pourtant, la circulaire 14 ne reconnaît aucun manuel pour le cours d'histoire au secondaire en français, et ce, jusqu'en 1963. Dans l'exposition en ligne du CRCCF, on indique que le manuel de Farley et Gustave paru en 1935 a obtenu la faveur des écoles secondaires privées de l'Ontario français. N'ayant pas trouvé une copie de la première version de 1935 dans la collection MASCOFO, nous choisissons d'étudier la 4e édition parue en 1945. Ce livre comporte une section sur le Canada post-confédération. Cette section comprend 11 chapitres et compte 99 pages.

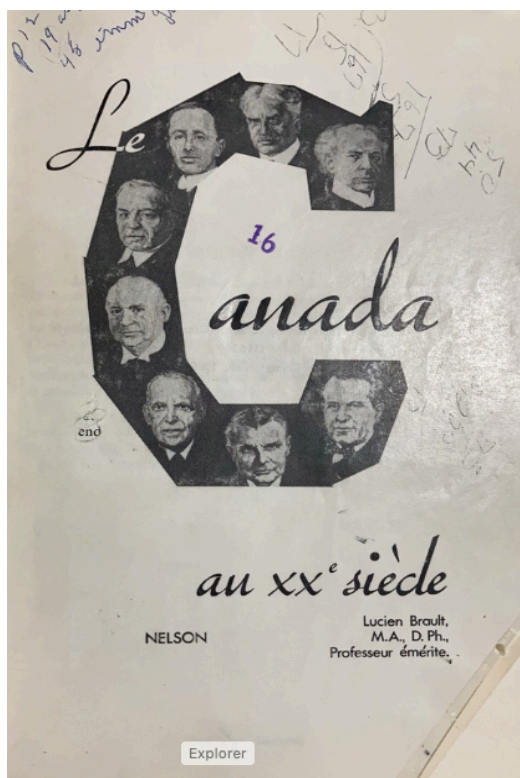


Figure 3 — Page titre du manuel Histoire du Canada au XXe siècle de Brault, 1965.

- Brault, L. (1965). Histoire du Canada au XXe siècle [Manuel]. MASCOFO (Lees, 127C, boîte no 7) CRCCF, Université d'Ottawa.

Ce manuel destiné au cours d'histoire de la dixième année est le premier manuel d'histoire du Canada rédigé en français pour les élèves franco-ontariens. Il est rédigé par l'historien Lucien Brault. Il apparaît dans la liste de la circulaire 14 en 1966. Ce manuel porte entièrement sur le Canada après la Confédération. Il fait partie de la collection MASCOFO.

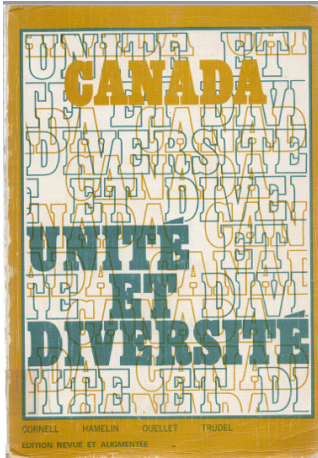


Figure 4 — Page couverture du manuel Unité et diversité de Cornell, Hamelin, Ouellette et Trudel, 1971.

- Cornell, P., Hamelin, J., Ouellet, F., Trudel, M. (1971). Unité et diversité [Manuel]. MASCOFO (Lees, 127C, boîte no 7) CRCCF, Université d'Ottawa.

Ce manuel est rédigé par des professeurs d'Histoire de quatre universités canadiennes. Le livre existe aussi en anglais, mais il ne s'agit pas d'une traduction. Les deux versions de ce manuel se trouvent dans la circulaire 14 pendant les années 1970 pour le cours d'histoire du Canada des niveaux supérieurs, donc de la onzième à la treizième année. Ce manuel est également approuvé dans la circulaire 14 pour le cycle supérieur en 1971. La moitié du livre porte sur le Canada après 1867, ce qui représente deux sections comprenant 8 chapitres et 243 pages. Ce livre fait partie de la collection MASCOFO.

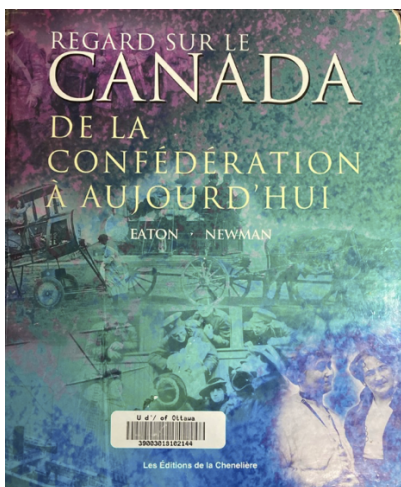


Figure 5 — Page couverture du manuel Regard sur le Canada : de la Confédération à aujourd'hui d'Eaton et Newman, 1995.

- Eaton, D. et Newman, G. (1995). Regard sur le Canada : de la Confédération à aujourd'hui. Éditions de la Chenelière.

Ce manuel apparaît en français et en anglais dans la circulaire 14 de 1996. Pour le reste de la décennie, il demeurera le livre recommandé pour le cours d'histoire de la dixième année. La deuxième édition du même titre sera approuvée jusqu'en août 2021 selon les informations présentement affichées sur le site web de la liste Trillium. Ce manuel est une traduction, mais des consultations avec des experts ont été faites lors de l'élaboration de l'édition française. Ce livre porte entièrement sur l'époque qui nous intéresse et appartient au Centre des ressources de la Faculté d'Éducation de l'Université d'Ottawa.

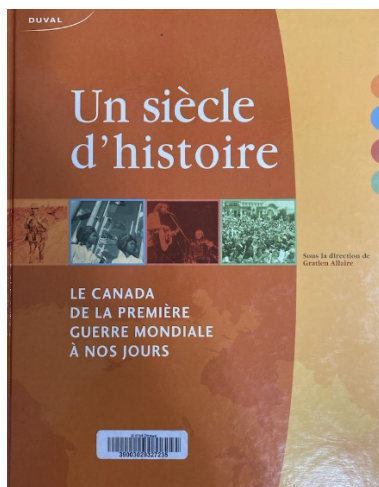


Figure 6 — Page couverture du manuel Un siècle d'histoire : le Canada de la première Guerre mondiale à nos jours sous la direction d'Allaire, 2010.

- Allaire, G., Huard-Champoux, M., Chivot, D., Côté, C., Laberge-Bélair, Morneau, K., Plante, D., et Sévigny, C. (2010). Un siècle d'histoire : le Canada de la première Guerre mondiale à nos jours. Duval.

Ce manuel apparaît sur la liste Trillium et est approuvé encore aujourd'hui pour l'utilisation en salle de classe des neuvième et dixième années. Ce manuel est écrit en français. Bien qu'il soit publié au Québec, une consultation a été faite auprès de quatre pédagogues de l'Ontario. Ce manuel porte entièrement sur l'époque qui nous intéresse et appartient au Centre des ressources de la Faculté d'Éducation de l'Université d'Ottawa.

### 3.4 La méthode

L'analyse de contenu se fait en cinq étapes (Van der Maren, 2003 ; Gohier, 2011 ; six étapes<sup>3</sup> dans L'Écuyer, 1990). Ces étapes décrites dans Van der Maren se font à partir d'une grille d'analyse et de catégories permettant l'étude des données. Afin de créer notre grille d'analyse, présentée à l'annexe C, nous avons procédé à une lecture préliminaire des six manuels. Nous avons noté chaque occurrence du terme « Canadien-français » dans les textes, lorsque celle-ci apparaissait lors de la description d'un groupe ou d'une personne. Nous avons tenu compte de désignations connexes, par exemple les termes « Franco-Ontariens » et « Acadiens ». Nous avons aussi noté certaines mentions du terme « Québécois » lorsque l'enjeu discuté faisait en sorte que nous pouvions associer ce terme au vocable plus large de francophones du Canada. Nous nous sommes rendue compte très rapidement que d'énumérer les représentations dans le contexte d'une étude de manuels datant d'époques différentes comporte plusieurs enjeux rendant la classification très difficile. Les différents styles d'écriture posent aussi un problème dans le cadre d'une classification par énumération simple. Certains manuels présentent de nombreux exemples concernant un sujet très brièvement traité par d'autres manuels. Certains manuels font aussi des retours sur certains thèmes en les expliquant selon différentes perspectives. Par contre, ces énumérations ou répétitions ne se traduisent pas nécessairement par une plus grande représentation du groupe étudié.

Devant l'impossibilité de comparer les manuels simplement en étudiant la récurrence de certains termes, nous avons choisi trois thèmes à examiner. En les examinant, nous sommes en mesure d'explorer les disparités et les similarités dans la façon dont les Canadiens français sont représentés dans les six manuels. Ces trois thèmes sont : la francophonie pancanadienne excluant le Québec : les écoles des minorités francophones et les luttes scolaires ; et, enfin, les événements historiques nationaux qui polarisent l'opinion publique lorsque ces événements sont présentés dans le manuel selon un clivage français-anglais. Ces thèmes ont en commun d'être présents dans les six manuels, et ne représentent pas une liste exhaustive des façons dont les Canadiens français sont représentés dans

---

<sup>3</sup> L'Écuyer sépare le traitement des statistiques et l'analyse des résultats. Van der Maren et Gohier les ont jumelés en une seule étape.

chacun d'eux. Ceci nous permet de comparer le contenu des six manuels même si ces derniers couvrent des époques différentes et traitent d'événements différents.

La deuxième étape de notre étude est de choisir nos unités d'analyse (Gohier, 2011). Nous avons choisi d'extraire des passages, c'est-à-dire des phrases complètes nous permettant d'explorer les contenus latents de chaque texte. Nous avons donc transcrit systématiquement toutes les occurrences où, dans les six manuels, les auteurs font référence à nos thèmes. Extraire des phrases complètes nous permet une étude du sens, comme le font Trudel et Jain (1969-1970) dans leur étude. Il s'agit de juxtaposer des passages concernant un même thème, d'un manuel à un autre, afin de discuter des différences concernant le sens de chaque phrase.

Ensuite, nous avons établi un système de classification qui nous permet de dresser des comparaisons par le biais d'un processus objectif et systématique. Ces classifications se basent sur les caractéristiques du discours présentes dans le texte et ont été développées selon un modèle ouvert (Gohier, 2011), c'est-à-dire qu'elles se sont imposées lors de la lecture préliminaire des six manuels de notre échantillon.

Selon Jones (2012), l'analyse de discours ne se fait pas simplement dans l'analyse du langage mais bien dans l'analyse du sens que prend ce langage. Selon lui, le producteur du discours ou l'auteur crée sa propre version de la réalité en choisissant certains termes plutôt que d'autres. L'auteur peut mettre des éléments en relation, choisir de s'approprier les mots de d'autres auteurs et de les représenter selon ses besoins, et peut même utiliser le discours pour renforcer un système de croyance d'une société. « All texts, even those that seem rather innocuous or banal, somehow involves these systems of inclusion and exclusion » (Jones, 2012, p. 11). Ces systèmes d'inclusions et d'exclusions se font de façon anodine dans la production discursive d'un auteur. Selon Foucault (1972), le discours peut exercer un pouvoir énorme sur nous en créant des contraintes sur la façon dont certaines sont exprimées et ce qui compte comme étant la « connaissance » dans un contexte particulier.

Nous avons donc retenu des caractéristiques discursives présentes dans plusieurs manuels afin de noter comment le discours évolue et nous utilisons des passages représentatifs de tendances observables afin d'illustrer nos découvertes (Boudreau et Perrot, 2005). Nous avons choisi cinq unités de classification qui représentent cinq formes

de discours fréquemment retrouvés dans le texte. Ici, nous entendons par discours le sens que donnent les auteurs de manuel à certains événements dans la production du récit historique (Foucault, 1972, Jones, 2012). Les unités de classification sont donc : les discours politiques, les discours religieux, les discours ethniques, les discours régionaux ou territoriaux et les discours d'affiliations. Par discours politique, nous entendons la présentation dans le texte de résultats d'élections, de l'opinion d'un personnage politique, de la popularité ou l'impopularité d'une loi ou d'un règlement gouvernemental, ou de la prise de position de certains politiciens à l'égard d'un enjeu. Le discours religieux, quant à lui, se traduit par la mention de personnages religieux, la mention de l'influence de la religion sur la vie quotidienne, l'utilisation dans le texte de la religion comme synonyme de la francophonie, la mention de l'influence de la religion ou d'un personnage religieux sur un événement en particulier, la mention de la paroisse ou de la foi. Le discours ethnique, pour sa part, est présent sous plusieurs formes comprenant la mention de la race, la mention de la généalogie, la mention d'un peuple homogène ou hétérogène et la mention du multiculturalisme. Le discours régional ou territorial, de son côté, est présent dans les textes à travers des références à la migration, au rapport à la terre, ou à des frontières soit nationales ou provinciales. Finalement, le discours d'affiliation se traduit par la mention dans le texte d'un sentiment d'unité, la description d'un groupe d'appartenance, ainsi que la mention de symboles nationaux ou représentant un groupe d'appartenance. Notre choix méthodologique d'observer des caractéristiques discursives s'appuie sur les travaux de Foucault (1972) ou certains types de discours comme le discours clinique, économique ou psychiatrique ont été mentionnés par l'auteur. Les cinq caractéristiques discursives que nous présentons dans notre étude sont utilisées dans les textes afin de représenter les Canadiens français d'une façon ou d'une autre.

Nous avons décidé d'omettre certaines caractéristiques du discours comme le discours économique et culturel. « Le chercheur doit [...] reformuler et ajouter des catégories afin de rendre compte de l'ensemble des distinctions constatées dans les discours analysés concernant son objet de recherche » (Sabourin, 2009, p. 439). Ces deux catégories, le discours économique et culturel, étaient présentes dans seulement deux manuels rendant toute comparaison impossible entre les époques. En résumé, à l'aide des passages retenus lors de notre analyse des données, nous sommes en mesure de comparer par exemple si un

texte attribue la résistance des Canadiens à la conscription de 1917, à des tensions politiques, à un sentiment d'appartenance (ou de non-appartenance) ethnique à l'Angleterre, ou à des raisons liées à des facteurs identitaires spécifiques aux Canadiens français. La différence dans la façon dont les thèmes sont présentés dans chaque manuel est ce qui nous intéresse dans le cadre de notre étude.

Ceci nous mène à la quatrième étape de notre analyse, celle de construire une synthèse de l'ensemble des données que nous avons recueillies (Van der Maren, 2003). Le quatrième chapitre de cette thèse résume les relations entre les thèmes et les différents types de discours dans chaque manuel. Cette mise en relation nous permet de constater des tendances propres à chaque manuel. L'analyse de discours selon Jones (2012) permet de discerner l'intention des auteurs puisqu'elle révèle les éléments suivants :

« The way authors create versions of reality based on their choice of words and how they combine words together; The way authors construct certain kinds of relationships between themselves and their readers; The way authors appropriate the words of other people and how they represent those words; The way authors of text draw upon and reinforce the larger system of beliefs and knowledge that governs what counts as right or wrong, good or bad, and normal or abnormal in a particular society » (Jones, 2012, p. 11).

En synthèse, nous présentons des passages où les auteurs choisissent des mots ou font des associations qui influencent la manière dont le lecteur comprend certains faits. Nous soulignons aussi des passages où les auteurs présentent des relations de cause et effet. Finalement, nous notons les passages où des jugements de valeurs sont détectés dans le texte.

Comparer ces différents passages nous permet de comprendre comment les différents manuels présentent des versions différentes d'une même réalité.

« Rather than thinking about text representing reality, however, it might be better to talk about texts constructing reality, since, depending on the words the choose to represent the “who's doing what” in a particular situation, people can create very different impressions of what is going on » (Jones, 2012, P. 12).

Les écrits historiques permettent de contextualiser le discours utilisé dans le manuel, car il est inévitable que l'époque à laquelle le manuel est écrit influence la façon dont nous devons analyser les informations présentées. Sabourin (2009) précise qu'il faut poser

certaines questions lors de l'analyse des données. « Quelles sont les distinctions de temporalités sociales que l'on peut observer dans les contenus extraits du document traitant de notre objet de recherche ? Comment parle-t-on de la vie sociale et quelles différenciations sociales fait-on dans le discours à propos de notre objet d'étude » (Sabourin, 2009, p. 441).

Comme cinquième étape, nous proposons une interprétation de nos données et discutons des tendances dégagées à l'aide de notre classification des éléments du discours (Gohier, 2011).

## CHAPITRE 4 — PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Le manuel scolaire occupe une place privilégiée en éducation vu sa position stratégique, ainsi que l'influence qui lui est attribuée (Wagner et Tisserant, 2010). Nous avons expliqué au premier chapitre de cette thèse qu'il existe une relation entre le manuel et l'État puisque les gouvernements qui gèrent l'éducation approuvent les manuels qui sont utilisés dans la salle de classe. De plus, les informations présentées dans le manuel sont considérées par l'apprenant en tant que version « officielle » des faits (Clark, 2009).

La collection de manuels scolaires utilisée par les francophones sur le territoire de l'Ontario (MASCOFO) offre aux chercheurs la possibilité d'étudier et d'analyser l'évolution des manuels pour les écoles de la minorité. Quatre manuels de notre échantillon sont dans la collection MASCOFO alors que deux, plus récents, proviennent du Centre de ressources de la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.

Les manuels de notre échantillon sont, selon le nom des auteurs principaux ou directeurs de rédaction : le manuel écrit par les Frères des écoles chrétiennes (1914), auquel par souci de brièveté nous nous référerons sous le vocable « manuel des FEC » ; le manuel de Farley et Lamarche (1945) ; le manuel de Brault (1965) ; le manuel de Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel (1971) ; le manuel d'Eaton et Newman (1995) ; et finalement le manuel d'Allaire (2010). Nous allons d'abord présenter des observations générales concernant le contenu de chaque manuel, avant d'examiner plus en profondeur chacun de ceux-ci en suivant les angles d'analyse retenus, soit : la représentation des francophones ; les luttes scolaires ; et les événements historiques nationaux ayant provoqué des tensions entre les Canadiens français et les Canadiens anglais.

### **4.1 Présentation des manuels**

La présentation de nos six manuels est nécessaire afin de bien comprendre le contexte spécifique à chacun avant d'entreprendre notre analyse de contenu thématique. Cette première section du chapitre quatre est donc consacrée à la description et à la mise en contexte des six manuels de notre échantillon. Nous aborderons le contenu du manuel, le nombre de pages, les auteurs, les maisons d'édition, ainsi que toute autre information considérée comme étant pertinente.

#### **4.1.1 Histoire du Canada (C.S.) par les Frères des écoles chrétiennes (1914)**

Le manuel des FEC (1914) est publié à Montréal par les Frères des écoles chrétiennes. Il est destiné écoles catholiques privés et aux collèges classiques surtout au Québec, mais aussi aux francophones dans les autres provinces. Neuf chapitres, c'est-à-dire 84 pages, portent sur l'histoire du Canada entre 1867 et 1912 et nous savons que ce manuel a probablement été utilisé dans les écoles secondaires francophones en Ontario puisque la plupart de celles-ci sont, à l'époque, privées et gérées par des communautés religieuses. Les écoles publiques offrant la cinquième forme (neuvième et dixième années), qu'elles soient séparées ou non, enseignent souvent le règlement en lien avec les manuels scolaires pendant les années qui suivent le Règlement 17 et utilisent des manuels de langue française, dont celui des FEC. Le rapport de l'inspecteur Merchant en 1912 indique que beaucoup d'écoles utilisent des manuels d'histoire provenant du Québec, dont le manuel d'histoire des Frères des écoles chrétiennes (Laloux-Jain, 1974, p.99).

Une caractéristique intéressante de ce manuel est la présence de textes d'opinion de nature religieuse catholique à la fin de chaque chapitre. Ces textes sont faits pour former l'identité catholique canadienne-française chez l'élève. Dans l'un de ces textes, nous lisons :

« Les pires ennemis du peuple canadien-français seraient ceux qui voudraient l'unification des langues, de formation intellectuelle, de mœurs et de coutume familiales. Les Canadiens français resteront attachés à l'Angleterre tant qu'ils se sentiront chez eux au Canada, et qu'ils auront la liberté de parler leur langue, de pratiquer leur religion, d'arborer leur drapeau et d'élever leurs enfants dans l'amour de leurs traditions religieuses et nationales » (FEC, 1914, p. 519).

Les auteurs se portent ouvertement à la défense des Canadiens français et de la religion catholique. Les deux termes sont présentés comme des synonymes dans le manuel.

« N'oublions pas non plus que pour que l'on demeure Canadien français, il nous faut garder notre langue et notre religion : c'est ce qu'on pourrait appeler l'âme de notre race, et les peuples pas plus que les individus ne peuvent changer d'âme sans mourir » (p. 574).

Lors de notre analyse des données, nous remarquons que dans le manuel des FEC, on présente surtout des personnages historiques. Les Canadiens français sont présentés tels des héros. L'histoire du Canada est souvent décrite selon les conséquences politiques de

chaque événement. Par exemple, on décrit comment le résultat d'une élection est influencé par les événements qui la précèdent. La prise de position de divers personnages politiques est notée, surtout les politiciens Canadien français. On accorde aussi beaucoup de place à la religion dans le discours puisque le Canadien français est décrit comme de facto catholique dans ce manuel. Les actions de personnages religieux sont donc mises de l'avant. Finalement, nous remarquons plusieurs mentions de la race dans ce manuel. Dans ce manuel, on considère les Canadiens français et les Canadiens anglais comme étant d'une différente race.

#### **4.1.2 *Histoire du Canada de Farley et Lamarche (1945)***

Le manuel *Histoire du Canada* de Paul-Émile Farley et Gustave Lamarche est une quatrième édition du manuel privilégié par les écoles secondaires privées françaises de l'Ontario à l'époque (CRCCF,2005). Publié par les Clercs de St-Viateur à Montréal en 1945, ce manuel met l'accent sur l'idée de la Confédération comme étant une entente entre deux races, selon les termes en usage à cette époque, soit les races anglaise et française. Les auteurs font un lien entre la race, la langue et la patrie, comme le démontrent les passages suivants :

« C'est pourquoi le contrat a établi deux langues officielles, la langue française et la langue anglaise, et a mis une clause spéciale pour protéger les droits des minorités [...] c'est par respect du pacte primitif que ces deux races maîtresses du Canada maintiendront la Confédération » (p. 478).

Ce manuel, de la même manière que celui des FEC que nous venons de présenter, considère la race française comme étant une race forte, parfois en conflit avec la race canadienne-anglaise. On tente par contre de prôner la collaboration entre les deux races, comme le démontre le passage suivant : « Les Canadiens français ont la noble obligation de travailler à rendre leur race forte et puissante, afin de pouvoir collaborer avec plus d'efficacité et plus de gloire à la grandeur de la commune patrie » (p. 480).

Les auteurs tiennent un discours religieux tout au long du manuel sans toutefois réserver des sections strictement aux messages religieux, comme le fait le manuel des FEC. Les passages de discours à caractères religieux tendent à faire des liens entre la religion et la nation comme le démontre le passage suivant.

« Il existe un sentiment national commun aux deux races ; mais les Canadiens français ont développé chez eux d'une manière particulière les aspirations catholiques et françaises » (p. 479).

Dans le manuel de Farley et Lamarche, on porte aussi une attention particulière aux personnages et aux structures politiques. Les auteurs associent l'idée de la coopération entre les races à des politiciens tels que le premier ministre Sir Wilfrid Laurier et l'un des Pères de la Confédération, George-Étienne Cartier. « Imbu d'idées généreuses, Wilfrid Laurier rêva toute sa vie la concorde entre les races du Canada et leur collaboration au progrès matériel et moral du pays » (p. 414). Nous notons quand même que des personnages francophones sont mis de l'avant pour illustrer ce point.

#### **4.1.3 Histoire du Canada au XXe siècle par Brault (1965)**

En 1957, le docteur Lucien Brault, historien aux archives canadiennes, est accueilli au sein du Comité ministériel des manuels afin d'en planifier la rédaction pour les élèves de la dixième année en collaboration avec Roger Saint-Denis. Ils soumettent au comité ministériel leur ébauche en 1960. Toutefois, on demande à Lucien Brault de réviser le manuel. Certains disent que cette révision vise à adapter le manuel à la circulaire 46 dans laquelle est exprimé le programme d'étude pour les écoles bilingues (Chapelin-Corrivaux, 2015). Toutefois, dans l'exposition *La présence française en Ontario : 1610 passeport pour 2010* on explique que la raison pour laquelle le manuel doit être modifié tient au fait que certains fonctionnaires du département d'Éducation de l'Ontario auraient désapprouvé l'interprétation des événements entourant la crise du Règlement 17 tel que Brault voulait les raconter dans ce manuel. Le manuel est publié en 1965 sans le chapitre sur le Règlement 17. Le manuel révisé de Lucien Brault, intitulé *Le Canada au XXe siècle*, est publié par la compagnie Thomas Nelson & sons, une compagnie de la Grande-Bretagne connue pour ses publications éducatives et religieuses.

Ce manuel est le premier à porter entièrement sur la période qui nous intéresse. Donc un nombre beaucoup plus élevé de mentions de la francophonie pancanadienne et de thèmes que nous examinons est présent. Il s'agit du premier manuel dans lequel on discute de traditions canadiennes-françaises et dans lequel on présente plusieurs personnages de la vie culturelle des Canadiens français. Des artistes peintres, des romanciers, des poètes, des acteurs, des musiciens, entre autres, sont mentionnés dans un chapitre portant sur la vie

canadienne d'aujourd'hui (Brault, 1965, p.298 à 328). Les personnages mentionnés sont tous des Canadiens français, cependant, aucune mention n'est faite dans le manuel à savoir si ces personnages sont originaires du Québec ou d'autres provinces. Nous savons par simple connaissance générale qu'une grande partie des artistes mentionnés sont originaires du Québec. Ceci démontre qu'au moment de la publication de ce manuel, on considère encore le Québec et le reste du Canada français comme faisant partie d'une communauté homogène partageant la même culture.

Nous notons que dans le manuel de Brault des préoccupations en lien avec la survivance sont mentionnées. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique est décrit comme étant un moindre mal. De la même façon que dans les deux manuels précédents, l'idée de la race est présente dans le discours concernant les relations entre les Canadiens français et leurs homologues anglophones.

« Il [le Canadien français] admet que la Confédération était ce qu'il pouvait obtenir de mieux de la majorité anglo-protestante et que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique est un traité entre deux races autant qu'une constitution politique » (p. 13).

Bien que la production de ce manuel ait été une initiative de l'AEFO en collaboration avec le Comité ministériel des manuels, approuvée par ailleurs par le ministère à l'attention des écoles publiques, la religion demeure au centre du discours entourant la vie des Canadiens français.

« En ce qui concerne les Canadiens français, l'Église catholique contribue énormément à leur survivance, non seulement par son opposition au divorce, mais aussi par ses lois morales concernant la famille » (p. 41).

En bref, nous avons remarqué des tendances semblables aux manuels précédents, même si ce manuel n'est pas rédigé spécifiquement pour le cours religieux. L'histoire du Canada est souvent décrite à l'aune des conséquences politiques de chaque événement, on retrouve plusieurs mentions de la race et on accorde beaucoup de place à la religion dans le discours.

#### **4.1.4 *Unité et diversité* par Cornell, P., Hamelin, J., Ouellet, F., Trudel, M. (1971)**

Ce manuel est le résultat d'une expérience intéressante. Les auteurs Cornell, Hamelin, Ouellette et Trudel tentent de produire une version unique de l'histoire du Canada

afin de rassembler les Canadiens de diverses origines. Le manuel a pourtant deux versions : une en français et une en anglais, qui ne sont pas identiques. Par exemple, le titre en anglais *Unity in Diversity* implique une opinion politique qui ne se retrouve pas dans le titre français. Dans le titre en anglais, le « in » implique que la diversité est la clé de l'unité canadienne. Le titre en français *Unité et Diversité* suggère que l'unité et la diversité des Canadiens sont des idéaux indépendants l'un de l'autre. Les deux versions ont aussi une préface différente. Alors que la préface de W. Kilbourn en anglais discute positivement de la domination du Canada anglais et de la conquête, Trudel utilise un langage beaucoup plus prudent dans la version française (Blain, Wallot et Durocher, 1968). Il faut aussi mentionner que ce manuel fut publié pour la première fois en 1968. La version de 1971 que nous utilisons dans cette étude est une réédition comprenant un chapitre supplémentaire à la fin. Le reste du contenu de ce manuel est identique à la version de 1968. La maison d'édition de ce manuel est Holt, Rinehart and Winston of Canada.

Ce manuel est le produit d'une initiative de Marcel Trudel. Ayant réalisé une enquête sur les manuels scolaires canadiens pour le compte de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Trudel s'est rendu compte que les manuels existant à l'époque ne permettaient pas aux Canadiens français et anglais de se connaître.

« Unité et diversité se propose donc de traiter du Canada dans son ensemble et dans toutes ses composantes ; c'est ce qui amène notamment ses auteurs à adopter une approche mariant la chronologie et le découpage régional, pour faire une bonne place à l'histoire des régions canadiennes et des peuples qui les habitent » (Couturier, 2000, p. 114).

Ce mariage entre le style de narration chronologique et par thème fait que les mêmes événements sont parfois repris dans des chapitres subséquents et exprimés selon différentes perspectives. De plus, les auteurs diffèrent selon les chapitres. La majorité des chapitres qui nous intéressent sont dans les troisième et quatrième sections du manuel, car elles portent sur le Canada après la Confédération, et sont rédigées par Cornell et Hamelin, à l'exception d'un chapitre sur le Québec après 1945 rédigé par Ouellette.

Les représentations des Canadiens français que nous avons retrouvées dans le manuel de Cornell, Hamelin, Ouellette et Trudel traitent surtout de l'impact politique de chaque événement historique sur eux. Le résultat d'élections et la manière dont ceux-ci

sont influencés par les événements rapportés sont souvent présentés dans ce manuel. Même la Confédération est illustrée à travers une lutte de pouvoir comme le démontre ce passage.

« Dès 1867, les Canadiens français avaient réalisé que la Confédération affaiblissait leur position politique. Dans le nouveau Canada, ils ne comptaient plus que pour un tiers de la population. Cette prise de conscience de former un peuple minoritaire réveilla l'instinct de défense de la collectivité canadienne-française et suscita un mouvement de repli sur soi » (p. 377).

La religion est omniprésente à travers les trois thèmes que nous avons observés. Plus que les manuels qui ont précédé, celui-ci s'intéresse à la perspective québécoise. Le spectre de la Révolution tranquille et la montée du mouvement séparatiste québécois se font ressentir. Ce manuel est aussi le premier à s'intéresser à l'identité. Nous y trouvons des mentions de sentiment d'identité nationale et de courant de pensée identitaire au Québec, comme dans les autres communautés canadiennes-françaises.

#### **4.1.5 *Regard sur le Canada : de la Confédération à aujourd'hui* par Eaton et Newman (1995)**

Le manuel *Regard sur le Canada : de la Confédération à aujourd'hui* par Eaton et Newman (1995) est l'adaptation en français du manuel *Canada-A Nation Unfolding* des mêmes auteurs. Il est publié à Montréal par Les Éditions de la Chenelière. Ce manuel ne se retrouve pas dans la collection MASCOFO puisqu'il est relativement récent. Il s'agit donc d'un prêt du centre de ressources pédagogiques de l'Université d'Ottawa. Ce manuel n'est plus en usage dans la salle de classe aujourd'hui. Par contre, la deuxième édition de ce manuel, publié en 2001, figure sur la liste Trillium et peut être utilisée dans les écoles secondaires encore à ce jour.

Ce manuel porte une attention particulière à la place du Canada dans le monde et aux événements internationaux. Cet accent sur le monde fait en sorte que nous notons moins de mentions des francophones que dans les manuels précédents. C'est aussi le premier manuel à mentionner le rapatriement de la constitution canadienne en 1982 et ses effets sur les relations entre les anglophones et les francophones du Canada. Ce passage démontre que ce manuel s'intéresse à la dualité linguistique, mais on met beaucoup

d'insistance sur la position du Québec, surtout dans les passages qui décrivent le rapatriement de la constitution.

« Pour avoir un tel effet, la nouvelle Constitution devrait reconnaître l'égalité du Canada français et du Canada anglais dans la Confédération. Elle devrait aussi donner au Québec le statut de société distincte » (p. 328).

Le débat idéologique concernant la formation du Canada fait aussi son apparition dans ce manuel comme le démontre le passage suivant.

« Pourtant, les Québécois n'étaient pas tous satisfaits de la situation de leur province. Le Canada, à leurs yeux, n'était pas formé de 10 provinces, mais de deux peuples fondateurs, les Français et les Anglais » (p. 318).

Nous notons que les tensions entre les Canadiens français et les Canadiens anglais sont souvent racontées à travers des événements politiques dans le manuel d'Eaton et Newman. « La force politique du Bloc Québécois au Québec et du Reform Party à l'extérieur du Québec laisse croire qu'il existe encore une division profonde entre francophone et anglophone » (p. 334). On évite de mentionner la race ou la religion dans ce manuel. Dans le cas de la race, une transformation s'opère sur la façon dont ce concept est compris dans le milieu académique ce qui influence certes son utilisation dans les manuels plus récents. Nous remarquons aussi que si la religion est mentionnée, c'est afin de décrire un personnage ou une situation. On donne beaucoup moins de poids aux opinions des personnages religieux et à la place de l'église dans l'histoire. Nous constatons aussi que le discours dans le manuel d'Eaton et Newman se veut très neutre. Il y a très peu de jugement de valeur. La plupart des conflits sont présentés comme des divergences d'opinions entre deux groupes. Très peu de blâmes sont assignés envers des gouvernements ou des groupes.

#### **4.1.6 Un siècle d'histoire : le Canada de la première Guerre mondiale à nos jours sous la direction d'Allaire (2010)**

Le dernier manuel de notre étude, dirigé par l'historien Gratien Allaire, professeur émérite à l'Université Laurentienne et ancien professeur à la Faculté Saint-Jean d'Edmonton, est toujours utilisé dans les écoles françaises de la province. Ce manuel vise à remplir les exigences du curriculum d'Études canadiennes et mondiales 2005 de l'Ontario pour la neuvième et la dixième années. Le manuel est toujours recommandé par le gouvernement de l'Ontario par l'entremise de la liste Trillium, malgré deux révisions du

curriculum, la première ayant été menée en 2013 afin d'intégrer les « compétences essentielles pour réussir au XXI<sup>e</sup> siècle » (MEO, 2013), et la seconde ayant été réalisée en 2018 en réponse aux appels à l'action de la Commission vérité et réconciliation (MEO, 2018c).

Rappelons que l'étude de Brunet et Gani (2020) démontre qu'en Ontario les curriculums scolaires en anglais et en français sont différents. La minorité francophone possède une certaine autonomie pour ce qui touche la conception du curriculum. Leur analyse se concentre sur le cours d'histoire *Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale* pour la dixième année, le cours pour lequel le manuel de Gratien Allaire est destiné. Le manuel d'Allaire est donc disponible en français seulement. Deux autres manuels traduits de l'anglais sont encore autorisés aujourd'hui pour le cours d'histoire de la dixième année, dont la deuxième édition du manuel d'Eaton et Newman. Nous savons d'expérience que le manuel d'Allaire est le manuel privilégié pour ce cours dans les écoles francophones d'Ottawa.

Finalement, nous ne pouvons pas ignorer l'effet de la Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario publiée en 2004 sur l'orientation de nouveau matériel pédagogique. Selon cette politique, « l'école devient le point de ralliement pour la mise en commun des efforts de la collectivité pour assurer la vitalité linguistique et culturelle des communautés francophones de la province » (Lamoureux, 2010, p. 4). La présence de manuels scolaires créés spécifiquement pour la communauté francophone de l'Ontario s'inscrit dans les visées favorisant le développement de l'élève, inscrites dans la PAL, dont celle de faciliter la réussite scolaire. Dans la PAL (2004), on spécifie que :

« [...] par la mise en place de programmes et de services pertinents et de qualité qui reflètent la spécificité de la communauté francophone et qui tiennent compte des effets du contexte anglo-dominant sur l'apprentissage des matières et des disciplines scolaires » (p.30).

Il n'est donc pas surprenant que ce manuel fasse plus souvent mention des différentes communautés francophones que les autres manuels. Dans le manuel d'Allaire, on présente des associations locales, des journaux et des personnages œuvrant à la survivance du Canada français en milieu minoritaire. Ceci démontre comment la francophonie est bien vivante à travers le récit qui est présenté et est lié à la survivance. Le passage suivant sur la Société Saint-Jean-Baptiste démontre cette idée de la survivance.

« La Société Saint-Jean-Baptiste était l'un des plus importants organismes canadiens-français. Sa devise était "Nos institutions, notre langue et nos droits". Sa mission était le développement culturel de la population canadienne-française » (p. 64).

Nous notons que la religion est encore présente dans les textes de ce manuel. Par contre on ne trace pas un lien automatique entre le Canadien français et la religion catholique, comme cela a été le cas dans d'autres manuels. On explique le lien historique qui existe entre la religion catholique et les francophones de l'Ontario sans insinuer que tous les Franco-Ontariens sont catholiques.

Finalement, ce manuel s'inscrit dans l'ère contemporaine en faisant mention des réalités actuelles de la vie des francophones au Canada. On y mentionne les variations locales de la langue française telle que le Joual, le Chiac et le Mitchif (p.64), on discute de la francophonie mondiale (p.318) et on mentionne plusieurs artistes, dont des artistes francophones de provinces autres que le Québec (p.79). Le manuel d'Allaire utilise un discours d'affiliation à plusieurs reprises. Nous allons observer certains exemples de ceci dans les sections suivantes de ce chapitre qui consistent en l'analyse de contenu thématique.

#### **4.2 Les représentations de la francophonie pancanadienne**

La francophonie pancanadienne est abordée de façon très différente dans les six manuels de notre échantillon étant donnée la longue période considérée. Les Canadiens français ou des francophones habitant dans les provinces anglophones ou en situation linguistique minoritaire sont représentés dans les six manuels, mais cela, de façon très différentes selon les différents auteurs et les différentes époques.

À travers le thème de la francophonie et de sa représentation, nous explorons comment les différents manuels présentent dans le discours les Canadiens français ou les francophones, surtout ceux à l'extérieur du Québec. Les passages que nous avons retenus dans les six manuels concernent des données démographiques de communautés francophones minoritaires ; le lien à la terre de la communauté francophone ; le lien à la généalogie des communautés francophones ; la religion et les migrations. De plus, nous avons retenu des passages traitant de symboles, d'éléments culturels et de traditions spécifiques aux communautés francophones. Nous abordons aussi la façon dont les

différents manuels approchent la défense des droits de la minorité francophone. Les lois relatives aux droits linguistiques et les événements entourant certaines législations sont présentés dans les passages retenus pour ce thème.

En bref, nous tentons d'observer la place donnée aux communautés francophones minoritaires et la manière dont celles-ci sont représentées dans les manuels de notre échantillon. Nous constatons quel genre de discours est utilisé pour représenter les communautés francophones minoritaires. Nous commençons donc par le manuel le plus ancien et poursuivons en ordre chronologique la présentation de notre analyse de données.

#### **4.2.1 Les Français d'Amérique dans le manuel des FEC**

Le manuel des FEC (1914) fut rédigé principalement pour les collèges classiques dans la province du Québec. Bien qu'il soit publié à Montréal, ce manuel mentionne les francophones hors Québec à plusieurs reprises. Par exemple, au chapitre 17, on discute des différentes provinces et territoires de la Confédération. Des données démographiques concernant le peuple acadien et les Français en Amérique sont incluses dans ce chapitre. Par exemple, on explique qu'en 1851 au Nouveau-Brunswick, « Le recensement de la même année constate une population de 138 000 âmes, dont environ 21 000 Acadiens » (p. 512). Le manuel fait aussi mention des Acadiens des îles de la Madeleine : « On retrouve dans ces parages 5500 Acadiens, un couvent et quatorze écoles élémentaires » (p. 517).

Dans le manuel des FEC, on évoque le peuplement de la partie des Territoires du Nord-Ouest, qui deviendra le Manitoba. Ce passage démontre que les Canadiens français sont bien visibles dans le texte, car on y mentionne leurs migrations:

« La même année [1870], lord Selkirk acheta de la compagnie de la Baie-d'Hudson la partie du territoire connue sous le nom de rivière Rouge, et, quelques années plus tard, y établit des colons écossais et des Canadiens français » (p.513).

Ce manuel fait également souvent mention de personnages politiques et des effets de certains événements sur l'élection d'un politicien donné ou d'un autre. Toujours concernant le thème de la francophonie hors Québec, nous retrouvons la mention de personnages politiques importants comme le premier député acadien Amand Landry (p.512).

En bref, selon les caractéristiques définies au chapitre trois, nous avons, par notre étude de ce thème, remarqué que les passages dans le manuel des FEC où l'on discute des francophones en Amérique se font surtout à partir d'un discours à caractère territorial et politique. De plus, les lectures en fin de chapitre s'appuient sur des discours religieux et ethniques. On mentionne souvent la race comme étant un critère qui unit le peuple canadien-français. Dans une lecture intitulée *La race française en Amérique*, on glorifie les explorateurs français tels que les missionnaires et on prône l'idée d'une race et d'une foi commune.

« Pour se former une idée juste de son accroissement, on n'a qu'à parcourir actuellement le Québec, l'Ontario, les provinces maritimes, l'Ouest canadien, la Nouvelle-Angleterre et les régions des Grands Lacs. À ceux qui assurent notre ruine prochaine, opposons cette preuve de chiffre écrasante : en 1760, la population française en Amérique était de 60 000 âmes, tandis qu'aujourd'hui (1910) elle en compte 3 040 000 » (p. 543).

Dans ce passage, nous observons aussi que le manuel des FEC présente les Français d'Amérique comme étant un seul peuple malgré le fait qu'ils habitent différents territoires. Donc, un des éléments qui relient les Canadiens français les uns aux autres selon le manuel des FEC est le fait de vivre en Amérique en français. La foi et la race sont aussi présentées comme des éléments unissant les Canadiens français. Finalement, ce manuel représente la communauté canadienne-française à travers des personnages politiques.

Signalons néanmoins que ce manuel inclut trois sections portant sur l'histoire du Canada avant la Confédération que nous n'avons pas étudiée. Nous ne sommes donc pas en mesure d'évaluer si les auteurs accordent une grande place dans le manuel à l'Acadie et aux autres établissements de colons français autres que le Québec lors des époques qui précèdent.

#### **4.2.2 Le Québec ami des minorités francophones dans Farley et Lamarche**

Le manuel de Farley et Lamarche (1945) présente lui aussi les différentes communautés canadiennes-françaises à travers le pays, bien qu'il ait été produit au Québec et publié par les Clercs de Saint-Viateur. Dans ce manuel, on indique que, peu importe le lieu, les Canadiens français sont unis par l'occupation du territoire et par la religion catholique.

« Les Français ont été, sur presque tout le territoire canadien, les premiers occupants et se comptent chez eux en n'importe quelle région du pays. [...] On trouve de ces colonies dans les provinces maritimes (où sont retournés grand nombre d'Acadiens), dans le Nord-Ontario, dans le Manitoba, dans la Saskatchewan et même dans l'Alberta. Pour défendre les droits de la minorité catholique canadienne-française, les Canadiens français des provinces anglaises ont constitué des associations qui ont comme but principal d'assurer dans leurs écoles l'enseignement de leur religion et le leur langue » (p. 451).

Dans ce manuel, nous remarquons un lien bien clair entre les communautés hors Québec et la province du Québec. Les communautés sont illustrées comme étant des extensions du Québec, séparées par les frontières provinciales et dépourvues des droits que la province garantit à la majorité francophone au Québec. Cet accent mis sur la défense des droits des minorités prend parfois la forme de discours politiques, surtout en ce qui concerne la position du Québec à l'égard des enjeux nationaux.

Ce discours politique se poursuit dans la présentation des journaux français dans les provinces anglaises énumérées dans le manuel de Farley et Lamarche, puisque ces journaux sont décrits comme ayant pour mission de défendre le droit des minorités :

« Des journaux français tels que l'Évangéline de Moncton, le Droit d'Ottawa, la Liberté de Winnipeg, le Patriote de l'Ouest de Prince-Albert et la Survivance d'Edmonton, défendent leur cause et soutiennent leur courage » (p. 451).

Bien entendu, la religion y est aussi mentionnée, car dans le manuel de Farley et Lamarche, les francophones sont décrits comme étant de confession catholique. « La vitalité de la paroisse explique, pour une large part, l'esprit de foi et la piété des Canadiens-Français » (p. 476).

En définitive, nous remarquons que le discours entourant le thème de la francophonie hors Québec est représenté par des discours territoriaux et politiques dans ce manuel où le fait d'habiter le territoire et le fait de défendre les droits des Canadiens français sous-tend l'inclusion à cette communauté. La religion est présente dans le traitement de ce thème puisque les Canadiens français sont représentés comme étant exclusivement catholiques.

### 4.2.3 Les Canadiens français, une communauté homogène dans Brault

Dans le manuel de Brault (1965), la francophonie hors Québec est très présente puisque le manuel fut conçu à la demande du Comité ministériel des manuels de l'Ontario pour les élèves francophones, et adapté au programme d'histoire de la nouvelle Circulaire 46 (Chaplain-Corriveau, 2015). Nous remarquons que non seulement le thème de la communauté francophone hors Québec est abordé plus souvent, mais le manuel de Brault explore de nouvelles facettes de ces communautés.

Comme les deux manuels précédents, le manuel de Brault discute de l'appartenance au territoire et mentionne comment la terre est passée d'une génération à l'autre dans l'Est-du-Québec et certains comtés de l'Ontario.

« Dans certaines régions, les belles terres héritées de leurs ancêtres passent aux mains de leurs compatriotes d'expression française qui, généralement, demeurent plus attachés au sol. C'est ce qui explique aujourd'hui la forte proportion de Canadiens français dans les Cantons de l'Est du Québec, jadis peuplé par des gens de langue anglaise. La même cause explique la prédominance des Canadiens français dans les comtés de l'Ontario situés sur les confins de la province de Québec, en particulier ceux de Prescott et de Russell » (p. 12).

Toujours en lien avec l'appartenance au territoire, dans le manuel de Brault, on souligne certaines données démographiques du Nouveau-Brunswick où les Acadiens habitent en grand nombre : « Dans les provinces maritimes, la proportion des Acadiens augmente continuellement par rapport à la population générale » (p. 12). Les passages que nous venons de mentionner font référence à la population canadienne-française avant la Première Guerre mondiale.

Brault fait aussi état de la démographie du Canada français vers la fin des années 1950 au moment de l'écriture du manuel.

« Actuellement un million de Canadiens français dispersés en trois régions vivent hors du Québec. Au nombre d'un demi-million, les Franco-Ontariens forment le groupe français le plus important hors du Québec. [...] Les Canadiens d'expression française des Provinces Maritimes (environ 300000) sont d'origine acadienne » (p. 326) [...] « Le troisième groupe se trouve dans les provinces de l'Ouest » (p. 327).

Le manuel de Brault est le premier où on s'intéresse à l'évolution des communautés canadiennes-françaises habitant hors de la province du Québec. Alors que les deux manuels

précédents reconnaissent l'existence de ces communautés, le manuel de Brault est le premier à rapporter des données démographiques montrant leur transformation.

Nous remarquons quand même que ce manuel tend à associer les Québécois et les francophones hors Québec à un destin commun. Toutefois dans le manuel de Brault, on s'assure de faire la distinction entre les Québécois et les Canadien français, dénominations qui ne sont pas interchangeables. Ce manuel est publié en 1965 alors que la Révolution tranquille est déjà entamée au Québec. Par contre, il fut rédigé principalement pendant les années 1950 donc nous remarquons que le Canada français y est présenté comme une grande communauté ayant une destinée commune.

En parlant de destin commun, le manuel de Brault présente les Canadiens français comme un peuple uni appartenant à une même ethnie et une même religion comme le démontre ce passage.

« En 1896, les Canadiens d'expression française, premiers Blancs venus au pays, constituent environ le tiers de la population canadienne ; ils forment un groupe homogène, une famille ethnique et spirituelle distincte, n'étant divisés ni par la religion ni par l'origine raciale. [...] Ils se sentent solidaires parce qu'ils sont de la même souche et imprégnés de la même culture, le cerveau pétri de doctrine catholique et de droits français » (p. 12).

Nous remarquons aussi la présence de discours à caractère politique dans ce manuel. On explique comment le vote canadien-français influence la politique nationale. Ce phénomène est exprimé dans ce passage sur l'élection fédérale de 1926.

« L'élection du 14 septembre 1926 donne 119 sièges aux libéraux dont 61 viennent du Québec, 91 aux conservateurs et 35 pour les autres partis. Pour la quatrième fois en neuf ans, le Québec forme un bloc auquel les Canadiens français et les Acadiens des autres provinces adhèrent » (p. 143).

Ce passage démontre qu'encore une fois, le destin des Canadiens français semble être lié à celui du Québec dans le manuel de Brault.

Pour l'essentiel, dans ce manuel, la francophonie canadienne hors Québec est représentée selon des discours territoriaux puisqu'on mentionne le lien à la terre et les frontières provinciales. Les discours religieux et ethniques sont aussi présents puisque le Canadien français est toujours représenté comme étant un catholique appartenant à une race distincte. Finalement, on présente le résultat d'élections et les exploits de personnages

politiques canadien-français en discutant des événements historiques ayant marqué la communauté canadienne-française.

#### **4.2.4 L'apparition du discours d'affiliation dans Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel**

Dans le manuel de Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel (1971), la distinction entre le Québec et les communautés francophones à travers le Canada se précise. Par contre, le ton qui se dégage de ce manuel n'est pas toujours optimiste en ce qui concerne l'avenir des communautés canadienne françaises hors Québec, comme le démontre ce passage :

« En travaillant au développement de leur culture, les Québécois devaient tenir compte des groupes francophones établis au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba et ailleurs, condamnés à l'assimilation » (p. 544).

Tout de même, nous remarquons un ton différent dans le discours sur l'Acadie. Dans le manuel de Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel, cette communauté est décrite comme ayant une place importante dans la francophonie : « On peut comparer leur évolution à celle des Canadiens français au Québec, bien que l'histoire des Acadiens soit en général indépendante de celle du Québec » (p. 366).

En discutant du peuple acadien, le manuel emprunte un discours d'affiliation. C'est-à-dire que l'auteur discute d'une communauté d'appartenance liée par un sentiment d'identité collective. Il s'agit de l'une des premières apparitions du discours d'affiliation dans les manuels de notre échantillon. On associe l'identité acadienne à la religion, l'éducation et la présence de symboles et emblèmes.

« Les Acadiens développèrent d'abord un sentiment d'identité nationale et d'unité en menant une longue campagne au sein de l'Église catholique pour obtenir un clergé proprement acadien dirigé par des évêques acadiens, et aussi pour avoir la possibilité d'éduquer leurs enfants en français » (p. 366).

De plus, selon le manuel de Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel, ces manifestations de l'identité acadienne prennent forme grâce à des revendications politiques comme le démontre ce passage.

« En 1889, ils fondèrent la Société nationale L'Assomption pour canaliser leurs revendications nationales et leur donner une expression organisée. Déjà en 1884, à Miscouche, dans l'Île-du-Prince-Édouard, une assemblée d'Acadiens avait adopté un emblème national, le drapeau tricolore étoilé [...] et un hymne national, *l'Ave Maris Stella* » (p. 366).

Le discours politique dans le manuel de Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel évoque plusieurs personnages et événements importants, donc on demeure toujours dans l'événementiel. Par exemple, ce passage démontre le ton très positif de ce manuel par rapport à l'élection de l'acadien Louis-Joseph Robichaud : « L'élection, en 1960, de Louis Robichaud comme premier ministre de la province fut une preuve éclatante des mérites de cet homme politique et de l'importance de la communauté acadienne dans la vie du Nouveau-Brunswick » (p. 367).

Nous notons que Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel reconnaissent seulement l'identité acadienne dans leur manuel et on ne discute pas encore de l'identité des francophones minoritaires en Ontario et dans l'Ouest. Ces dernières sont décrites plutôt comme étant des communautés de culture homogène qui ressemblent au Québec, et qui partagent un combat politique. Donc, on présente des personnages et des événements politiques importants pour ces communautés. De plus, la reconnaissance du français et de l'anglais comme langues officielles par Pierre-Elliott Trudeau est discutée. On postule que la reconnaissance des deux langues officielles représente un refus de reconnaître un statut particulier à la province du Québec (p. 564).

Finalement, on mentionne la commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, un événement politique important pour la survivance des communautés francophones minoritaires. On indique dans le manuel de Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel que :

« Les porte-parole du Canada français insistèrent pour que leur langue obtienne les mêmes droits que la langue anglaise dans tout le pays et que, partout où leur culture existait, elle obtienne toutes les garanties non seulement pour sa survivance, mais pour son maintien et son développement » (p. 545).

Ce manuel est le premier de notre étude à présenter le sentiment d'identité collective afin de décrire les Canadiens français. Toutefois, le discours qui domine dans ce manuel est le discours politique dans la mesure où l'on s'attarde énormément aux résultats d'élections, au passage de lois et au développement de l'idéologie politique. Y compris lorsqu'il s'agit de représenter la francophonie pancanadienne, les événements politiques sont les premiers à être relatés.

#### 4.2.5 Les francophones et le bilinguisme institutionnel dans Eaton Newman

Le manuel d'Eaton et Newman (1995) mentionne les minorités francophones, mais très peu. On ne présente pas de données démographiques spécifiques pour les communautés francophones de chaque province. De plus, quand on parle des relations entre les francophones et les anglophones, on regroupe tous les francophones et on met l'accent sur le Québec. Donc dans ce manuel, ce qui distingue ces minorités francophones, c'est qu'elles ne font pas partie du Québec. Ce passage démontre un discours qui est surtout lié au territoire.

« Avec la Confédération, le Québec devenait le bastion de la langue et de la culture française au Canada. Néanmoins, il existait des minorités de culture française à l'extérieur du Québec, dont les Acadiens dans les Maritimes, les Franco-Ontariens et les Métis dans les Prairies » (p. 106).

Ce manuel, comme le manuel de Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel traite du bilinguisme en s'attardant à la commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme. « En 1963, le gouvernement Pearson chargea une commission royale d'enquêter sur les moyens d'assurer l'égalité entre les peuples fondateurs » (p. 319). Dans le manuel d'Eaton et Newman, on décide de mettre en valeur le fait que Pearson et Trudeau sont les instigateurs du bilinguisme institutionnel.

« Pour donner au Québec l'égalité qu'il réclamait sans lui accorder pour autant un statut particulier, Pierre Elliott Trudeau décida d'instituer le bilinguisme officiel. Ainsi, que leur langue maternelle soit le français ou l'anglais, les Canadiens se sentiraient chez eux partout au Canada » (p. 322).

Il est important de noter que bien que ce manuel soit relativement récent et que l'entièreté du manuel couvre l'époque qui nous intéresse pour cette étude, il s'agit du manuel qui traite le moins des communautés minoritaires francophones. On y retrouve plutôt des passages sur la place du Québec dans le Canada, ainsi que sur les relations entre le Canada et le monde.

En somme, dans le manuel d'Eaton et Newman, les types de discours utilisés pour représenter les francophones hors Québec se rapportent principalement au territoire et à la politique. On mentionne le fait que ces francophones ne sont pas Québécois et on prône les mérites du bilinguisme institutionnel.

#### 4.2.6 Plein feu sur l'identité dans le manuel d'Allaire

Dans le manuel d'Allaire, la francophonie pancanadienne est abondamment représentée. Il s'agit d'un contraste important avec le manuel précédent. Dans chaque chapitre, il est possible de retrouver au moins un exemple se rapportant aux francophones de partout au Canada. De plus, on consacre un chapitre entier, le chapitre 19, à la description des francophones sur l'ensemble du territoire canadien. La première partie de ce chapitre présente les communautés francophones de chaque province et territoire en mentionnant leur poids démographique, leurs associations communautaires et provinciales, des événements marquants pour chacune de ces communautés et un aperçu de leurs histoires. La deuxième partie présente la francophonie à travers l'Ontario et ses différentes régions.

Ces présentations se font surtout à l'aide de discours d'affiliations, des drapeaux de chaque communauté et de personnages importants qui sont présentés, mais elles se font aussi selon un discours territorial puisque chaque communauté est inscrite dans un territoire ou une province et possède des qualités distinctes émanant entre autres de sa géographie. Ce passage met l'accent sur l'étendue géographique de la francophonie canadienne. « De plus en plus de personnes parlent le français au Canada. À l'extérieur du Québec, ce nombre a plus que doublé depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle » (p. 347).

Dans le manuel d'Allaire, on mentionne aussi le lien d'affiliation que les communautés francophones ont avec la province : « De nombreuses collectivités francophones se sont de plus en plus affirmées. Elles ont commencé à se désigner elles-mêmes comme Franco-Ontarienne, Fransaskoises, etc. » (p. 189). Ce manuel insiste sur certains éléments d'affiliation que partagent les communautés francophones du Canada : « La Saint-Jean-Baptiste est la fête de la population canadienne-française. Elle est fêtée dans la plupart des provinces. En Acadie, on fête plutôt l'Assomption, le 15 août » (p. 185). Le bilinguisme est aussi présenté comme un élément d'affiliation au lieu d'un simple enjeu politique : « La situation semblait s'améliorer pour les minorités françaises au Canada. Le bilinguisme était de plus en plus considéré comme une composante essentielle de l'identité nationale pendant les années 1970 » (p. 207).

En plus de cette attention au Canada français, ce manuel porte une attention particulière à l'Ontario français. On y présente les organismes et les événements réunissant

les francophones de l'Ontario de façon très positive comme l'illustre ce passage sur les Jeux franco-ontariens : « Les Jeux franco-ontariens ont un effet très positif sur l'Ontario francophone. Ils permettent de réunir les communautés francophones de l'Ontario et d'encourager la continuité linguistique » (p.320).

Bien sûr, la francophonie est aussi abordée à travers la politique provinciale et nationale dans le manuel d'Allaire. En Ontario, la loi 8 est présentée comme étant le but politique ultime de certains politiciens francophones, ainsi que l'indique ce passage : « De plus, adopter cette loi était une priorité pour son ministre des Affaires francophones, Bernard Grandmaître. La loi a été votée à l'unanimité » (p. 360). L'auteur décrit aussi l'allégeance des Canadiens français envers un parti politique, le parti libéral, dans les passages suivants :

« Une grande partie de la population canadienne-française croyait même que le Parti conservateur voulait l'assimiler. Trois événements importants ont causé ce sentiment : la pendaison de Louis Riel, l'élimination des droits des francophones à l'extérieur du Québec et la crise de la conscription de 1917 [...] La minorité de langue française aimait beaucoup plus cette idée [autonomie des provinces] que le Canada britannique du Parti conservateur. La population canadienne-française croyait que le Parti Libéral la comprenait mieux » (p. 291).

Il y a très peu d'exemples de discours ethnique, c'est-à-dire de discours où l'on mentionne la race, dans ce manuel. Les seuls exemples font référence non pas aux Canadiens français comme à une « race distincte », tel qu'on pouvait le voir dans des manuels précédents, mais plutôt au multiculturalisme de la communauté francophone. « L'immigration est très positive pour les communautés francophones de l'Ontario. En fait, l'immigration francophone est un des moyens des plus efficaces d'encourager l'épanouissement de la francophonie ontarienne » (p. 365).

Le manuel d'Allaire porte une attention particulière à l'Ontario français, et propose une approche narrative différente des manuels précédents en plaçant l'Ontario français au centre, au lieu du Québec, en tant que défenseur des droits linguistiques, comme le démontre ce passage : « De plus, les francophones de l'Ontario ont toujours été des leaders dans la défense des droits des communautés francophones minoritaires » (p. 359). Bien entendu, la différence de temporalités joue un rôle ici. Après la Révolution tranquille au Québec et les États généraux de 1967, le Québec se replie sur lui-même alors que les

communautés francophones à l'extérieur du Québec s'institutionnalisent de plus en plus à l'intérieur d'un contexte provincial (Gourgon, 2016). Bock (2016) écrit que « Du vacarme et de la turbulence des États généraux auraient découlé, parmi les minorités, une forte méfiance à l'endroit de la “province-mère” et l'émergence de projets politico-identitaires souvent “provincialisés”, s'inscrivant en faux contre le Canada français, désormais réduit en cendres » (p.170). Il est donc normal que les manuels rédigés avant les années 1970 aient une attitude différente envers le Québec en tant que représentant du reste du Canada français, alors que le manuel d'Allaire place l'Ontario français au cœur des débats sur les enjeux linguistiques.

Dit brièvement, dans le manuel d'Allaire, la communauté francophone hors Québec est représentée à travers un discours d'affiliation. On retrouve aussi des exemples de discours politiques et territoriaux qui viennent appuyer l'idée selon laquelle les francophones se rapportent à des communautés d'appartenance bien à eux.

## **Conclusion**

En somme, on retrouve des exemples de discours religieux et ethnique dans le manuel des FEC (1914), celui de Farley et Lamarche (1945), celui de Brault (1965) et celui de Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel (1971). Le Canadien français est présenté comme un catholique appartenant à une race distincte dans ces manuels.

Nous distinguons aussi des exemples de discours territoriaux dans cinq manuels de notre étude. Dans les manuels plus anciens un des éléments qui relie les Canadiens français les uns aux autres est de vivre en français en Amérique ou au Canada. Le manuel de Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel ne mentionne ni le lien au territoire ni l'appartenance à une province, par contre, est le premier manuel de notre étude à présenter une forme de discours en lien avec l'identité. Dans le manuel d'Eaton et Newman (1995), nous remarquons l'apparition de l'appartenance à la province d'origine. On distingue les Québécois des francophones en situation linguistique minoritaire des autres provinces. Dans le manuel d'Allaire (2010), on présente les communautés francophones de chaque province et territoire en plus de présenter en détail la francophonie à travers l'Ontario.

Finalement, nous avons noté la présence de discours politique en lien avec le thème de la francophonie hors Québec dans les six manuels de notre étude. Ce type de discours

n'est pas celui qui domine dans la plupart des manuels sauf celui de Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel ou il est mis de l'avant. On s'attarde énormément au résultat d'élection, au passage de loi et au développement d'idéologie politique dans ce manuel. Le discours politique est aussi intéressant dans le manuel d'Allaire, car on place l'Ontario français au centre de luttes pour les droits linguistiques au lieu du Québec.

### **4.3 Les écoles des minorités francophones et les luttes scolaires**

Le développement de l'identité canadienne-française se façonne au travers des luttes pour l'accès à l'éducation dans la langue de la minorité francophone. Celles-ci contribuent à créer une communauté d'histoire et de culture commune active sur le plan politique (Juteau et Séguin-Kimpton, 2014). Nous avons choisi le thème des écoles de la minorité francophone et les luttes scolaires pour notre étude afin de comparer les informations présentées dans les six manuels de notre échantillon. Nous sommes en mesure d'examiner si l'information varie avec le temps et quels sont les changements qui s'opèrent au niveau des lois relatives à l'accès à l'éducation. De plus, notre étude des différents types de discours nous permet d'observer comment les auteurs de nos manuels conçoivent les luttes scolaires et leur influence dans l'histoire du Canada.

Le type d'information qui est présenté dans les passages retenus pour notre étude traite de l'adoption de lois provinciales ou fédérales ayant pour effet de nier ou de garantir à la minorité linguistique le droit à l'éducation en français. Au niveau fédéral, ces lois incluent l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, qui garantit l'éducation religieuse, et l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui force les gouvernements provinciaux à assurer l'instruction des Canadiens dans la langue de leur choix. Au niveau provincial, les passages retenus discutent de lois telles que le Règlement 17 en Ontario, le compromis Laurier-Greenway au Manitoba qui assure l'accès à l'enseignement religieux après les heures de classe, et d'autres mesures prises par les gouvernements provinciaux pour restreindre l'éducation dans la langue et la religion de la minorité. Nous notons aussi dans les plus récents manuels des passages qui expliquent l'adoption de lois autorisant l'enseignement en français et l'établissement d'écoles et de conseils scolaires francophones.

### 4.3.1 Les luttes pour l'éducation religieuse dans le manuel des FEC

Le manuel des FEC présente l'établissement d'écoles religieuses ainsi que les luttes politiques qui se sont déroulées avant sa date de publication en 1914. Parmi les différentes luttes présentées dans ce manuel, nous avons noté celles voulant conserver l'enseignement religieux en français au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, aux Îles-de-la-Madeleine, au Québec et en Ontario. Dans le cas de l'Ontario, on ne mentionne pas les écoles publiques où l'enseignement se fait en français ou même des écoles allemandes. Dans ce manuel, on fait aussi l'éloge de la religion et de personnages religieux dans le discours entourant les écoles.

Nous voyons dans ce passage portant sur les écoles catholiques en Nouvelle-Écosse que l'éducation est représentée comme relevant du domaine de la religion : « L'ouverture de nombreuses écoles françaises établies pour les Acadiens est due à l'abbé Giroir, doué d'un cœur généreux, d'une haute intelligence et d'une grande activité » (P. 511). On mentionne aussi qu'au Nouveau-Brunswick l'enseignement se fait par les communautés religieuses.

« Un bon mouvement se fit aussi en faveur de l'éducation ; un séminaire catholique fut établi, et un acte du gouvernement encourage l'enseignement de la religion dans les écoles (1858) [...] des maisons d'éducation répondent aujourd'hui à tous les besoins de la société » (p. 512).

Il n'est pas surprenant que le discours entourant les écoles soit à caractère religieux dans ce manuel, puisque les congrégations religieuses sont les principaux pourvoyeurs de l'éducation en français dans les communautés francophones à l'époque. Il est aussi intéressant de noter que la représentation des luttes scolaires qui suivent est discutée dans le manuel principalement autour du clivage catholique/protestant, les protestants étant les supports principaux de l'école publique. La langue d'instruction est un enjeu secondaire dans la description qu'on fait des luttes scolaires. Par exemple, le manuel des FEC établit le lien entre les catholiques acadiens et irlandais en leur attribuant une cause commune.

« Un acte inattendu de la législature du Nouveau-Brunswick mettait l'enseignement primaire sous l'administration immédiate du gouvernement, et, par le fait, prohibait du coup les écoles confessionnelles et l'enseignement religieux dans les écoles publiques. [...] Ne se tenant pas pour battus, les catholiques, - Acadiens courageux dans l'épreuve et Irlandais énergiques

dans la lutte, - pour soutenir leur juste cause, refusèrent de payer les taxes scolaires [...] » (p. 561).

Ce manuel traite aussi des écoles du Manitoba. La présence d'écoles religieuses dans cette province serait, selon le manuel, le résultat d'un gain politique à la suite des rébellions de 1869-1870.

« En 1870, Riel et le gouvernement provisoire obtinrent qu'il y aurait au Manitoba des écoles séparées pour catholiques et protestants, et que les deux langues française et anglaise seraient également officielles dans cette province. À cette époque la majorité de la population du Manitoba était catholique » (p. 562).

En 1890, le gouvernement Greenway abolit les écoles séparées au Manitoba. La loi 13 élimine les districts scolaires religieux. Le français demeure, mais pas la religion catholique, ce qui pose problème puisque les congrégations religieuses constituent les principaux pourvoyeurs de l'éducation en français (Verrette, 2016). En 1896, un compromis est établi entre Greenway et le premier ministre du Canada, Wilfrid Laurier, compromis selon lequel l'enseignement religieux pendant une demi-heure en fin d'après-midi est permis au Manitoba, sous certaines conditions.

Le manuel des FEC présente le compromis qui s'en suit comme une question d'ordre politique. Malgré cela, on présente au premier plan les actions et opinions de personnages religieux importants. Le compromis Laurier-Greenway est discuté dans le passage suivant :

« En décembre 1897, une encyclique de Léon XIII, adressée à tout l'épiscopat de la Confédération, déclarait que le règlement des écoles pour la minorité manitobaine était défectueux, inconvenant et inefficace » (p. 564).

Nous voyons ici que le discours religieux est mis de l'avant dans ce manuel même lorsqu'on aborde un événement politique ou le passage d'une législation. La question de l'éducation pour la population francophone est donc discutée dans un discours parfois politique, mais surtout religieux dans le manuel des FEC. Ceci n'est pas surprenant puisque les écoles de la minorité francophone sont surtout des écoles catholiques.

Avant de terminer cette section, il est important de mentionner qu'au moment de la publication de ce manuel, une lutte pour l'éducation en français en Ontario débutait à la

suite de l'adoption du Règlement 17 par le gouvernement provincial de Whitney. Au moment d'écrire ce manuel, on croyait toujours que le statut légal de l'enseignement religieux en Ontario allait suffire à protéger l'instruction en français, comme le démontre le passage suivant :

« Dans l'Ontario, on n'a pas encore osé attaquer directement le catholicisme à l'école, mais on cherche à angliciser par l'enseignement les enfants de langue française. Les Canadiens français y luttent vaillamment pour la conservation de leur langue » (p. 565).

#### **4.3.2 Les luttes scolaires et les réactions du Québec dans le manuel de Farley et Lamarche**

Le manuel de Farley et Lamarche (1945) mentionne les luttes scolaires non seulement en Ontario et au Manitoba, mais aussi au Nouveau-Brunswick. Le manuel rapporte les actions des politiciens et le passage de lois légiférant l'accès à l'éducation en français. Voici des exemples qui illustrent la manière dont le manuel discute de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB) et des conséquences de cette loi en ce qui concerne l'éducation dans les différentes provinces. « Il [l'AANB] réserve aux Législatures provinciales les lois relatives aux écoles et tente d'assurer les droits des minorités » (p. 38 b). De plus, selon l'article 93 cité dans le manuel de Farley et Lamarche « [r]ien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège conféré, lors de l'union, par la loi à une classe particulière de personnes dans la province, relativement aux écoles » (p. 38 b). Nous constatons par ces extraits que dans ce manuel, on discute des droits des minorités et de l'aspect légal de l'éducation dans la langue de la minorité.

Dans les chapitres où l'on discute de l'établissement d'écoles de langue française, on parle d'écoles confessionnelles ou d'écoles séparées. On indique que dans certaines juridictions ces écoles sont tolérées alors qu'ailleurs elles jouissent d'un statut légal, comme le démontre cet exemple :

« Lors de leur entrée dans la Confédération, les Métis de la Rivière-Rouge avaient fait inscrire dans l'Acte du Manitoba une clause garantissant l'enseignement de la religion et du français dans les Écoles » (p. 409).

Même si dans ce manuel, l'éducation religieuse équivaut à l'éducation en français, comme c'est aussi le cas par ailleurs dans le manuel des FEC, nous remarquons que le discours met de l'avant l'enjeu de la langue.

Dans le manuel de Farley et Lamarche, on mentionne aussi des lois qui sont adoptées afin de freiner les écoles confessionnelles dans les provinces où les écoles séparées étaient auparavant tolérées. L'exemple suivant discute d'une loi votée au Nouveau-Brunswick ayant pour effet de restreindre l'accès des Acadiens à l'enseignement religieux.

« En 1871, le gouvernement du Nouveau-Brunswick fit voter une loi réglant que l'État accorderait des subsides seulement aux écoles non confessionnelles. La minorité catholique s'indigna et porta sa cause au Conseil Privé. [...] » (p. 455).

Dans ce passage du manuel, on explique que la minorité religieuse porte sa cause devant le gouvernement fédéral. « Le gouvernement se contenta d'exprimer un vœu à l'adresse de la Législature provinciale, qui toléra dans la suite l'enseignement de la religion et du français » (p.455). En bref, nous remarquons que dans le manuel de Farley et Lamarche on décrit la manière dont certaines revendications politiques et linguistiques sont menées par l'entremise des droits à la religion.

De plus, on fait l'éloge de personnages religieux et de leurs actions concernant l'éducation en français, comme le démontre ce passage sur l'éducation en français en Saskatchewan et en Alberta : « Malgré la loi de 1905, toutes les écoles confessionnelles furent tolérées grâce au bon vouloir des gouvernants et à la diplomatie de Mgr Mathieu, archevêque de Régina » (P. 456 a). On indique aussi que l'Ontario est la seule province où les écoles séparées ont une existence légale. Ce passage fait référence à l'état de l'éducation en Ontario au moment de la publication du manuel.

« Non seulement les écoles séparées ont été déclarées par la loi une branche du système des écoles publiques, mais les deux catégories d'écoles — publiques et séparées — fonctionnent de la même façon sous le contrôle du ministère de l'Instruction publique qui nomme des Inspecteurs pour les différentes catégories d'écoles. Un Directeur de l'enseignement français et douze inspecteurs bilingues sont approuvés pour les écoles séparées bilingues » (p. 453).

La lutte pour les écoles religieuses au Manitoba est discutée à travers le récit d'actes politiques entrepris par différents personnages historiques, comme le démontre ce passage : « À cette date [1890], le ministère Greenway abolit les écoles séparées. Aussitôt, la minorité catholique réclama le désaveu du bill en se fondant sur l'article 93 de l'Acte fédéral » (p. 409). Le passage qui suit discute de l'influence de cet événement sur l'élection

fédérale qui suivit. « Les élections de 1896 se firent sur la question des Écoles et la question du tarif. Laurier promit de trouver une solution acceptable à tous les électeurs et remporta la victoire » (p. 410). L'élection, et les promesses exprimées lors de la campagne électorale, sont ensuite décrites comme ayant un effet important sur les événements qui suivent.

« Selon sa promesse, Laurier s'occupa d'abord de régler l'épineuse question des Écoles du Manitoba. Désireux de ne pas user de coercition, il parvint à faire accepter à la Législature provinciale un amendement à la loi de 1890 » (p. 415).

Finalement, dans le manuel de Farley et Lamarche, on parle de la place du Québec dans la défense des minorités francophones en soulignant l'agitation et le mécontentement des Québécois à l'égard de certains enjeux tels que la question des écoles au Manitoba.

En ce qui concerne le Règlement 17 en Ontario, le manuel de Farley et Lamarche présente les faits de façon semblable aux luttes scolaires du Manitoba. On emploie un discours parfois ethnique et parfois politique dans le manuel. Encore ici, la religion est associée à la langue. On remarque que dans ces passages, l'école confessionnelle veut dire l'école française. Dans ce manuel, on attribue le blâme du règlement aux orangistes anglais.

« Dans les écoles confessionnelles de l'Ontario, les familles canadiennes-françaises faisaient enseigner le français, tout en assurant l'étude de l'anglais. Les orangistes s'émurent d'un tel enseignement et, par crainte de la *French Domination*, firent voter une loi, connue sous le nom de Règlement 17, destinée à restreindre l'usage de la langue française même dans les classes de commençants. » (p. 453)

La lutte contre le Règlement 17 est aussi décrite comme un combat livré par des politiciens et des associations, comme le démontre ce passage :

« La lutte s'ouvrit de la part des Canadiens-Français sous la direction du sénateur Landry et, après lui, du sénateur Belcourt, son successeur à la présidence de l'Association canadienne-française d'Éducation fondée à Ottawa en 1910, au cours d'un congrès de la minorité française » (P. 454).

Finalement, un aspect intéressant de ce manuel est le lien exprimé entre les luttes des minorités à l'extérieur du Québec et le développement de la pensée nationaliste au Québec. Ici, le nationalisme québécois est un nationalisme canadien idéologiquement opposé à l'impérialisme et non un nationalisme québécois associé à l'identité provinciale ou au séparatisme des années 1970. Ce passage illustre bien le lien dont nous parlons :

« En 1903, s'était formée à Montréal l'École Nationaliste. Son programme constituait à assurer les droits des minorités françaises et catholiques dans

les provinces anglaises par le maintien des écoles séparées, à défendre les droits de la langue française comme langue officielle du pays [...] » (p.421).

La « race canadienne-française » telle que dépeinte dans le manuel de Farley et Lamarche comprend les Québécois et les francophones des autres provinces et fait état d'un destin commun et entrelacé. Ce passage concernant le Règlement 17 est un bon exemple :

« Le refus par le gouvernement d'Ontario de laisser enseigner le français dans les écoles de la province ajoutait encore au mécontentement de la population de Québec et contribuait à raviver les animosités de races » (p. 427).

En synthèse, nous remarquons que les discours entourant le thème des écoles dans la langue de la minorité tel que représenté dans le manuel Histoire du Canada de Paul-Émile Farley et Gustave Lamarche sont caractérisés par l'ethnie, la religion et la politique. On parle souvent de conflit ou d'animosité de races pour décrire les luttes scolaires. De plus, on parle uniquement d'école religieuse et on utilise les mots catholiques et francophones de façon interchangeable afin de décrire l'instruction en français. Finalement, on met l'accent sur les actes politiques de personnages historiques afin d'expliquer les événements.

#### **4.3.3 L'absence notée de la crise du Règlement 17 dans Brault**

Dans le manuel de Brault (1965), on discute de l'établissement des écoles de langue française dans les différentes provinces, omettant toutefois l'épisode entourant le Règlement 17. Ce sujet n'est pas traité puisque certains fonctionnaires du ministère de l'éducation se seraient montrés en désaccord avec l'interprétation des événements telle que racontée par Brault (CRCCF, 2005). Nos recherches ne nous ont pas permis de déterminer exactement quelles étaient les interprétations de Brault qui posaient problème aux fonctionnaires du ministère. Nous savons qu'en 1962, Brault publie un extrait abrégé du texte qui devait se trouver dans son manuel concernant la crise du Règlement 17 dans la revue pédagogique intitulée *L'école ontarienne* (CRCCF, 2005). Un deuxième extrait était prévu, mais ne sera publié ni dans la revue ni dans la version finale du manuel d'histoire de Brault étudié ici. Dans l'exposition *La présence française en Ontario : 1610 passeport*

*pour 2010*, on note que la version finale de ce manuel élaboré spécifiquement pour les francophones de l'Ontario ne fait que de vagues allusions à la crise scolaire ontarienne au début du 20<sup>e</sup> siècle, alors que plusieurs pages traitent de la question scolaire au Manitoba et dans l'Ouest (CRCCF, 2005).

Ceci étant dit, le manuel de Brault présente les droits à l'éducation dans la langue de la minorité, en discutant de lois et de combats politiques. Il faut dire que souvent le droit à l'éducation en français et le droit à l'éducation religieuse sont entrelacés, donc nous retrouvons aussi plusieurs mentions à la religion dans ce manuel. L'extrait suivant démontre comment le texte associe l'éducation religieuse et l'éducation francophone. Par contre, les deux ne sont pas utilisés comme étant des synonymes.

« Quand le Manitoba entra dans la Confédération, les Métis de la rivière Rouge avaient exigé et obtenu du gouvernement fédéral une garantie à l'effet que l'enseignement du français et de la religion serait maintenu dans leurs écoles, et que l'usage du français serait officiel à la Législature manitobaine » (p. 47).

Le manuel de Brault discute de la crainte que ressentent certaines minorités linguistiques concernant la perte de leur droit, comme le démontre ce passage. « Les minorités franco-canadiennes craignent la perte de leurs droits scolaires et linguistiques, droit dont se sont fait fi le Nouveau-Brunswick en 1872 et le Manitoba en 1890 » (p. 15). De plus, on discute des réactions au compromis Laurier-Greenway. Ces réactions sont attribuées à la population catholique et non à un personnage en particulier.

« L'amendement que le gouvernement Laurier apporte à la législation scolaire de cette province, connu sous le nom de « règlement Laurier-Greenway », ne satisfait pas tout le monde. Retarder l'enseignement de la religion après les heures de classe ne pouvait satisfaire les catholiques, qui ont toujours voulu voir cet enseignement figurer au programme d'étude. N'autoriser que l'usage du français pour enseigner l'anglais, c'était la vouer à la disparition » (p. 48).

En discutant des écoles ontariennes, on signale dans ce manuel que l'enseignement est naturellement la responsabilité de l'Église. Ceci démontre que l'auteur, bien qu'il ait eu comme mandat de produire un manuel pour les écoles publiques, perçoit toujours l'Église comme étant au centre de l'éducation des Canadiens français. L'auteur fait souvent référence au rôle de l'Église dans l'histoire de l'éducation des francophones.

« Au Canada français depuis toujours l'Église s'est chargée de l'enseignement secondaire, collégial et universitaire. Le clergé catholique considère la chose comme sa responsabilité envers la population » (p.42).

On explique que les écoles religieuses sont financées par le gouvernement en Ontario. « Heureusement pour les catholiques de l'Ontario, le gouvernement subventionne leurs écoles publiques confessionnelles, dites "écoles séparées" » (p. 42). La présence du « heureusement » nous indique que l'auteur est d'accord avec l'affirmation que l'Église est bien placée pour éduquer les jeunes canadiens-français.

Comme nous l'avons mentionné en discutant des droits à l'éducation de la minorité, on établit dans le manuel de Brault un lien automatique entre l'enseignement en français et l'enseignement religieux. Cette tendance se répète lorsqu'on parle de luttes scolaires.

« Dans les luttes scolaires livrées depuis la Confédération au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et maintenant dans l'Ouest, les Canadiens français ont perdu l'essentiel, c'est-à-dire les droits intangibles de la religion et de la langue au programme des études régulières de leurs enfants » (p. 61).

On fait même mention de luttes religieuses comme étant une extension des luttes scolaires en Saskatchewan.

« Vers 1930, le gouvernement provincial de la Saskatchewan entamera une petite guerre contre les Franco-Catholiques en interdisant la présence de crucifix et le port du costume religieux dans les écoles. Il prohibera l'enseignement religieux en français et il interdira même aux religieuses l'accès aux examens » (p. 61).

Dans le manuel de Brault, on décrit les réactions de personnages politiques au Québec qui viennent à la défense des écoles des minorités, comme le démontre ce passage discutant des écoles du Keewatin.

« Henri-Bourassa et Armand Lavergne, soutenus par l'association catholique de la Jeunesse canadienne, lancent une vive campagne dans la province du Québec pour la protection des écoles confessionnelles du Keewatin. Peine perdue. Le gouvernement décide que ces écoles seront neutres comme celles du Manitoba » (p. 85).

En conclusion, le discours politique, ethnique et religieux est utilisé dans ce manuel afin de décrire les écoles de la minorité linguistique et les luttes scolaires. On accorde une attention particulière aux droits à l'éducation religieuse. Les actions de politiciens sont soulignées ainsi que la réaction de la population canadienne-française que l'on décrit

comme catholique. Il est intéressant de noter que le manuel de Brault n'est pas produit par une communauté religieuse, mais que certaines tendances se maintiennent dans la présence de discours religieux et ethniques dans le texte.

#### **4.3.4 Les luttes scolaires, une bataille politique dans Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel**

Dans le manuel de Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel (1971), on traite des écoles de la minorité du Nouveau-Brunswick de l'Ontario et de l'Ouest, en évoquant les lois relatives à l'éducation en français et les différentes luttes scolaires. Par exemple, ce passage discute de la place de l'éducation en français dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867.

« La constitution aborde le problème des minorités par l'angle de la religion et confie au pouvoir central le devoir de protéger les droits religieux. Dans ces conditions, il était difficile de parler des droits de la langue française, car la constitution garantit les systèmes d'écoles confessionnelles, et non pas les droits du français dans les écoles » (p. 380).

Par contre, ce droit à l'éducation religieuse est remis en cause, tout d'abord au Nouveau-Brunswick et ensuite dans l'Ouest.

Dans ce manuel, on expose les différentes retombées politiques des crises scolaires. Nous remarquons aussi que ce manuel discute de la réaction du Québec lors d'un enjeu concernant la francophonie pancanadienne. Ce passage concernant les luttes scolaires au Nouveau-Brunswick le démontre :

« La question des écoles au Nouveau-Brunswick éclata alors que les factions politiques s'entre-déchiraient. La loi de 1871, votée par la législature du Nouveau-Brunswick, prohibait dans cette province le système d'écoles confessionnelles subventionnées par l'État. Elle souleva de vives protestations dans le Québec, mais n'amena aucune action politique efficace » (p. 377).

Le passage suivant discute des conséquences politiques de la loi votée au Nouveau-Brunswick en 1871. On note l'effet de la loi aux élections provinciales de 1874.

« Aux élections provinciales de 1874, la campagne porta sur cette question. Les partisans de la loi l'emportèrent par une majorité écrasante. On ne put empêcher l'émeute sanglante qui éclata à Caraquet en 1875 et qui montra à quel point la tension était grande » (p. 367).

Un discours semblable dans ce manuel concerne les écoles du Manitoba où l'on indique que le compromis Laurier-Greenway « déplaît aux évêques et aux ultramontains » (p. 383). On se concentre donc encore une fois sur les réactions de politiciens, principalement les politiciens québécois, comme le démontre l'exemple suivant : « Bourassa se posa en défenseur du droit des minorités. Il dénonça le compromis qui assurait la suppression progressive de l'enseignement catholique et français dans l'Ouest » (p. 387).

En Ontario, le Règlement 17 est aussi dépeint comme une lutte qui se joue sur les bancs politiques. À la tête de la résistance, on mentionne les nationalistes guidées par Henri Bourassa, qui mènent la guerre aux orangistes de l'Ontario. Encore une fois, nous remarquons que la position du Québec est mise de l'avant dans le discours. Il est aussi intéressant de mentionner que le passage qui suit se trouve dans un chapitre du manuel de Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel intitulé *Le Québec s'isole*.

« Vaincus sur la question de la marine, les nationalistes portèrent leurs efforts sur le règlement XVII qui restreignait l'usage de la langue française au niveau primaire dans les écoles confessionnelles de l'Ontario. Le sénateur Landry et le sénateur Belcourt menèrent l'opposition de la minorité franco-ontarienne ; Bourassa et les leaders de l'Association canadienne de la jeunesse catholique enrôlèrent le Québec dans une croisade contre les orangistes ontariens » (p. 390-391).

Comme dans le manuel de Brault, les opposants aux francophones dans ce manuel sont les Canadiens anglais, surtout ceux appartenant à certains groupes comme les orangistes.

En somme, nous remarquons que le discours politique est très présent dans ce manuel lorsqu'on discute des écoles de la minorité et des luttes scolaires. On accorde une très grande place au Québec et aux politiciens québécois. Dans ce manuel, les termes-écoles francophones et confessionnelles sont utilisés de manière interchangeable. Le discours religieux donc est encore très présent dans le discours même si en 1971, des changements sont en train de s'opérer au niveau du financement des écoles secondaires en Ontario comme ailleurs au pays.

#### **4.3.5 Les luttes scolaires à travers les textes de loi dans Eaton et Newman**

Le manuel d'Eaton et Newman (1995) contient assez peu d'information sur la francophonie en général et ceci comprend les luttes scolaires. Une liste de lois concernant

les écoles de la minorité francophone hors Québec est présentée dans le manuel. Pourtant, ce tableau est intitulé : « Les lois relatives au français à l'extérieur du Québec » et se trouve dans le chapitre du manuel intitulé *La question du Québec*. Dans ce manuel, on présente la question des écoles à travers les lois qui interdisent l'éducation en français. On indique aussi que ce sont les gouvernements provinciaux qui créent ces lois.

Les lois relatives au français à l'extérieur du Québec	
1864	NOUVELLE-ÉCOSSE: Interdiction aux Acadiens catholiques et francophones d'avoir des écoles françaises.
1871	NOUVEAU-BRUNSWICK: Fermeture des écoles catholiques et interdiction d'enseigner le français (et en français) dans les écoles publiques.
1877	ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD: Proscription des écoles catholiques et françaises.
1890	MANITOBA: Proscription des écoles séparées (catholiques) et interdiction d'enseigner le français (et en français) dans les écoles secondaires.
1892	TERRITOIRES DU NORD-OUEST (y compris l'Alberta et la Saskatchewan actuelles): Proscription des écoles catholiques et de l'enseignement en français dans les écoles publiques.
1905	ALBERTA ET SASKATCHEWAN: Confirmation des règlements de 1892 (Territoires du Nord-Ouest).
1912	ONTARIO: Adoption du Règlement 17 – Interdiction d'enseigner le français plus d'une heure par jour dans les écoles qui existaient; interdiction totale pour les nouvelles écoles.
1916	MANITOBA: Interdiction d'enseigner le français à tous les niveaux.
1930	SASKATCHEWAN: Interdiction d'enseigner le français, même en dehors des heures d'école.

Source: Bernard, *What Does Quebec Want?*, p. 27, tiré de Abbé Lionel Groulx, *L'Enseignement français au Canada*, Montréal, Granger et frères, 1935.

Figure 7 : Tableau sur les lois relatives au français à l'extérieur du Canada (source : Eaton et Newman, 1995, p. 326).

Le tableau ci-dessus nomme les lois et règlements qui briment les droits scolaires à l'éducation dans la langue de la minorité. On ne mentionne toutefois pas les lois qui rétablissent ces droits. Pourtant en 1995, l'éducation dans la langue de la minorité est garantie par l'article 23 de la charte canadienne des droits et libertés, adoptée en 1982. On mentionne simplement de la charte qu'elle protège les droits linguistiques (p. 20) et qu'elle fait de l'anglais et du français des langues officielles du Canada (p. 21). L'article 23 n'est pas mentionné spécifiquement.

On décrit aussi les luttes scolaires au Manitoba à travers certains événements politiques, comme la perte de gains réalisés par Louis Riel en ce qui concerne les droits à l'éducation en français.

« Mais en 1890, le Manitoba adopta le Manitoba School Act, qui mettait fin au financement des écoles catholiques de la province et qui faisait de l'anglais la seule langue d'éducation. Les gains qu'avaient réalisés Riel et ses partisans pour les Métis du Manitoba étaient perdus » (p. 109).

On discute de l'Ontario et du Règlement 17 dans ce manuel, mais seulement en présentant cette lutte scolaire dans le contexte plus large de la Première Guerre mondiale. On explique que le Règlement 17 allait jouer un rôle dans l'opinion des Canadiens français face à la guerre en Europe. De plus, on présente la réaction d'un politicien québécois afin d'illustrer ce débat.

« [...] Henri Bourassa, furieux, déclara que la guerre véritable ne se livrait pas en Europe, mais en Ontario, où la majorité anglophone sabrait dans les droits de la minorité francophone » (p. 158).

Plus tard dans le manuel, on mentionne rapidement que des services d'éducation en français en Ontario sont offerts de la maternelle au secondaire à partir de 1967 (p. 322).

En conclusion, le manuel d'Eaton et Newman contient très peu de références aux luttes scolaires. Quand le sujet est abordé, on présente une loi ou on discute de l'impact de ces lois par rapport à un autre événement politique.

#### **4.3.6 Les luttes scolaires et les éléments d'affiliations dans Allaire**

Dans le manuel d>Allaire (2010), on mentionne les lois concernant l'éducation dans la langue des minorités francophones dans les différentes provinces. Par exemple, on déplore dans ce manuel que l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique ne protège pas les minorités et leur système d'éducation.

« Ce silence (sur la langue d'enseignement dans l'article 93) a eu des conséquences négatives pour les communautés canadiennes-françaises de plusieurs provinces. [...] Plusieurs provinces ont ainsi décidé d'éliminer l'enseignement en français. De nombreuses crises ont alors éclaté » (p. 68).

En ce qui concerne les luttes scolaires, ce manuel se concentre sur la crise du Règlement 17, puisque c'est un manuel conçu pour les élèves franco-ontariens. De plus, on met moins l'accent sur les luttes scolaires ayant eu lieu avant la Première Guerre mondiale puisque le manuel rapporte l'histoire de 1914 à nos jours.

Bien que la religion catholique soit mentionnée, ce manuel parle des luttes scolaires comme des épreuves politiques et des événements qui contribuent à la formation d'une identité collective. Cet extrait démontre comment le manuel met de l'avant le discours d'affiliation en racontant le Règlement 17.

« Cependant, le gouvernement ontarien de l'époque n'avait pas prévu qu'il allait contribuer à créer un tout nouveau sentiment d'appartenance de la population canadienne-française de l'Ontario. En effet, ce règlement a été l'un des principaux éléments qui ont permis la construction de l'identité franco-ontarienne » (p. 25).

Dans le manuel d'Allaire, on raconte aussi comment la crise du Règlement 17 fut rassembleuse pour la communauté francophone.

« La lutte contre le Règlement 17 a continué jusqu'en 1927. Elle a rassemblé de nombreux parents et leurs enfants autour d'une cause commune. Elle a amené la population canadienne-française de l'Ontario à s'organiser pour atteindre un but collectif [...] » (p. 28).

De plus, on offre de nombreux exemples de personnages ayant participé au mouvement de résistance au Règlement 17, dont Jeanne Lajoie, mentionnée dans l'extrait suivant :

« Jeanne Lajoie était une institutrice dans une commission scolaire catholique. En 1923, elle a été congédiée et remplacée par une religieuse anglophone. L'institutrice surnommée par la suite "la pucelle de Pembroke", a ouvert une école libre. L'exemple de Jeanne Lajoie a marqué la construction identitaire franco-ontarienne » (p. 26).

Ici, on personnifie la crise du Règlement 17, tout en insistant sur l'importance de cet événement historique pour le façonnement de l'identité de la communauté à laquelle, du moins en théorie, l'élève qui lit le manuel appartient. Le manuel d'Allaire est aussi le seul qui souligne la participation de certains anglophones à la défense des écoles françaises, comme le démontre ce passage :

« Il faut souligner que la lutte contre le Règlement 17 ne se résumait pas à une opposition entre l'Ontario anglais et l'Ontario canadien-français. Par exemple, en 1921, un groupe protestant de langue anglaise a formé un organisme nommé the Unity League » (p. 26).

Dans le manuel d'Allaire, on dresse un portrait très détaillé de la situation actuelle de l'éducation à travers le Canada, à l'aide d'exemples comme celui-ci : « Les élèves du collège Mathieu, en Saskatchewan, ont le droit de recevoir une éducation en français. Ce droit est protégé par la *Charte canadienne des droits et libertés* » (p. 277). De plus, nous avons aussi constaté une heureuse coïncidence à la page 258 de ce manuel, où l'école

primaire de l'auteur de cette thèse est illustrée afin de représenter les gains légaux en matière d'éducation au Nouveau-Brunswick. Dans la vignette sous la photo, nous pouvons lire :

« La Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick a séparé le système scolaire en deux moitiés, francophones et anglophones. Par exemple, l'école La Croisée de Robertville est francophone » (p. 258).

En plus de discuter de l'aspect de communalisation de l'éducation en français, le manuel d'Allaire présente les décisions politiques et les acteurs importants dans l'évolution du système d'éducation pour les francophones en situation minoritaire. De plus, il s'agit du seul manuel de notre échantillon qui présente la résolution des luttes scolaires et non seulement les causes. On présente dans le manuel l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés (p. 279) ; la décision en 1968 du gouvernement de l'Ontario de permettre la création d'écoles secondaires publiques françaises « là où le nombre le justifie » (p. 207) ; la gestion autonome des conseils scolaires francophones en 1997 (p. 362) ; et même la création de la Politique d'aménagement linguistique en 2004 afin d'améliorer l'éducation en français en Ontario (p. 347).

De plus, les associations et les individus qui contestent les mesures vexatoires envers l'éducation en français sont présentés. Il s'agit de l'ACFEO qui selon le manuel d'Allaire avait pour mission lors de sa création de « rassembler la population canadienne-française de l'Ontario pour défendre ses droits, particulièrement dans le domaine de l'éducation » (p. 65). Ce manuel est le seul à mentionner la présence d'écoles postsecondaires en Ontario. On y mentionne la fondation de l'École normale de l'Université d'Ottawa (p.27), ainsi que l'ouverture de La Cité collégiale et du collège Boréal (p. 362).

En résumé, en racontant l'histoire de l'école des minorités, on vise dans ce manuel la prise de conscience et le développement de liens d'affiliation chez le lecteur, comme le démontre ce passage : « En effet, les écoles et les collèges francophones sont des lieux d'échange. Ils jouent un rôle central dans la construction identitaire des jeunes francophones de l'Ontario » (p.362). Nous remarquons donc que le discours d'affiliation est abondamment utilisé dans ce manuel lors de passages traitant des luttes scolaires et des écoles de la minorité. Le discours politique est aussi présent, surtout lors de discussion

concernant l'opposition au Règlement 17. On mentionne quand une école ou un organisme est religieux, mais le discours religieux n'est pas mis de l'avant comme dans les manuels plus anciens.

## **Conclusion**

Dans plusieurs manuels examinés ici, l'éducation en français est *de facto* l'éducation religieuse catholique, ce qui explique que le discours est religieux dans plusieurs passages. Dans le manuel des FEC (1914), celui de Farley et Lamarche (1945), celui de Brault (1965) et celui de Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel (1971), les termes « écoles francophones » et « écoles confessionnelles » sont utilisés de manière interchangeable. Pourtant, ni le manuel de Brault ni celui de Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel n'est produit par une communauté religieuse.

On trouve aussi des discussions concernant la race dans plusieurs manuels de notre étude. Nous n'avons pas noté de mentions faites à la race dans le manuel des FEC lors des discussions entourant le thème des écoles de la minorité. Par contre, le manuel de Farley et Lamarche, celui de Brault et celui de Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel parlent de conflit ou d'animosité entre races pour décrire les luttes scolaires.

L'événement politique est utilisé dans tous les manuels de notre étude. Il s'agit du seul type de discours retrouvé dans le manuel d'Eaton et Newman (1995). Par contre, le manuel d'Allaire (2010) présente des acteurs politiques sociaux, par exemple les personnages politiques et les organismes faisant opposition au Règlement 17.

## **4.4 Les événements historiques qui polarisent l'opinion publique selon un clivage français-anglais**

Le choix de rassembler plusieurs événements historiques différents sous le même thème peut paraître illogique. Pourtant, dans le cadre de notre étude, ces événements ont un point commun important. La façon dont le narrateur décrit ces événements nous permet de constater qui est l'antagoniste des Canadiens français dans le manuel. Est-ce que les Canadiens anglais sont les opposants, un gouvernement quelconque, ou un groupe spécifique ? Nous pouvons observer les types de discours utilisés, et si le discours est favorable ou défavorable aux Canadiens français, ainsi qu'à ses antagonistes. Ceci serait

impossible sans regrouper différents événements sous un même thème, car plusieurs manuels traitent du Canada à partir de 1914 alors que le manuel des FEC est publié en 1914 donc ne traite pas des événements marquants du 20<sup>e</sup> siècle.

Avant de commencer l'analyse de discours entourant ce thème dans les manuels, nous devons présenter quelques faits relatifs aux événements historiques dont nous allons discuter. Ceux-ci n'ont pas été abordés dans le premier chapitre, car ils ne sont pas directement liés aux écoles de la minorité ni aux manuels scolaires, mais sont plutôt des événements d'histoire nationale d'ordre plus général. Nous avons choisi de contextualiser les événements dont nous allons parler à l'aide d'information trouvée sur le site web de l'Encyclopédie canadienne. Nous tentons le plus possible de présenter les faits de façon concise sans tomber dans le piège d'insérer des éléments de discours dans notre contextualisation. Alors que nous admettons qu'il est normal, voire inévitable, de retrouver des éléments de discours dans un manuel scolaire afin d'aider le lecteur à bien comprendre ce qui s'est passé, nous tentons de donner un aperçu des faits qui permettront de comprendre les discours présents dans les manuels scolaires de notre échantillon, sans interpréter nous-mêmes les faits.

Un des événements historiques dont nous allons discuter réside dans les rébellions de la rivière Rouge. Il s'agit d'un soulèvement qui a eu lieu de 1869 à 1870 dans la colonie de la rivière Rouge, un territoire qui fait aujourd'hui partie du Manitoba, déclenché par le transfert des « Terres de Rupert » au Dominion du Canada (Bumsted, 2015). La plupart des habitants de la colonie sont des Métis. Louis Riel forme un gouvernement provisoire et agit en tant que porte-parole de la communauté métisse (Stanley, 2016). Tomas Scott, un prisonnier du gouvernement provisoire de Louis Riel, est envoyé devant la cour martiale et est exécuté le 4 mars 1870. Le 12 mai 1870, le Manitoba est créé, et le gouvernement canadien reconnaît certains droits aux colons de la rivière Rouge. Par contre, Louis Riel ne reçoit pas d'amnistie et doit s'exiler aux États-Unis (Bumsted, 2015).

Les rébellions du Nord-Ouest suivent le soulèvement de la rivière Rouge dont nous allons aussi discuter dans notre analyse de discours. En 1885, certains Métis établissent le long de la rivière Saskatchewan et certains membres des Premières Nations rappellent Louis Riel au Canada (Beal et Macleod, 2019). Les rebelles remportent quelques batailles, mais

éventuellement capitulent face aux forces canadiennes. Louis Riel est accusé de haute trahison et est pendu à Regina le 16 novembre 1885 (Beal et Macleod, 2019).

La participation du Canada dans différentes guerres et le service militaire obligatoire sont aussi des sujets qui polarisent l'opinion des Canadiens au cours du XXe siècle. En 1914, le Canada entre en guerre contre l'Allemagne puisque Londres déclare la guerre au nom de l'Empire britannique (Morton, 2020). Jusqu'en 1917, l'enrôlement se fait de façon volontaire au Canada. En 1917, le premier ministre du Canada Sir Robert Borden décide que le service militaire obligatoire doit être instauré. La Loi du service militaire de 1917 stipule que tous les hommes de 20 à 45 ans peuvent être appelés à combattre. Des émeutes éclatent à Québec à la suite de la mise en application de la conscription. En tout, 124 588 sont conscrits et 24 132 se rendent en Europe avant la fin de la guerre (Granatstein et Jones, 2020). Lors de la Première Guerre mondiale, près de 61 000 Canadiens meurent et 170 000 sont gravement blessés (Morton, 2020).

L'enjeu de la conscription refait surface lors de la Seconde Guerre mondiale. Le Canada déclare la guerre en septembre 1939, une semaine après la Grande-Bretagne. Le gouvernement s'engage à ne pas faire appel à la conscription (Granatstein et Jones, 2020). En 1942, le gouvernement de Mackenzie King tient un plébiscite afin de demander à la population d'être libéré de sa promesse, et d'instaurer la conscription pour le service outre-mer si nécessaire. La majorité des Canadiens votent oui sauf dans la province du Québec. La conscription pour le service outre-mer est imposée seulement en 1944 (Stacey, 2015). 1 086 343 de Canadiens et Canadiennes servent lors de la Seconde Guerre mondiale et 42 042 perdent la vie (Stacey, 2015).

Les événements que nous venons de décrire sont ceux qui sont traités dans les six manuels scolaires de notre étude en tant qu'événements où les Canadiens français et les Canadiens anglais sont en opposition. Nous avons remarqué que les événements ayant fait l'objet de controverses dans l'histoire plus moderne, tels que la Révolution tranquille, le rapatriement de la constitution de 1982 et les deux référendums pour la souveraineté du Québec sont dépeints comme étant des enjeux opposant le Québec aux autres provinces et au gouvernement fédéral; donc nous n'allons pas nous y attarder. Cela étant dit, la place du Québec dans le discours concernant les Canadiens français nous intéresse. Nous remarquons que dans les manuels scolaires de notre étude le rôle du Québec au sein Canada

français est parfois mis de l'avant lorsqu'on décrit des événements qui se déroulent avant la Révolution tranquille. Les événements polarisants que nous avons décrits sont des exemples où on fait parfois des associations entre Canadien français et Québécois, en utilisant parfois les deux mots comme des synonymes et, d'autres fois, en leur donnant des significations distinctes.

À travers ce thème, nous cherchons à observer les types de discours utilisés afin de tracer l'évolution dans la représentation des Canadiens français représentés dans le récit d'événements historiques qui les placent en oppositions face aux Canadiens anglais. Nous examinons aussi qui est l'antagoniste des Canadiens français dans les discours entourant les événements présentés. Finalement, nous notons la place donnée au Québec dans le récit.

#### **4.4.1 Le Québec et les métis contre les orangistes anglo-saxons**

Dans le manuel des FEC, les événements qui sont présentés sont les rébellions de la rivière Rouge de 1869-1870 et les rébellions dans l'ouest de 1885. Nous remarquons que dans le discours de ce manuel, les Métis sont décrits comme les victimes canadiennes-françaises face à l'opresseur canadien-anglais. Le passage suivant discute de la vente des Territoires du Nord-Ouest au Canada par la Compagnie de la Baie d'Hudson. « Ces procédés blessèrent profondément les Métis : sans les consulter, sans les prévenir et contrairement au droit des gens, on leur imposait un nouveau régime ; on les vendait comme un vil troupeau » (p. 548). De plus, on décrit dans ce manuel les actions des arpenteurs canadiens comme répréhensibles et on justifie le mouvement des Métis.

« Les Canadiens arpentèrent non seulement les plus belles des terres inoccupées, mais encore celle des Métis et cherchèrent à s'emparer de ces dernières. [...] ils (les Métis) s'organisèrent et établirent, pour présider à la défense commune, un Conseil national avec John Bruce et Louis Riel pour secrétaire. Ce dernier fut l'âme dirigeante de tout le mouvement que nous sommes en train de raconter » (p. 548).

Louis Riel est décrit comme étant un homme d'honneur qui prend des décisions stratégiques. Contrairement, les Ontariens sont présentés comme des êtres déraisonnables et Thomas Scott, un être qui eût mérité son sort.

« Pour maintenir la paix et protéger la vie des honnêtes citoyens, Riel, devenue chef du gouvernement de la Rivière-Rouge, fit emprisonner quelques-uns des insurgés. Parmi ces prisonniers se trouvait un certain

Thomas Scott, dont la mort devait occasionner beaucoup de difficultés » (p. 549).

Le passage qui suit démontre encore plus la manière dont on défend Louis Riel dans le manuel des FEC en ce qui concerne l'exécution de Tomas Scott.

« Scott, un des ouvriers envoyés à la rivière Rouge par le gouvernement canadien, était d'un caractère violent et intraitable. [...] À la nouvelle de son exécution, une tempête de fanatisme se déchaîna dans l'Ontario contre ces Métis, catholiques, parlant français, et refusant de se laisser asservir » (p. 550).

Dans le manuel des FEC, on discute aussi des insurrections de 1885 en Saskatchewan. Décrit comme une continuation des conflits ayant déjà eu lieu au Manitoba, on explique qu'« Un rude et dédaigneux I don't talk French était fréquemment l'unique réponse à des réclamations légitimes » (p.553). On mentionne aussi dans ce manuel que les demandes des Métis étaient appuyées par des missionnaires et des évêques (p.553). Nous constatons donc la présence de discours à caractère religieux dans ce manuel dans la façon dont le thème des événements polarisants est abordé.

La réaction du Québec est notée au moment où on discute de la sentence de Louis Riel. « À la nouvelle de cette sentence, une indignation formidable s'empara de la province du Québec, et des pétitions sans nombre furent envoyées aux autorités fédérales [...] » (p.557). On indique que la pendaison de Louis Riel devait avoir lieu, car l'Ontario menaçait d'une guerre civile.

Au cours de ce récit, nous remarquons que le manuel s'en tient surtout aux revendications politiques des Métis. On donne beaucoup d'importance aux gouvernements provisoires instaurés par Riel en 1869 et 1885. De plus, on discute de l'effet de la décision du gouvernement fédéral d'envoyer des arpenteurs pour modifier les limites de la propriété des Métis. Dans ce manuel les Métis sont décrits comme étant catholiques et francophones. Le discours demeure essentiellement autour de la lutte pour leurs droits et on présente des personnages politiques qui luttent pour ou contre ceux-ci. Le texte est parsemé de discours ethniques, entre autres, les Métis sont décrits comme étant des groupes supérieurs aux Indiens (p.558). Les Canadiens anglais, surtout les Ontariens, ainsi que le gouvernement du Canada sont les antagonistes des Métis, alors que les Canadiens français du Québec sont leurs alliés.

#### 4.4.2 Le Québec à la défense du Canada français

Le manuel de Farley et Lamarche (1945) présente trois événements historiques pouvant être de catégories polarisantes. Ces événements sont les rébellions de la rivière Rouge de 1869-70, les rébellions du nord-ouest en 1885 et la crise de la conscription de 1917.

Dans le récit entourant les rébellions de la rivière Rouge, Riel est encore une fois décrit un dirigeant légitime devant la menace des Anglais. Dans ce manuel, les actions de Louis Riel sont présentées comme étant surtout politiques.

« Devant les menaces des Anglais, Louis Riel accepta d'épouser la cause des compatriotes. [...] Riel forma donc un gouvernement qui reçut l'approbation subséquente du ministère d'Ottawa. Dans ce gouvernement *de facto* entrèrent des Anglais et des Français » (p. 398).

De surcroît, le manuel de Farley et Lamarche présente Riel comme étant clément et on mentionne encore une fois le caractère répréhensible de Thomas Scott.

« [...] Riel s'empara du retranchement et promit la liberté aux prisonniers à la condition de se disperser. Mais un groupe de ces gens, au nombre desquels était un jeune orangiste d'Ontario, Thomas Scott, furent capturés de nouveau par les officiers de Riel. Scott se laissa aller à de telles violences de langage qu'il semait la sédition chez les autres détenus. Il fut passé en cour martiale et condamné à mort » (p. 399).

Nous remarquons la mention de personnages religieux dans le récit de ce conflit, comme le démontre le passage suivant. On blâme aussi les orangistes de l'Ontario pour l'exil de Louis Riel, et plus tard pour son exécution.

« Mgr Taché se prêta avec un grand zèle au travail d'apaisement et, au nom du gouvernement qui l'y avait autorisé, promit une amnistie complète. Il est vrai qu'une fois la paix rétablie, par crainte des orangistes de l'Ontario, le gouvernement n'osa accorder l'amnistie promise » (p. 400).

Le discours dans le passage ci-dessus demeure une narration d'événements de nature surtout politique dans laquelle s'insèrent des personnages religieux.

Nous retrouvons les mêmes types de discours dans la narration des rébellions de 1885. On présente dans ce manuel le retour de Louis Riel tel un acte de bravoure. « Pour se défendre, les Métis eurent l'idée de rappeler Riel qui vivait au Montana. Riel accourut et créa une petite république dont il se fit proclamer le président » (p. 408). La mort de Riel est aussi présentée en un acte de vengeance de la part des orangistes.

«L'insurrection fut facilement dominée et Louis Riel fut fait prisonnier. Conduit à Régina, il subit son procès devant le magistrat Richardson. Ses avocats plaidèrent l'incompétence du tribunal et la folie de l'inculpé. Il n'en fut pas moins condamné sous l'accusation de haute trahison. Les orangistes d'Ontario réclamaient la tête de Riel pour venger la mort de Scott. Il mourut sur l'échafaud le 16 novembre 1885 » (p. 408).

Finalement, la crise de la conscription est présentée dans ce manuel comme un enjeu opposant les Québécois et les Ontariens. La conscription est décrite comme un piège pour les politiciens, comme ce passage en témoigne : « La conscription au Canada désunit les forces du parti libéral » (p. 427). On indique que l'opinion des citoyens est influencée par la province d'origine. De plus, comme nous l'avons mentionné dans la section portant sur le thème des luttes scolaires, ce manuel fait un lien entre la conscription et le Règlement 17 en Ontario en indiquant que ces enjeux ravivaient des animosités entre les races (p.427). Par contre, c'est la province de Québec et ses habitants qui s'indignent du traitement des communautés canadiennes-françaises hors Québec selon le manuel de Farley et Lamarche.

«La province de Québec s'opposa fortement à la conscription. Peuples pacifiques, déshabitués depuis longtemps de la guerre, ayant moins que les Anglais d'attachement sentimental à l'Angleterre, les Canadiens français répugnaient à l'enrôlement forcé » (p. 427).

En conclusion, dans le manuel de Farley et Lamarche, les événements polarisants sont représentés comme ayant des causes et des conséquences politiques. La grande présence du Québec dans le récit démontre aussi la présence de discours territoriaux, comme c'est le cas du discours concernant la conscription de 1917. Le Canada français semble exister dans ce manuel à travers l'importance que le Québec lui donne. Encore une fois, les opposants des Canadiens français sont les Ontariens, particulièrement les orangistes.

#### **4.4.3 Les conflits de races dans le manuel de Brault**

Contrairement aux deux manuels que nous venons d'examiner, le manuel de Brault (1965) ne mentionne pas Louis Riel et les rébellions dans l'Ouest puisque ce manuel traite du 20<sup>e</sup> siècle. Par contre, on discute en détail de la conscription de 1917 et du plébiscite de

1942. Ce manuel adresse aussi le rôle de la presse et la façon dont les journaux polarisent l'opinion publique.

Tout d'abord, dans le manuel de Brault, on discute des tensions politiques entourant la conscription de 1917. On mentionne que les partisans de Laurier et les députés québécois s'opposent au gouvernement de Borden concernant l'implémentation de la conscription.

« Les députés de langue française, sir Wilfrid Laurier en tête, s'opposent énergiquement à la conscription, convaincus qu'une telle mesure fera plus de tort que de bien et que, si l'on agissait sagement, le volontariat à lui seul, obtiendrait un effort maximum » (p. 123).

Le manuel rapporte aussi que les journaux tiennent des discours liés à la race dans leur reportage des événements entourant l'enrôlement volontaire des francophones. « La presse anglaise se met de la partie ; elle lance des injures. Les journaux français répliquent. Et la controverse de race recommence » (p. 97). De plus, on fait un lien entre la réaction des Canadiens français aux luttes scolaires et la conscription de 1917. Nous notons que Brault fait allusion dans le passage suivant aux luttes scolaires en Ontario après l'adoption du Règlement 17, fait intéressant puisque, comme nous l'avons mentionné, le manuel de Brault ne mentionne pas le Règlement 17 étant donné qu'il a été censuré par le ministère de l'Éducation (CRCCF, 2005).

« De Toronto, le *Chronicle* fait observer que si le gouvernement d'Ontario traitait mieux le quart de million de ses Franco-Canadiens et leur permettait d'enseigner le français dans leurs écoles, Québec aurait fait preuve d'une meilleure coopération dans le recrutement des soldats » (p. 125).

En bref, dans ces passages nous pouvons observer que le discours utilisé pour décrire ces événements est de nature politique, dans le sens où les disputes entre les politiciens sont mises à l'avant-plan. Nous observons aussi que ce manuel présente « les Anglais » et « la presse anglaise » comme étant l'antagoniste des Canadiens français.

Le manuel de Brault emprunte un discours similaire dans ses discussions sur la Seconde Guerre mondiale. Encore une fois, l'opposition des Canadiens français à la conscription est illustrée par le discours de politiciens, comme le démontre le passage suivant : « Le 2 août, on exige l'inscription nationale de tous les Canadiens. Le spectaculaire Camilien Houde, maire de Montréal, s'y oppose publiquement ; il y voit un

prélude à la conscription ; [...] » (p. 250). On voit également que le résultat du plébiscite est un dilemme pour les politiciens.

« Dans toute circonscription à majorité anglaise, on vote “oui”. Dans les comtés français, on vote un “Non” sans équivoque, malgré la pression exercée par les ministres et les députés, qui se trouveront, par la suite face à un dilemme » (p. 251).

Nous constatons un discours semblable dans la façon dont le manuel de Brault parle de la presse anglophone. Celle-ci serait contre « le Québec ». Dans le passage suivant, on explique le traitement des journaux anglophones envers les Canadiens qui ne se sont pas présenté pour le service outremer après l’implémentation du service obligatoire en 1944.

« [...] il est rumeur que sur les 16 000 conscrits appelés pour le service outre-mer, 7800 ne se sont pas rapportés après leur congé d’embarquement. On conclut sans preuve que ces conscrits sont des Canadiens français de la province de Québec. Et lorsque les journaux annoncent qu’en se rendant en Angleterre, les conscrits ont jeté leur fusil à la mer, on accuse encore ceux de Québec de cette lâcheté. L’enquête qui suivit démontra qu’un seul soldat avait jeté son fusil à la mer et qu’il n’était pas un Canadien français » (p. 254).

En conclusion, dans le manuel de Brault, on décrit surtout les événements entourant la conscription de 1917 et le plébiscite de 1942 comme ayant des conséquences politiques. On mentionne aussi les tensions entre les deux groupes en faisant référence parfois à la « race » parfois au territoire. L’antagoniste selon le manuel de Brault est le Canadien anglais ou celui d’une autre province que le Québec.

#### **4.4.4 Les Canadiens français par opposition aux Canadiens anglais : des batailles politiques**

Dans le manuel de Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel (1971), on discute des rébellions de la rivière Rouge et du Nord-Ouest, de la conscription de 1917 et du plébiscite très en détail.

Nous avons déjà mentionné que dans ce manuel, on met l’accent sur les luttes politiques et l’action de politiciens. Par exemple, la façon dont l’exécution de Thomas Scott est présentée met l’accent sur les conséquences politiques de son exécution.

« L’exécution de Scott est lourde de conséquences. Elle augmente la tension dans la colonie, soulève la colère de l’Ontario et complique la question de

l'amnistie promise aux Métis par le gouverneur du Canada, en décembre 1869 » (p. 312).

Le manuel de Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel indique aussi que Riel réussit à faire reconnaître certains droits aux Métis lors de l'entrée du Manitoba dans la constitution canadienne.

« Il pose comme condition d'entrée dans la Confédération qu'Ottawa confère le statut de province et non de territoire à Assiniboia, qu'il nomme un gouverneur bilingue et promette l'amnistie » (p. 313).

Nous remarquons que le Québec est au centre des enjeux canadien-français dans ce manuel. Ce passage sur la formation du Manitoba décrit les concessions en tant que décision politique ayant pour but d'apaiser le Québec.

« Pour satisfaire le Québec, le gouvernement en mai 1870, érige en province, par le Manitoba Act, la colonie de la rivière Rouge qui devient avec son système scolaire confessionnel, son conseil législatif et son bilinguisme officiel un nouveau Québec » (p. 421).

Les rébellions du Nord-Ouest de 1885 sont encore une fois représentées comme des événements politiques. Dans le passage suivant, nous notons que les personnages politiques sont représentés de façon très favorable.

« Dans la nuit du 18 au 19 mars, les Métis s'emparent de Batoche. Le 19, ils forment un gouvernement provisoire composé de 14 membres. C'est un gouvernement théocratique et bicéphale. Riel est le chef religieux, les dix commandements sont la loi. [...] Gabriel Dumont est investi du pouvoir militaire. C'est un personnage important dans la communauté dont le prestige repose sur sa générosité, son honnêteté et sa bravoure » (p. 318).

Dans ce manuel, on emprunte aussi un discours ethnique en parlant de l'exécution de Louis Riel. Dans le passage suivant, les qualifiant de racistes, on décrit les propos désobligeants des journaux anglophones envers les francophones.

« Riel, Taché et nombre de protagonistes du drame comptaient des amis influents dans le Québec. Les clameurs racistes lancées par certains journaux ontariens à l'occasion de l'exécution de Scott eurent de profondes répercussions dans le Québec. Les Canadiens français lièrent la cause de Riel à la leur » (p. 378).

Le discours ethnique est aussi présent dans la description de l'exécution de Louis Riel.

« Riel devint ainsi une victime du sectarisme ontarien et le désaccord dégénéra en conflit de races » (p. 381).

Dans le manuel de Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel, la crise de la conscription de 1917 est représentée comme un conflit entre les races. On indique que la conscription « creusa entre les deux races un fossé que le temps n'a pas encore comblé » (p. 451). Une conséquence de la conscription décrite dans le manuel est l'impopularité du parti conservateur après la guerre.

« Le Québec en bloc avait voté Laurier, si bien que Borden se trouvait dans l'impossibilité de donner aux Canadiens français une représentation équitable dans son nouveau cabinet. Cette situation, jointe à la Loi de la conscription, réveilla chez les Canadiens français le sentiment d'être un peuple annexé et dominé » (p. 453).

Même chose pour le plébiscite de 1942. On le décrit comme une manœuvre politique comme le démontre ce passage :

« En fait le plébiscite avait pour but de libérer les dirigeants politiques de leur engagement antérieur et de leur permettre, en cas d'urgence, d'expédier des renforts sur les fronts européens » (p. 495).

Nous remarquons que dans ce manuel on indique que ce sont les francophones de tout le pays qui votent contre le plébiscite, pas uniquement les Québécois, un fait qui n'est pas rapporté dans les autres manuels que nous avons étudiés.

« Les Canadiens français de tout le pays votèrent dans une proportion de 80 % contre la demande du gouvernement, alors que les Canadiens anglais se prononcèrent en bloc en sa faveur » (p. 496).

En conclusion, dans le manuel de Cornell, Hamelin, Ouellet et Trudel, on présente les événements polarisants comme étant des luttes ayant des conséquences surtout politiques. On présente souvent les Canadiens anglais en tant qu'antagonistes des Canadiens français et on utilise la race en guise d'élément qui démarque les groupes. Le Québec est encore une fois très présent dans le discours, par contre, on n'utilise pas Québécois et Canadien français comme étant des synonymes.

#### **4.4.5 Des enjeux politiques qui remontent à l'AANB.**

Le manuel d'Eaton et Newman (1995) aborde les rébellions de la rivière Rouge et du Nord-Ouest, la crise de la conscription de 1917 et le plébiscite de 1942. Dans ce manuel, on rapporte même que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique est déclencheur de

discordance entre la population francophone et anglophone. Ces questions sont traitées de façon très politique puisqu'il est mentionné de droits et de traitement équitable.

« Au cours des 60 ans qui suivirent la Confédération, francophones et anglophones s'affrontèrent à maintes reprises à propos des droits de la minorité francophone. Les Canadiens français se demandaient souvent s'ils étaient traités équitablement dans la Confédération ou s'ils étaient exploités par la majorité anglophone » (p. 106).

Le Québec apparaît tôt dans la représentation des rébellions dans l'Ouest. On présente les Québécois en tant qu'alliés naturels des Métis.

« Avant la crise, les Canadiens français connaissaient peu de chose sur les Métis francophones et sur le vaste territoire qu'ils habitaient dans l'Ouest. [...] Mais une fois que les Canadiens français connurent leurs cousins catholiques du Manitoba, ils se réjouirent de les avoir comme alliés dans la Confédération » (p. 106).

Dans ce manuel, on compare les opinions des Canadiens anglais et des Canadiens français par rapport à Louis Riel. Notons la manière dont le manuel décrit Riel, le qualifiant de malavisé. Ce discours est très différent de celui des manuels précédents.

« Pour beaucoup d'Ontariens, Riel était un rebelle, un traître et un assassin. Par contre pour beaucoup de Québécois, Riel était un défenseur courageux, mais malavisé de la minorité française catholique » (p. 108).

Nous remarquons aussi que dans ce manuel la crainte des Canadiens français d'être dominés par les Canadiens anglais se réalise avec la pendaison de Louis Riel. « À la suite de l'exécution de Riel, les Canadiens français en vinrent à penser que la majorité anglaise était capable de dominer le gouvernement fédéral » (p. 109).

Dans le manuel d'Eaton et Newman, la crise de la conscription est décrite selon un discours politique qui tourne autour de différents politiciens. On raconte que Laurier et Bourassa sont contre le service militaire obligatoire et que Borden doit former un gouvernement d'Union à la suite de la campagne électorale de 1917. On rappelle que le Règlement 17 joue un rôle dans la réticence des Canadiens français à accepter la conscription.

« Au début de la guerre, le nationaliste québécois Henri Bourassa espérait que l'Ontario abroge le règlement 17 pour favoriser l'unité nationale. Or la guerre semblait exacerber l'intolérance de certains anglophones : en 1916, les provinces des Prairies rejetèrent les compromis qui avaient fait place au français dans les écoles » (p. 158).

Le discours est semblable dans les passages concernant le plébiscite de 1942. On indique que les actions de Mackenzie King ont pour objectif de conserver la bonne opinion des Canadiens anglais et des Canadiens français. Le plébiscite n'atteint pas ce but selon le passage suivant.

« Il [Mackenzie King] tiendrait un plébiscite, un référendum national, sur la conscription. Il demandait aux Canadiens s'ils consentaient à délier le gouvernement de sa promesse. [...] Les partisans de la conscription furent majoritaires. Une fois de plus, la question de la conscription divisait le Canada — et le gouvernement de King — en deux camps hostiles. Les Québécois se sentirent trahis » (p. 260).

Dans ce manuel, on mentionne comment Mackenzie King, conscient des répercussions potentielles, demande à un ministre francophone de l'épauler au moment d'annoncer la conscription.

« Avant d'annoncer la conscription, King s'était assuré l'appui de son jeune ministre de la Justice, Louis Saint-Laurent, et la présence de ce dernier contribua à calmer l'opinion publique au Québec » (p. 262).

En somme, dans ce manuel, les francophones et les anglophones sont représentés comme étant des adversaires. Par contre, la façon dont les anglophones sont représentés est moins négative. On dit même que ce sont « certains » anglophones qui sont intolérants à l'égard des francophones. On met aussi de l'avant la perspective des anglophones concernant Louis Riel et concernant les raisons pour lesquelles ils demandent la conscription. On présente les événements à l'image d'une série de compromis faits par des politiciens tentant d'apaiser les deux groupes. Ce manuel discute de la position du Québec surtout quand les Québécois agissent en un bloc politique comme c'est le cas durant le plébiscite. Les termes canadiens-français et québécois ne sont pas interchangeables dans ce manuel.

#### **4.4.6 Les Canadiens français contre la conscription**

Dans le manuel d'Allaire (2010), la crise de la conscription de 1917, ainsi que celle du plébiscite de 1942 sont traitées. Ces événements sont décrits comme des événements politiques où les francophones et les anglophones ont parfois des luttes de pouvoirs. Ce passage sur la conscription démontre comment dans ce manuel on décrit les tensions comme un revers politique : « Sur le plan politique, elle (la conscription) était un échec. En

effet, elle ravivait les tensions entre la population canadienne-française et la population canadienne-anglaise » (p. 45). La réaction de personnages politiques est aussi mise de l'avant. « Henri Bourassa est la figure la plus marquante de l'opposition à la conscription de la part de la population canadienne-française » (p. 46).

Ces tensions politiques refont leurs apparitions dans le discours entourant la Deuxième Guerre mondiale.

« Le premier ministre Mackenzie King avait promis de ne pas imposer la conscription. Cette promesse a été bien reçue par la population canadienne-française. D'ailleurs, plusieurs Canadiennes et Canadiens français se sont engagés dans l'Armée canadienne » (p. 86).

En référence au plébiscite, ce passage illustre qu'un parti politique en particulier se porte à la défense des Québécois et des francophones hors Québec.

« Un parti politique, le Bloc populaire, a même été formé au Québec à l'automne 1942 pour s'opposer à la conscription. La population canadienne-française des autres provinces était généralement contre la conscription elle aussi » (p.86).

En synthèse, le discours de ce manuel concernant ces événements polarisants demeure centré sur la politique. Il est aussi pertinent de mentionner que le manuel d'Allaire discute peu de ce thème surtout si nous comparons avec la façon dont ce manuel traite des deux autres thèmes explorés dans cette thèse. Même dans ses descriptions des deux crises, la conscription de 1917 et le plébiscite de 1942, le manuel d'Allaire demeure très neutre de ton. On présente les francophones et les anglophones en adversaires. Semblable au manuel d'Eaton et Newman, on ne présente aucun des deux groupes étant la source du conflit. Dans ce manuel, on utilise le terme canadien-français sauf pour les rares instances où on désigne spécifiquement les résidents du Québec. Quand un politicien québécois se porte à la défense des Canadiens français, on indique qu'il provient du Québec pour ensuite le décrire comme un Canadien français ou un défenseur des Canadiens français.

## **Conclusion**

En conclusion, tous les manuels de notre étude utilisent l'événement politique afin de décrire, depuis la Confédération, la polarisation des opinions des Canadiens selon un clivage anglais/français. Ce qui nous paraît le plus intéressant, c'est le fait que la place accordée au Québec dans le discours diminue après les années 1960. Le discours entourant

l'animosité des « races » disparaît aussi à la même époque. Nous remarquons également que le manuel d'Allaire s'attarde très peu sur ces événements politiques, surtout si nous les comparons à l'importance que ce manuel accorde aux deux autres thèmes de notre étude. Nous notons enfin que le Canadien anglais est représenté comme étant la cause des conflits dans les manuels plus anciens, alors que dans le manuel d'Eaton et Newman, ainsi que celui d'Allaire, c'est le gouvernement qui s'avère être la cause du conflit. Les Canadiens français et les Canadiens anglais ont alors une différence d'opinions concernant les décisions du gouvernement.

## CHAPITRE 5 – DISCUSSION

Dans le quatrième chapitre, nous avons présenté les résultats de notre étude en utilisant comme cadre d'analyse trois thèmes. Nous avons alors noté une évolution dans la façon dont les mêmes événements ou des événements similaires sont traités et interprétés dans les six manuels de notre échantillon. Nous notons que les éléments de discours présentés dans ces manuels peuvent nous éclairer sur la façon dont le contexte historique a influencé l'écriture de ces textes. Le manuel, rappelons-le, est un outil culturel particulièrement efficace pour la production de récits (Lanoix, 2016). Le manuel fait, selon Lanoix, le pont entre la notion de mémoire et de représentations sociales. En bref, au fil de notre analyse de contenu, nous avons aperçu des relations intéressantes entre le monde tel qu'il est compris par les auteurs au moment de la publication des manuels et les contenus véhiculés dans ceux-ci.

Nous allons donc présenter dans ce chapitre quatre constats qui découlent de notre analyse. Tout d'abord, nous allons expliquer comment l'apparition du discours d'affiliation au sein de communauté francophone au sein de provinces majoritairement anglophones vient changer la façon dont on conçoit le Canadien français dans les manuels de notre étude. Nous allons ensuite parler de la représentation de la religion catholique dans les manuels de notre étude et comment cette représentation change après la Révolution tranquille. Nous allons ensuite expliquer pourquoi les références à la race disparaissent après les années 1960. Finalement, nous allons discuter de l'événement historique, et comment le discours politique est utilisé dans la trame narrative de l'événement historique.

### **5.1 L'évolution des frontières du « nous » et l'apparition du discours d'affiliation**

Nous avons indiqué au chapitre deux que la représentation de l'identité collective des Canadiens français se constitue en façonnant des frontières qui séparent le « nous » collectif et le « eux ». Au cours de la période que nous avons étudiée, une redéfinition des frontières sur lesquelles se base l'identité collective des Canadiens français se produit. Dans les manuels de notre étude, afin de définir qui sont les Canadiens français, on utilise d'abord un discours qui se rapporte au territoire et par la suite un discours d'affiliation. Rappelons que les manuels de notre étude sont publiés en 1914, 1945, 1965, 1971, 1995 et 2010. Au fil de ces dates, nous remarquons que les frontières territoriales qui définissent le

lieu où habitent les Canadiens français passent de l'Amérique française à l'État canadien, puis l'on passe au développement d'une identité canadienne-française fondée sur la province d'origine. Par la suite, alors que les frontières en lien avec le territoire se modifient, le discours d'affiliation fait son apparition. En d'autres mots, alors qu'une rupture s'opère dans le Canada français pendant les années 1960, les Canadiens français développent de nouveaux critères d'inclusion et d'exclusion pour se définir en tant que communauté.

Commençons par une exploration du discours à caractère territorial présent dans les différents manuels de notre étude. Dans le manuel des FEC (1914), c'est en parlant du recensement de 1851 qu'on communique la taille de la communauté acadienne de l'époque (p. 512). On y reconnaît l'Amérique, mais aussi l'Acadie comme étant des territoires d'appartenance des Canadiens français. Trente ans plus tard, dans le manuel de Farley et Lamarche (1945), on associe l'occupation du territoire canadien par les colons français à un sentiment d'appartenance que ressentent les Canadiens français (p. 451). La citation que nous avons mentionnée au chapitre quatre dans laquelle on indique que les Canadiens français sont « chez eux » dans tout le territoire canadien est un exemple de ce type de discours où on considère que l'occupation du territoire canadien est un critère d'inclusion de l'identité collective canadienne-française. Un discours semblable apparaît 20 ans plus tard dans le manuel de Brault (1965). On y évoque que les Canadiens français ont un attachement à la terre plus fort que leurs compatriotes anglais (p. 11).

Dans ces trois manuels, qui sont les plus anciens de notre échantillon, le lien au territoire se cristallise dans le rapport à la terre et à la nation. Au début, on considère que la communauté est très large et englobe tous les Français d'Amérique. Peu à peu, dans le manuel de Farley et Lamarche (1945) et dans celui de Brault, on discute des frontières provinciales et des caractéristiques spécifiques aux francophones de chaque province. Par contre, on présente toujours le peuple canadien-français comme appartenant à un seul et même peuple.

Gaffield (1993) offre une perspective intéressante à ce sujet. Il souligne qu'il existe une certaine conscience d'une identité francophone spécifique à l'Ontario dès les années 1880. Selon lui, même avant l'apparition de l'appellation franco-ontarienne, les

mots Canadiens français de l'Ontario étaient constamment utilisés tout au long des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Certes, dans le manuel des FEC, nous notons peu de référence aux provinces sauf en ce qui concerne l'enseignement religieux au sein de celles-ci. Par contre, dans le manuel de Farley et Lamarche (1945), cette conscience de l'identité francophone en milieu minoritaire commence à ressortir. Dans ce manuel, les francophones de l'Ontario et ceux des provinces autres que le Québec sont décrits en tant que minorités linguistiques et traités indépendamment du Québec. On mentionne leur poids démographique et l'on discute de quelques-unes de leurs caractéristiques particulières. On consacre donc une section complète aux groupes français des provinces anglaises, et on mentionne parmi les événements politiques importants les luttes concernant l'instruction en français en Ontario et dans les autres provinces anglaises. Bien que le manuel décrive les francophones minoritaires comme un groupe différent des Québécois, leur destin reste interrelié dans le discours. On souligne, entre autres, que les collèges classiques dans les communautés françaises sont affiliés aux universités de la province du Québec.

Dans le manuel de Brault (1965), on accorde une place encore plus grande à la province en tant que frontière servant à définir l'appartenance à une communauté. Nous affirmons ceci, car un chapitre entier est consacré à la description des différentes communautés canadienne-françaises. Des données démographiques sont présentées par province ou par région. On utilise même le terme franco-ontarien à quelques reprises. Par contre, on présente la culture comme étant quelque chose que partagent tous les Canadiens français peu importe la province où ils habitent. Par exemple, en présentant différents artistes –soit des musiciens, des poètes, des écrivains ou autres –, on ne distingue pas les artistes québécois, ontariens ou d'une autre province.

Nous constatons que, comme l'indique Gafield (1993), les auteurs des trois manuels que nous venons d'aborder sont conscients des frontières provinciales et de comment celles-ci influencent la réalité sociale et politique de la communauté canadienne-française de chaque province. Dans les manuels de Farley et Lamarche (1945) et de Brault (1965), nous notons même un effort de la part des auteurs pour présenter des données sur les différentes communautés canadiennes-françaises des provinces anglaises. Nous devons toutefois souligner que, même si la province ou la région est souvent précisée dans ces manuels, les textes réfèrent généralement à la population canadienne-française de façon à inclure la

province du Québec. Ainsi, dans le dernier chapitre du manuel de Brault, portant sur la vie canadienne d'aujourd'hui, on explique que le Canada compte six millions de Canadiens français, que la grande majorité de ceux-ci habitent au Québec et qu'un demi-million sont Franco-Ontariens.

En somme, dans les trois manuels que nous venons de mentionner, nous remarquons l'apparition et le soulignement des frontières provinciales comme étant un critère d'inclusion à l'identité canadienne-française et franco-ontarienne. C'est dans le manuel de Brault que nous remarquons pour la première fois l'apparition de critères d'inclusion allant au-delà d'une frontière physique. On y dit que les francophones du Canada sont attachés à leur « vieille tradition française » (Brault, 1965, p. 13). Ce passage suggère que les Canadiens français partagent des traditions, et sont attachés à celles-ci. On peut en déduire qu'ils valorisent ces traditions et sont conscients que celles-ci les lient aux autres Canadiens français. Rappelons que l'identité collective, selon Bellehumeur (2009), passe par la conscience d'une appartenance à un groupe et la valorisation de cette appartenance. Dans le manuel de Brault (1965), nous pouvons ainsi entrevoir les débuts d'une transition où l'appartenance à la collectivité canadienne-française sera de moins en moins décrite en fonction du territoire d'appartenance et de plus en plus le résultat d'un critère d'inclusion passant par le fait de s'identifier au groupe. Il s'agit d'une nouvelle forme de représentation collective centrée autour d'une identité propre à la collectivité francophone de l'Ontario (Juteau et Séguin-Kimpton, 2014, P.269).

Même si le manuel de Brault commence à faire référence aux Franco-Ontariens et parle des réalités démographiques de la population canadienne-française de chaque province, il serait faux de croire que les manuels qui suivent ne font pas référence à la province ou à l'appartenance au territoire. Prenons par exemple le manuel de Cornell, Hamelin, Ouellette et Trudel (1971), publié dans les années suivant la Révolution tranquille au Québec et la tenue des États généraux en 1967. Les auteurs de ce manuel tentent de produire une version conciliante de l'histoire nationale afin d'aider les Canadiens français et les Canadiens anglais à mieux se connaître. Les frontières provinciales sont présentées comme un élément qui influence la relation entre les communautés et les différentes instances de gouvernance. Nous remarquons aussi que selon Cornell, Hamelin, Ouellette et Trudel la culture canadienne-française englobant les communautés en situation

minoritaire était en quelque sorte un fardeau pour les Québécois. En d'autres termes, nous remarquons dans ce manuel un effort pour conserver l'image d'un Canada français où les différentes communautés sont du moins alliées. Or, la Révolution tranquille est mise de l'avant et la perspective du Québec finit par prendre le dessus dans ce manuel quand on parle du Canada français.

Ceci est intéressant, car un nouveau processus de différenciation, c'est-à-dire de définition de la différence entre le « nous » collectif et l'Autre, se fait au moment de la Révolution tranquille. Alors que jadis la langue était le principal différenciateur entre le Canadien français et « l'autre », nous voyons surgir à partir des années 1970 un critère de différenciation qui distingue le reste du Canada français et le Québec (Martel, 1993). Le Québec n'étant pas en situation linguistique minoritaire devient « l'autre » dans le discours d'affiliation des Canadiens français des autres provinces. La rupture du Canada français devient donc un critère de différenciation important dans la façon dont on conçoit l'identité franco-ontarienne.

Ce processus de différenciation mène ainsi à l'apparition d'une identité franco-ontarienne qui se distingue de celle des francophones du Québec, expliquent Juteau et Séguin-Kimpton (2014).

« La montée du séparatisme québécois force les leaders franco-ontariens à réviser leurs stratégies politiques et culturelles. Viennent une quinzaine d'années de redéfinition du Franco-Ontarien, années qui ne sont pas exemptes de frictions avec le Québec » (Carrière, 2014, p.232).

Au cours des années 1960, l'apparition d'un « NOUS, Franco-Ontariens » vient modifier les frontières de l'identité collective de cette communauté. Lévesque, Croteau et Gani (2015) soulignent que cette redéfinition des critères d'affiliations est caractérisée par l'idée d'un nouveau territoire d'appartenance : la province. La teneur de celle-ci change.

Le manuel de Cornell, Hamelin, Ouellette et Trudel (1971) ne mentionne pas les transformations au niveau de l'identité canadienne-française en Ontario. Par contre, nous remarquons un discours proprement d'affiliation dans la façon dont la communauté acadienne est représentée dans ce manuel. On y fait mention d'emblèmes nationaux, du drapeau acadien et des célébrations commémorant le bicentenaire de la déportation des Acadiens. On y discute aussi des armoiries et des traditions appartenant à des groupes spécifiques. Nous trouvons ceci pertinent, car il semble que dans ce manuel les éléments

qui font référence à une communauté d'appartenance ou à une communauté d'histoire sont utilisés pour définir certaines communautés canadiennes-françaises, mais pas les francophones de l'Ontario. Ces derniers sont toujours décrits comme les habitants d'une province, l'Ontario, qui parlent français et partagent des référents culturels avec le Québec.

La rupture du Canada français précipité en 1967 par les États généraux du Canada français pousse les francophones en situation linguistique minoritaire à se redéfinir. Dès lors, appartenir à une province n'est plus simplement une indication du contexte politico-sociolinguistique d'un groupe, mais plutôt un lien vers une appartenance et une identité collective. Partout au Canada ce même phénomène stimule l'apparition d'appellations comme Franco-Manitobain, Fransaskois, Franco-Albertain, Franco-Colombien et bien entendu Franco-Ontarien. «Le processus de fragmentation provinciale des identités franco-canadiennes favorise l'élaboration de nouveaux discours sur la communauté d'appartenance et sur la recomposition de ses lieux d'affirmation» (Frenette, 2018, p.63). Il aurait été intéressant d'inclure dans notre échantillon un manuel d'histoire publié vers la fin des années 1970 ou au début des années 1980, afin d'observer comment sont représentées ces nouvelles frontières de l'identité collective des Canadiens français, en général, mais aussi des francophones de chaque province en particulier.

Deux décennies plus tard, le manuel d'Eaton et Newman (1995) aborde un peu la présence des francophones sur le territoire, mais utilise souvent le Québec comme point de repère. On indique qu'au Canada le Québec est le bastion de la langue et de la culture françaises après la Confédération. «Néanmoins, il existait des minorités de culture française à l'extérieur du Québec, dont les Acadiens dans les Maritimes, les Franco-Ontariens et les Métis dans les Prairies» (Eaton et Newman, 1995, p. 106). À propos de ces « minorités de culture française », on ne mentionne aucune donnée démographique ni de lien à la terre. Il faut dire que ce manuel est le seul de notre échantillon à être une traduction de l'anglais.

Dans les faits, c'est surtout dans le manuel d'Allaire (2010) qu'on peut observer comment le discours d'affiliation est utilisé afin de décrire la communauté franco-ontarienne. Considérant l'époque récente à laquelle il a été publié, le manuel d'Allaire nous fournit de nombreux exemples de représentation des Canadiens français en Ontario. On fait référence au territoire et à la valorisation de certains symboles et traditions afin de

tracer les frontières du « nous » collectif. On mentionne carrément l'identité à plusieurs reprises. Par exemple, on dit que le bilinguisme est une composante importante de l'identité canadienne-française. On dit aussi que le règlement 17 a permis la construction identitaire des Franco-Ontariens. Chaque chapitre comprend des mentions ou même des sections entières dédiées à l'expérience des francophones au Canada et en Ontario. Pour l'essentiel, on ne cherche pas seulement à définir qui est Canadien français et qui est Franco-Ontarien, on tente aussi de communiquer à l'élève comment et pourquoi ces communautés existent et comment elles ont évolué.

Dans le manuel d'Allaire, on accorde une grande place à l'identité en discutant non seulement d'éléments d'affiliations propres aux francophones de l'Ontario, mais aussi d'éléments en lien avec l'identité canadienne-française au sens large. On y précise, entre autres, que la Saint-Jean-Baptiste est la fête de tous les Canadiens français (Allaire, 2010, p.185). Rappelons aussi que l'on trouve dans ce manuel un chapitre entier consacré aux drapeaux, symboles et données démographiques des communautés francophones de chaque province et territoire du Canada.

Bien entendu, les critères d'inclusion et d'exclusion dans le manuel d'Allaire ne se résument pas à des discours d'affiliations. On y discute du territoire en mentionnant les premiers habitants de certaines régions et on y discute aussi de la proportion de francophones dans différentes communautés. L'exemple de Windsor démontre de quelle manière le discours dans ce manuel fait un lien direct entre « communauté d'histoire » et « habitation du territoire ». « Windsor est une région francophone de l'Ontario. Les Françaises et Français s'y sont établis au 18<sup>e</sup> siècle, avec la construction du fort du Détroit (1701) et la fondation de la paroisse de l'Assomption (1767) » (Allaire, 2010, p. 100). Dans un autre exemple, on fait une corrélation entre l'affirmation du peuple acadien et son poids démographique : « La population acadienne a commencé à s'affirmer comme peuple à partir de 1850. Elle a augmenté rapidement. Elle est devenue une forte minorité au Nouveau-Brunswick, soit environ un tiers de la population » (Allaire, 2010, p. 244).

Ce qui est étonnant à la lecture du manuel d'Allaire, d'une part, est le fait que les Canadiens français sont représentés par le biais d'un discours d'affiliation, et d'autre part que l'évolution des identités canadiennes-françaises est contextualisée. Ceci diffère des autres manuels; au lieu de nous présenter les différentes communautés canadiennes-

françaises, dans le manuel d'Allaire, on nous présente les transformations de celles-ci. Nous pouvons donc comprendre en lisant le manuel d'Allaire que les critères d'inclusion et d'exclusion changent au fil du temps.

On mentionne aussi la construction identitaire dans ce manuel. Puisque la construction identitaire est un processus dynamique et actif, le fait de décrire aux jeunes Franco-Ontariens l'évolution de l'identité collective leur permet de choisir de se définir par rapport à cette communauté (Pilote et Magnan, 2012). Le manuel d'Allaire mentionne comment les luttes scolaires influencent l'identité collective. On y discute même de la rupture du Canada français et de comment celle-ci provoque des changements sur le plan de l'identité. Nous remarquons que dans le discours de ce manuel, on cherche à transmettre non seulement l'existence d'identités définies, mais l'évolution de leurs frontières. Ce passage portant sur l'évolution du terme Canadien français le montre bien :

« L'abandon du terme "Canadien français" par le Québec a eu un effet dans d'autres provinces du pays. En effet, une partie des personnes parlant le français se considéraient comme "canadiennes-françaises" avant ce changement de vocabulaire. Plusieurs communautés francophones ont alors choisi un nom plus précis pour mieux définir leur identité » (Allaire, 2010, p. 239).

Le fait qu'un manuel produit pour les écoles secondaires s'attarde aux éléments contextualisant l'évolution de l'identité canadienne-française démontre, selon nous, l'ampleur du discours d'affiliation dans ce manuel.

En définitive, nous avons examiné dans cette section comment deux types de discours ont contribué à définir les frontières du « nous » Canadien français dans les manuels de notre étude. Le discours territorial contribue à la formation de frontières basées sur les lieux où habitent les Canadiens français. Le discours d'affiliation contribue à créer des frontières basées sur le sentiment d'appartenance, les traditions et la valorisation d'un passé commun. Avant les années 1960, dans les deux premiers manuels de notre échantillon, des données démographiques et des références à l'occupation du territoire sont mobilisées lorsqu'on présente les Canadiens français. Par la suite, l'appartenance plus spécifique à une province est mise de l'avant. Pour sa part, le discours d'affiliation apparaît dans les années 1960, mais les occurrences de ce type de discours restent plutôt rares dans les manuels publiés entre 1960 et 2000. Seulement dans le manuel d'Allaire, publié en

2010, il semble possible d'affirmer qu'il existe réellement un effort conscient et soutenu de la part des auteurs pour parler de l'identité. L'appartenance à la communauté franco-ontarienne ou canadienne-française dès lors n'est plus exprimée dans le manuel comme étant simplement liée au territoire habité. Les critères d'inclusion comprennent l'appartenance à une communauté d'histoire et de traditions.

## **5.2 La religion et la rupture du Canada français**

Nous venons de discuter du territoire et de l'identité et de comment les manuels de notre étude utilisent ces deux types de discours afin de définir les frontières du « nous » canadien-français et franco-ontarien. Cette section-ci se penche maintenant sur la religion, plus particulièrement sur la façon dont les manuels utilisent la religion catholique comme un critère d'inclusion de l'identité canadienne-française. Alors que dans le cas du discours sur le lien au territoire et sur l'identité nous avons observé une évolution constante des termes utilisés et des significations qui leur sont attribuées, les discours religieux demeurent pour leur part constants jusqu'aux années 1970 pour ensuite disparaître quasi complètement des manuels.

Selon Robert Choquette (2014), l'Église est l'institution sociale franco-ontarienne la plus importante pendant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, ce qui explique la présence importante de discours religieux dans les manuels scolaires de cette époque. Dans les quatre premiers manuels de notre échantillon, le Canadien français est catholique et ses institutions scolaires et communautaires le sont aussi. Dans les deux manuels plus récents, celui d'Eaton et Newman (1995) et celui d>Allaire (2010), les mentions de la religion sont plus rares, bien que des écoles catholiques participent du paysage scolaire encore aujourd'hui.

Nous nous attendions à trouver davantage de références à la religion dans les deux manuels publiés par des communautés religieuses, mais force est de constater que le manuel de Brault, publié en 1965, et celui de Cornell, Hamelin, Ouellette et Trudel, publié en 1971, mentionnent la religion catholique aussi souvent sinon plus fréquemment que ne le font les manuels des FEC (1914) et celui de Farley et Lamarche (1945). Nous avons comme hypothèse au début de cette étude que les manuels publiés par des communautés

religieuses auraient tenu un discours religieux persistant et que les manuels publiés par des maisons d'édition privées n'en feraient pas mention. Un de nos constats en ce qui concerne la présence du discours religieux est que les auteurs du manuel scolaire sont à cet égard un indicateur moins significatif que l'époque à laquelle le manuel est rédigé.

Nous constatons aussi, dans notre manuel le plus ancien, publié par les Frères des écoles chrétiennes en 1914, la présence de texte de lectures religieuses placées à la fin de chaque chapitre. Alors que le récit de ce manuel se fait de façon chronologique et met l'accent sur les actions de personnages historiques religieux et politiques, les lectures en fin de chapitre s'attardent sur l'expression de jugements de valeurs ou d'intentions des différents personnages.

L'attachement à la religion est très fort dans les représentations des Canadiens français que font les manuels plus anciens. Robert Choquette (2014) estime que l'importance accordée à l'Église avant 1960 « s'explique surtout par la conjoncture de survivance de ces derniers, ou par le fait qu'ils se percevaient comme une minorité menacée » (Robert Choquette, 2014, p. 209). Ceci est d'autant plus vrai en Ontario où le français avait perdu tout statut légal. La survivance linguistique et culturelle des Canadiens français en Ontario repose en effet sur l'acquisition d'un statut d'égalité des langues dans la loi. Dans l'extrait suivant du manuel de Brault, on indique que pour les Canadiens français « l'Église catholique contribue énormément à leur survivance [...] » (Brault, 1965, p. 41).

La représentation des écoles de la minorité linguistique dans les manuels de notre échantillon illustre aussi ce phénomène où l'attachement à la religion catholique est corrélé à la survivance. Dans le manuel des FEC, on mentionne les écoles françaises en Acadie fondées par l'abbé Giroire et les maisons d'éducation établies dans deux diocèses du Nouveau-Brunswick, écoles et maisons d'éducation répondant à « tous les besoins de la société » (FEC, 1914, p. 512). On décrit ensuite les luttes scolaires au Nouveau-Brunswick contre l'acte de 1871 qui prohibait l'enseignement religieux, ainsi que les luttes au Manitoba et dans l'Ouest où il a fallu se battre pour conserver l'enseignement religieux en français.

Nous remarquons un discours semblable dans le manuel de Farley et Lamarche (1945) et dans celui de Brault (1965), où la survivance est liée à la religion. Dans le manuel

de Farley et Lamarche, on critique les gouvernements qui sous-financent les écoles confessionnelles ou qui refusent carrément de les financer, au Nouveau-Brunswick et en Ontario. On déplore aussi qu'en Saskatchewan, l'enseignement religieux n'ait pas été le seul à être supprimé en 1929, mais que tous les emblèmes religieux, même les crucifix, aient été interdits dans les écoles. Dans le manuel de Brault, on relate le même événement en disant que « le gouvernement provincial de la Saskatchewan entamera une petite guerre contre les Franco-Catholiques en interdisant la présence de crucifix et le port du costume religieux dans les écoles » (Brault, 1965, p. 61).

Dans le manuel de Brault, on indique qu'heureusement pour les catholiques de l'Ontario, les écoles séparées sont subventionnées. On indique aussi que l'Église et l'éducation, surtout l'éducation secondaire et postsecondaire, sont entrelacées au Canada français. « Le clergé catholique considère la chose comme sa responsabilité envers la population » (Brault, 1965, p. 42).

Un dernier exemple démontre, selon nous, comment l'éducation et la religion sont présentées conjointement dans le manuel de Brault; il figure dans ce passage sur les luttes scolaires :

« Dans les luttes scolaires livrées depuis la Confédération au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et maintenant dans l'Ouest, les Canadiens français ont perdu l'essentiel, c'est-à-dire les droits intangibles de la religion et de la langue au programme des études régulières de leurs enfants » (Brault, 1965, p. 61).

Finalement, dans le manuel de Cornell, Hamelin, Ouellette et Trudel (1971) on illustre parfaitement ce lien qui existe entre la religion, l'éducation et la survivance par ce passage sur les garanties juridiques à l'éducation religieuse :

« La Constitution aborde le problème des minorités par l'angle de la religion et confie au pouvoir central de protéger les droits religieux. Dans ces conditions, il était difficile de parler des droits de la langue française, car la Constitution garantit les systèmes d'écoles confessionnelles, et non pas les droits du français dans les écoles. La meilleure solution demeurerait donc de revendiquer les droits des minorités religieuses garantis par la constitution. Comme on identifiait la langue à la foi, on pouvait arguer que toute atteinte à la langue était une atteinte à la foi » (Cornell, Hamelin, Ouellette et Trudel, 1971, p. 380)

Cette explication du manuel de Cornell, Hamelin, Ouellette et Trudel (1971) nous permet de comprendre pourquoi on associe de façon quasi automatique les mots canadiens-français et catholiques dans les manuels précédents. Juteau et Séguin-Kimpton (2014) expliquent comment des transformations politiques et sociales contribuent à rompre ce lien entre la religion et l'identité collective canadienne-française.

« Vers les années 1960, ce n'est plus l'Église, mais l'État qui veille sur la nation et assume la direction de son destin. [...] C'est alors que s'est effondré le Canada français en tant que communauté nationale de destin et qu'apparurent des projets et des solidarités parallèles ; ce processus de scission-division devint manifeste lors de la tenue des États généraux du Canada français en 1966, 1967 et 1969 » (Juteau et Séguin-Kimpton, 2014, P.268).

Selon Gourgon (2016), les différents changements qui prennent place dans la communauté franco-ontarienne expliquent en partie le déclin des effectifs de l'Église catholique qui cimentait auparavant les relations sociales des Canadiens français.

Nous observons dans les deux manuels les plus récents de notre échantillon des approches très différentes de la relation entre l'Église et le peuple canadien-français. Dans le manuel d'Eaton et Newman (1995), on ne mentionne presque pas la religion catholique. Et cela, même lorsqu'il est question du Règlement 17. On y présente cette lutte scolaire à titre de conflit entre les francophones et les anglophones.

Cependant, dans le manuel d'Allaire (2010), on consacre trois pages entières à l'Église catholique et à son rôle dans l'évolution et le développement de la population canadienne-française. On dit qu'aujourd'hui ce sont des lois et des organismes laïques qui protègent la langue française, mais que l'Église a autrefois représenté et défendu le peuple canadien-français. On évoque les paroisses, les collèges classiques et les organismes religieux nationaux comme des éléments ayant joué un rôle essentiel dans le développement des communautés canadiennes-françaises. Nous remarquons dans le manuel d'Allaire le désir de rendre justice à la place de l'Église catholique dans l'histoire des francophones de l'Ontario, mais aussi de ne pas automatiquement associer la religion et l'identité canadienne-française. Le passage suivant le démontre bien :

« Les années 1960 sont un tournant qui marque une rupture avec le passé. La population canadienne-française a développé une nouvelle culture. Elle faisait de la religion une valeur personnelle plutôt que sociale » (Allaire, 2010, p. 153).

En conclusion, il est possible d'observer à travers les mentions de la religion faites dans les six manuels, le moment où les Canadiens français cessent de s'identifier comme étant strictement catholiques. Le manuel d'Allaire nous permet tout de même de percevoir de la part de l'auteur un travail afin de reconnaître les contributions de l'Église à la communauté canadienne-française. C'est donc surtout la façon dont on parle de l'Église qui se transforme. En peu de mots, dans les manuels plus anciens, l'Église est présentée comme touchant à toutes les sphères de la vie des Canadiens français. Dans les manuels plus récents, l'Église est présentée pour ses contributions à l'histoire des Canadiens français.

### **5.3 La « race canadienne-française », représentation d'une évolution idéologique**

Tout comme le discours entourant la religion, le discours ethnique ou racial est complètement absent des manuels plus modernes. Ni le manuel d'Eaton et Newman (1995) ni celui d'Allaire (2010) ne mentionne « la race ».

Dans les autres manuels, les Canadiens français sont décrits comme appartenant à une race qui diffère de la race canadienne-anglaise. Dans ces manuels, nous remarquons un type de discours que Montgomery nomme le « race-thinking ».

« Race-thinking held that the world's population could be divided into "races", that everyone belonged to one "race" or another, and that one's "race" was indicative of specific temperaments or innate personalities » (Montgomery, 2005, p.318).

Ce type de discours diffère du discours plus moderne qui soutient que la race est une construction sociale et donc qu'elle existe purement dans les pratiques humaines. Montgomery révèle dans son étude sur les représentations raciales, dans les manuels scolaires canadiens, que la notion mythique du « sang » qui lie les gens d'une même nation comme s'ils étaient membres d'une grande famille est très présente dans les manuels approuvés en Ontario dans les années 1940 et 1950. Notre étude abonde dans le même sens que les conclusions de Montgomery.

Ainsi, dans le manuel des FEC (1914), on trouve une lecture intitulée « la race française en Amérique du Nord ». Dans celui de Farley et Lamarche (1945), on parle de l'animosité des races en faisant référence aux tensions vécues entre les Canadiens français et les Canadiens anglais lors de la crise du Règlement 17. Dans le manuel de Brault (1965),

on indique que la Confédération est un traité entre deux races et on décrit les Canadiens français comme « un groupe homogène, une famille ethnique et spirituelle distincte, n'étant divisé ni par la religion ni par l'origine raciale » (Brault, 1965, p.12). Même dans le livre de Cornell, Hamelin, Ouellette et Trudel (1971), on décrit Louis Riel comme une victime de conflit de race et on parle du droit des ethnies en faisant référence aux combats relatifs aux écoles confessionnelles du Manitoba. Notons tout de même que dans le manuel de Cornell, Hamelin, Ouellette et Trudel, on a tendance à parler d'ethnie ou de tension raciale plutôt que de nommer la « race canadienne-française » comme le font les manuels précédents.

Bien sûr, les exemples ci-dessus ne sont pas les seules représentations de discours concernant la race dans ces manuels puisque le mot « race » est utilisé pour décrire les Premières Nations et les immigrants. Il s'agit toutefois d'exemples que nous avons relevés en lien avec les représentations des Canadiens français. Aujourd'hui, les Canadiens français ne sont pas considérés comme étant une race distincte, donc le discours de race n'apparaît plus dans les représentations des Canadiens français.

« [B]ecause French-speaking and English-speaking Canadians are no longer described as “races”, the word “race” gets used far less frequently in the textbook authorized since 2000 than it had in textbooks from the earlier eras » (Montgomery, 2005, p. 327).

Aujourd'hui, le mot race est très rarement utilisé dans la langue française et notre conception de ce qu'est un groupe ethnique a beaucoup changé. Gaffield (1993) rappelle que la culture, l'ethnicité et l'identité ne sont pas des catégories statiques, mais des processus dynamiques s'élaborant dans des contextes historiques changeants. Il est donc pertinent de s'attarder à la façon dont certains mots et certains concepts ont été utilisés autrefois. Avec les débats actuels autour du processus de décolonisation et de l'enseignement des théories critiques de la race, nous ne serions pas surpris de voir réapparaître le mot race dans les manuels scolaires d'histoire. Toutefois, il est clair que le terme race ne sera pas utilisé pour distinguer les Canadiens français et les Canadiens anglais comme c'était le cas autrefois.

#### **5.4 Le discours à caractère politique, omniprésent sous différentes formes**

Les luttes politiques peuvent aussi contribuer à définir qui est inclus ou exclu d'une communauté d'histoire. Particulièrement en ce qui a trait à la minorité canadienne-française, Frenette (2018) explique que les tentatives de se perpétuer en s'institutionnalisant, ainsi que la mémoire de luttes politiques accentuent le sentiment du « nous » par opposition au « eux » au fil des combats et des revendications. De plus, selon Lévesque, Croteau et Gani (2015), la condition minoritaire est un projet politique, soit celui de créer des espaces disposant d'une reconnaissance juridique et d'une protection constitutionnelle.

La politique dans les manuels d'histoire que nous avons étudiés est souvent présentée sous une forme événementielle. Une guerre a lieu, une élection est gagnée, un personnage politique fait un discours ou prend position, par exemple. Parmi les différents types de discours que nous avons choisi d'étudier, le discours politique est constant dans les six manuels de notre échantillon. Bien qu'il évolue, il ne disparaît jamais des pages.

Ce qui caractérise le discours politique d'autres types de discours utilisés pour représenter les Canadiens français dans les manuels scolaires de notre étude est la notion de pouvoir. Ce pouvoir s'exerce entre les êtres humains. Nous observons que dans les manuels, les relations de pouvoir sont présentées surtout par le biais d'événements historiques. Ricœur (1992) décrit l'événement historique en mobilisant trois points: les humains produisent ou subissent l'événement; cet événement est jugé suffisamment intéressant pour que des témoignages crédibles existent à son propos; et l'événement est raconté dans un « décalage épistémologique entre l'événement tel qu'il est survenu et l'événement tel qu'il est raconté, enregistré, communiqué » (p.29).

Toujours selon Ricœur (1992), le renouveau de l'événement en histoire dans les années 1980 accorde une plus grande place aux acteurs sociaux au lieu de s'attarder aux passions des grands hommes politiques. Ricoeur ajoute que le retour du champ politique dans l'étude de l'histoire est lié aux catastrophes du 20<sup>e</sup> siècle telles que les deux guerres mondiales et le processus de décolonisation. Une attention vive dirigée vers les structures de pouvoir et les problèmes de distribution de pouvoir est au cœur des études historiques. Par contre, nous avons remarqué que le changement qui s'opère dans la façon dont l'événement historique est raconté, comme le décrit Ricœur, se manifeste beaucoup plus tard dans les manuels scolaires. Alors que Ricœur discute d'un changement narratif qui se

produit dans les années 1980, nous remarquons ce changement seulement dans le manuel d'Allaire publié en 2010. Dans celui-ci, en effet, des acteurs sociaux sont présentés et une attention est portée aux structures de pouvoirs.

Nous notons une tendance dans presque tous les manuels de notre étude à s'attarder aux positions de certains personnages politiques, aux résultats d'élections et aux décisions prises par les gouvernements. Dans le manuel des FEC (1914), sans surprise étant donnée la date de ce manuel, on mise sur des événements et des personnages. Par exemple, on indique que la pendaison de Louis Riel a des répercussions qui mènent Mercier au pouvoir au Québec. Ces corrélations sont encore plus présentes dans le manuel de Farley et Lamarche (1945). On explique comment les élections fédérales de 1896 qui portent Sir Wilfrid Laurier au pouvoir se jouent sur la question des Écoles au Manitoba. La citation suivante démontre comment la mort de George Étienne Cartier est présentée dans la perspective d'un discours politique.

« Les luttes acrimonieuses qu'il eut à soutenir dans la politique, les difficultés d'administration survenues à la suite des troubles de l'Ouest et des réclamations de la minorité catholique du Nouveau-Brunswick à propos des écoles séparées, tout cela meurtrit le cœur de Cartier, qui peut-être même douta de l'œuvre à laquelle il avait donné le meilleur de sa vie : la Confédération » (Farley et Lamarche, 1945, p. 407).

Dans le manuel de Brault (1965), on s'attarde aussi aux résultats d'élections comme celle de 1926 durant laquelle le Québec et les Canadiens français forment un bloc important. On discute aussi beaucoup des actions et des paroles de certains hommes politiques lors d'événements tels que le plébiscite de 1942. Le passage suivant en témoigne :

« Convaincu que les Canadiens français, pas plus que les autres Canadiens, ne peuvent se tenir en dehors d'un conflit qui, de jour en jour, prend plus d'ampleur en Europe, Ernest Lapointe, ministre fédéral de la Justice, démontre à ses compatriotes l'impossibilité de demeurer neutres » (Brault, 1965, p. 242).

Cette même tendance consistant à mettre l'accent sur les personnages politiques se retrouve dans le manuel de Cornell, Hamelin, Ouellette et Trudel (1971). On y mentionne entre autres l'élection de Louis Robichaud comme premier ministre du Nouveau-Brunswick. On y décrit Bourassa comme le défenseur des droits des minorités et on y

discute longuement des gouvernements provisoires qu'avait formés Riel lors des rébellions dans l'Ouest en 1869 et 1885. Dans ce manuel, on discute aussi des nouvelles lois sur le bilinguisme officiel du Canada, et maintes autres lois qui affectent les Canadiens français.

Le manuel d'Eaton et Newman (1995) présente aussi les lois qui affectent les Canadiens français et les politiciens qui les proposent. On mentionne la loi sur le bilinguisme et les lois concernant l'éducation en français dans les différentes provinces. On a toujours tendance dans ce manuel à s'attarder aux grands hommes politiques, tels que Pierre Elliott Trudeau et Lester B. Pearson lorsqu'il est question du bilinguisme, et William Lyon Mackenzie ou Louis Saint-Laurent lorsqu'il est question du plébiscite.

C'est dans le manuel d'Allaire (2010) que nous remarquons les changements auxquels Ricœur (1992) fait référence. Nous constatons en effet que dans ce manuel, on rapporte souvent les actions et les intentions d'acteurs autres que les grandes personnalités politiques. Par exemple, on donne beaucoup de place aux organismes protégeant la langue.

« Entre 1920 et 1960, de nombreux organismes protégeant la langue française se sont formés en Ontario. La situation semblait s'améliorer pour les minorités françaises au Canada. Le bilinguisme était de plus en plus considéré comme une composante essentielle de l'identité nationale pendant les années 1970 » ( Allaire, 2010, p. 207).

Dans ce manuel, on nous présente le Règlement 17 par l'entremise de personnages comme Jeanne Lajoie et Béatrice Desloges. On discute du boycottage étudiant pendant les années 1970. De plus, quand on discute de lois, on désigne souvent le gouvernement dans son ensemble comme étant l'acteur en jeu et non un politicien en particulier.

Nous remarquons aussi dans ce manuel la mention des journaux communautaires en tant qu'acteurs ou entités politiques.

« Des journaux ont été fondés très rapidement pour informer les communautés canadiennes-françaises des événements politiques locaux, provinciaux, fédéraux et même mondiaux. Ils prenaient position en faveur de la communauté dans les questions scolaires. Ils donnaient également des nouvelles des autres collectivités canadiennes-françaises dispersées à travers chacune des provinces » (p. 64).

Le manuel d'Allaire présente aussi la manière dont les structures de pouvoir changent pendant la période étudiée. On parle souvent de syndicats et d'organismes ayant

exercé une influence auprès de la communauté canadienne-française de l'Ontario. À titre d'exemple :

« En 1929, par exemple, elle [l'ACFEO] a participé à la formation de l'Union des cultivateurs franco-ontariens. À son tour, l'Union a favorisé la formation de coopératives agricoles et de caisses populaires » (p. 65).

Le discours politique est donc toujours bien présent dans le manuel d'Allaire, mais plutôt que d'indiquer qui gagne une élection, on explique le point de vue des différents acteurs en mettant l'accent sur les multiples entités qui représentent la communauté franco-ontarienne. Aussi, on met souvent le discours politique en lien avec le discours d'affiliation puisque les luttes politiques dont on parle sont fondatrices de l'identité franco-ontarienne, mentionne-t-on dans ce manuel. « La lutte contre le Règlement 17 est un bon exemple. Elle est l'une des bases de l'identité franco-ontarienne » (p. 362).

En synthèse, tous les manuels parlent d'événements politiques et de comment ceux-ci affectent les Canadiens français. À travers ces récits, il est possible de voir qui est considéré comme relevant de la communauté d'appartenance canadienne-française et qui est exclu de celle-ci. Comme nous l'avons mentionné précédemment, dans cinq des six manuels analysés nous avons remarqué que les événements politiques sont représentés par l'intermédiaire de personnages historiques et de la législation. Dans cette perspective, le Canadien français est décrit comme celui qui bénéficie ou qui est affecté négativement par les actions de politiciens ou par les lois. Par contre, on présente les événements politiques de façon plus nuancée dans le sixième manuel examiné, c'est-à-dire celui d'Allaire (2010). Ce dernier nous mène à percevoir les Canadiens français comme des acteurs sociaux qui participent à l'histoire politique.

## CONCLUSION

Il est vrai que le contenu des manuels scolaires inspire de nombreuses recherches en éducation et en histoire. Notre recherche est unique puisqu'elle s'intéresse à la population canadienne-française de l'Ontario et la façon dont elle est représentée dans les manuels qui lui sont destinés. Notre étude tente aussi de tracer l'évolution de ces représentations sur une très longue période, de 1914 à 2010.

Notre approche s'apparente à celles représentées dans les écrits que nous avons mentionnés au deuxième chapitre. Ces études font l'analyse de contenu en s'intéressant aux discours et aux récits. Plusieurs études traitent des événements historiques spécifiques ou des thèmes, comme nous l'avons fait.

Nous n'avons pas trouvé d'études qui portaient précisément sur la représentation des francophones dans les manuels scolaires dans le contexte spécifique à l'Ontario. De plus, alors que le lien entre l'identité collective et le cours d'histoire est souvent mentionné dans la littérature (Lévesque et Croteau, 2020 ; Létourneau et Caritey, 2008), peu d'études tracent un lien direct entre le manuel scolaire d'histoire et l'identité collective. Notre étude comble cet écart dans la littérature existante.

Rappelons que notre recherche consiste à savoir de quelles façons les Canadiens français et plus précisément ceux de l'Ontario sont représentés selon le contexte et l'époque dans les manuels scolaires qui leur sont offerts dans les écoles. Nous posons comme prémisse que l'identité collective tel qu'elle est vécue par la communauté à une époque donnée influence la façon dont la communauté sera représentée dans les manuels scolaires de la prochaine génération. Notre recherche a donc identifié et comparé les différentes représentations de l'identité canadienne-française dans six manuels scolaires d'histoire utilisés dans les écoles fréquentées par les francophones de l'Ontario. Nous avons tenté de tracer l'évolution du récit présenté dans ces manuels afin d'entrevoir la manière dont ces représentations se succèdent, évoluent et s'influencent.

Pour ce faire, nous avons exploré la relation qui existe entre le manuel scolaire, le cours d'histoire et l'identité collective. Tous les manuels scolaires jouent un rôle central dans la scolarisation des élèves. « Textbooks, for better or worse, dominate what students learn. They set the curriculum, and often the facts learned, in most subjects » (Apple et

Christian-Smith, 1991, p. 5). De plus, les manuels scolaires jouent un rôle de socialisation chez l'enfant et l'adolescent. « Ils ont un rôle dans la formation des normes et des opinions des élèves. [...] ils transmettent de manière explicite une compréhension de l'histoire et une vision du monde » (Fontanini, 2007, p.3).

De son côté, le cours d'histoire est un environnement très propice à la reproduction de sentiments d'appartenance à la collectivité ou à la nation. Son manuel est donc encore plus apte à la distribution de messages et de valeurs. « History textbook are *lieux de mémoire*, to use French historian Pierre Nora's (1996) term; that is a place that define and construct collective memory » (Clark, 2005, p.242).

Enfin, nous avons examiné l'histoire et l'identité collective ainsi que la façon dont ces deux concepts sont interreliés. « L'élaboration de l'identité sociale prend sa source dans l'histoire du groupe. En d'autres mots, on ne peut ignorer le parcours évolutif historique du groupe dans l'émergence de l'identité sociale » (Bellehumeur, Tougas et Laplante, 2009, p. 169). En somme, il va sans dire que les programmes d'études de l'histoire dans les écoles secondaires ont comme fonction « de favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance envers la communauté » (Lévesque, Croteau et Gani, 2015, p. 183). Nous avons observé l'évolution de cette fonction dans le cours d'histoire en faisant une analyse de contenu, méthode qui a été employée par de nombreux chercheurs avant nous dans l'exploration de thèmes similaires.

Dans les années 1960, on commence déjà à étudier la façon dont le contenu des manuels scolaires diffère entre des manuels rédigés dans les deux langues officielles (Trudel et Jain, 1969-1971). L'étude de Laloux-Jain (1974) compare des manuels de différentes époques et des manuels provenant de l'Ontario et du Québec, en anglais et en français. Elle cherche à comprendre comment les sentiments nationalistes sont transmis à travers les manuels. Les deux études que nous venons de mentionner utilisent l'analyse de contenu thématique afin de faire ressortir des tendances dans le discours.

Des études un peu plus récentes comme celle de Montgomery (2005) s'intéresse à la façon dont le racisme est présent dans les manuels scolaires. Il compare des manuels des années 1950 et 1960 avec des manuels alors encore utilisés. Les manuels qu'il examine portent sur l'histoire nationale et sont publiés en anglais. L'étude qui s'apparente le plus à la nôtre est celle de Couturier (2000). Il explore la représentation du peuple acadien dans

les manuels d'histoire du Canada. Par contre, il choisit aussi de comparer des manuels publiés en anglais et en français. Ces manuels portent sur l'histoire du Canada et datent des années 1950 à nos jours.

Rappelons donc quelques constats qui ressortent de notre recherche. En nous basant sur le concept de représentation et d'identité collective, nous avons opté pour une étude de contenu thématique afin de tracer l'évolution de certains discours. Nous nous sommes donc concentrée sur les passages dans nos manuels traitant de trois thèmes spécifiques, soit la francophonie pancanadienne, les luttes scolaires, et les événements historiques politiques nationaux ayant polarisé les Canadiens français et leurs concitoyens anglophones.

En étudiant l'évolution de la représentation de la francophonie pancanadienne dans les manuels scolaires de notre échantillon, nous avons noté une transformation de la façon dont on conçoit les frontières qui déterminent l'appartenance à la communauté. Ces frontières peuvent notamment être en lien avec le territoire mais aussi avec l'occupation du territoire. Nous avons noté que dans le manuel des FEC (1914), on considère les Français d'*Amérique* comme appartenant à un même peuple. Dans les manuels qui suivent, on parle plutôt des frontières nationales et provinciales. La province comme frontière déterminant l'appartenance à la communauté devient plus préminente dans les années 1970 après l'éclatement du Canada français.

À travers le thème de la francophonie pancanadienne, nous avons remarqué l'apparition de l'identité comme critère d'inclusion à la communauté canadienne-française. Nous avons détecté la présence de discours d'affiliations dès les années 1960, par exemple lorsque des drapeaux et des traditions sont présentés comme des éléments rassemblant une communauté d'histoire. Par contre, c'est seulement dans le manuel d'Allaire (2010) que nous avons repéré des passages où la construction identitaire est discutée. On y dit par exemple que les luttes scolaires en Ontario contribuent à la formation de l'identité collective. Ceci peut être expliqué par le fait que le manuel d'Allaire est produit après la publication de la PAL en 2004.

Finalement, dans l'étude du thème de la représentation de la francophonie pancanadienne nous avons remarqué que l'événement politique est présent dans les six manuels. Par contre, le manuel d'Allaire, étant le plus récent, est différent des cinq autres, en ce sens qu'il est le seul à présenter des luttes de pouvoir et des acteurs sociaux, par

exemple les institutrices et les organismes s'opposant au Règlement 17. Les autres manuels s'intéressent surtout à la promulgation de lois, aux résultats d'élections ou aux actions d'hommes politiques.

En étudiant le thème des luttes pour les écoles des minorités francophones dans les provinces anglaises, nous avons remarqué des changements dans la façon dont les Canadiens français sont décrits dans les manuels de notre étude. Puisque dans les quatre plus anciens manuels de notre étude l'éducation en français est *de facto* l'éducation religieuse catholique, les Canadiens français sont décrits comme des catholiques. On utilise même « français » et « catholique » de manière interchangeable. On fait référence aux Canadiens français en tant que race homogène dans ces quatre premiers manuels. « Race » est aussi utilisée pour décrire le groupe anglophone. Cet usage du mot race disparaît dans les deux manuels plus récents. Enfin, la religion est abordée dans le manuel d'Allaire (2010), mais au lieu de parler d'elle comme d'une présence active dans la vie des francophones, on décrit ses contributions passées.

Enfin, en étudiant le thème des événements historiques nationaux, nous avons remarqué qui est l'antagoniste principal des Canadiens français dans chaque manuel. Nous avons remarqué que plus le manuel est récent, plus on a tendance à jeter la faute sur un gouvernement et non sur les homologues anglophones quand on parle de l'oppression de la population francophone. Dans les manuels plus anciens, surtout si on présente les Canadiens anglais et les Canadiens français comme deux races différentes, on présente ces deux communautés comme étant en constante opposition. On utilise aussi souvent des mots très sévères pour décrire les anglophones comme racistes ou intolérants. Dans le manuel d'Eaton et Newman, ainsi que dans celui d'Allaire, le gouvernement est décrit comme étant l'auteur de décisions causant un conflit entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. Ceux-ci ont donc une différence d'opinions dans ces manuels et les gouvernements sont la source du problème.

De plus, la place accordée au Québec dans ces différents événements historiques évolue beaucoup. La place du Québec dans le discours diminue après les années 1960. Il est même indiqué dans le manuel d'Allaire que l'Ontario français représente les minorités francophones au niveau politique. Dans les manuels plus anciens, c'est le Québec qui est décrit comme le grand frère des autres communautés francophones. Bref, ceci nous

démontre une évolution de la place qu'on accorde à la francophonie ontarienne dans les différents manuels ou comment celle-ci se décrit ou est décrite.

Bref, notre étude a permis d'étudier l'évolution des représentations des Canadiens français à travers les époques dans les manuels destinés aux élèves du secondaire français en Ontario. Il faut toutefois mentionner que le manuel le plus récent de notre étude date de 2010 et que le curriculum de l'Ontario a été révisé deux fois depuis sa publication, une fois en 2013 et une fois en 2018. Nous croyons que notre étude peut servir aux auteurs et éditeurs de manuels et de matériel pédagogique car elle porte une attention sur la façon dont l'auteur décrit le Canada français.

Une limite importante de notre étude porte évidemment sur le fait que nous ne sommes pas en mesure d'évaluer la façon dont les manuels de notre échantillon furent reçus par les élèves qui les ont utilisés. Nous pourrions, dans une prochaine étude, extraire des passages des différents manuels, les plus récents, portant sur les thèmes que nous avons choisi dans le cadre de cette thèse afin de recueillir les impressions d'un échantillon de lecteurs. Ceci nous permettrait de comprendre ce qu'en retirent des lecteurs ou des élèves et discuter de ces résultats et comparer leurs interprétations à la nôtre. Ceci étant dit, nous sommes convaincus que le contenu des manuels scolaires d'histoire va continuer à inspirer bien des recherches, alors que le monde de l'enseignement est de plus en plus appelé à se transformer vers des outils pédagogiques numériques.

## BIBLIOGRAPHIE

### Manuels de l'échantillon

- Les Frères des écoles chrétiennes. (1914). Histoire du Canada (C.S.) [Manuel]. MASCOFO (Lees, 127C, boîte no 4) CRCCF, Université d'Ottawa.
- Farley, P.P. et Lamarche G. (1945). Histoire du Canada [Manuel]. MASCOFO (Lees, 127C, boîte no 4) CRCCF, Université d'Ottawa.
- Brault, L. (1965). Histoire du Canada au XXe siècle [Manuel]. MASCOFO (Lees, 127C, boîte no 7) CRCCF, Université d'Ottawa.
- Cornell, P., Hamelin, J., Ouellet, F. et Trudel, M. (1971). Unité et diversité [Manuel]. MASCOFO (Lees, 127C, boîte no 7) CRCCF, Université d'Ottawa.
- Eaton, D. et Newman, G. (1995). Regard sur le Canada : de la Confédération à aujourd'hui. Montréal : Éditions de la Chenelière.
- Allaire, G., Huard-Champoux, M., Chivot, D., Côté, C., Laberge-Bélair, Morneau, K., Plante, D. et Sévigny, C. (2010). Un siècle d'histoire : le Canada de la première Guerre mondiale à nos jours. Montréal : Duval.

### Références

- Allaire, G. (2015). En réaction au règlement 17 : un nécessaire détour vers l'amélioration pédagogique des écoles bilingues. Dans Bock, M. et Charbonneau, F. (dir.), *Le siècle du Règlement 17 : regards sur une crise scolaire et nationale* (p.161-186). Sudbury : Éditions Prise de parole.
- Apple, M. W. et Christian-Smith, L. K. (1991). The Politics of the Textbook: Introduction. Dans M. W. Apple et L. K. Christian-Smith (dir.), *The Politics of the Textbook* (p. 1-21). New York: Routledge.
- Bain, R. B. (2006). Rounding Up Unusual Suspects : Facing the Authority Hidden in the History Classroom. *Teachers College Record*, 108(10), 2080-2114.
- Beal, B. et Macleod, R. (2019). Rébellion du Nord-Ouest. Dans l'Encyclopédie Canadienne. Repéré à <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/rebellion-du-nord-ouest>
- Beaupré, G. (13 avril 2021). Le nouveau curriculum scolaire vivement critiqué. *Le Franco*. Repéré sur le site : <https://lefranco.ab.ca/curriculum-scolaire-critique-acfa-shfa-guiding-framework/>.
- Bélanger, N et Turner, K. (2014). Le système d'éducation public en Ontario et l'école de langue française en situation minoritaire. D'une finalité à l'autre : de la formation des personnes à une formation axée sur l'économie de demain. *Bulletin de la CRCIE*, numéro 5, 60-70.
- Bélanger, N. (2015). L'éducation en langue française en Ontario d'hier à aujourd'hui. Problématiser la notion de choix au regard de la forme scolaire. *Revue d'histoire de l'éducation*, 27(2), 48-63.
- Bellehumeur, C. R., Tougas, F. et Laplante, J. (2009). Le devoir de mémoire: Le lien entre la mémoire collective et l'identité sociale chez des Franco-Ontariens. *Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne des sciences du comportement*, 41(3), 169-179.

- Bettez, L. (2011) *Le traitement de trois guerres coloniales dans les manuels d'histoire nationale au Québec, 1967-2006*. [Rapport de recherche, Université du Québec à Montréal]. Repéré à <https://histoire.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/21/2017/03/Lucie-Bettez.pdf>
- Blain, J., Wallot, J., Durocher, R. et Bilodeau, R. (1967). CORNELL, Paul G., HAMELIN, Jean, OUELLET, Fernand, TRUDEL, Marcel, Canada — Unity in Diversity. Introduction by William Kilbourn. Holt, Rinehart and Winston of Canada, Limited, 1967. 529 p., ill., index ; *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 22(3), 450-466.
- Bock, M. (2015). Le germe d'un divorce : la langue, la foi et le règlement 17. Dans Bock, M., et Charbonneau, F. (dir.), *Le siècle du Règlement 17 : regards sur une crise scolaire et nationale*. Sudbury : Éditions Prise de parole.
- Bock, M. (2016). Des braises sous les cendres : L'Ontario français et le projet national canadien-français au lendemain des États généraux (1969-1991). Dans *Retour sur les États généraux du Canada français. Continuités et ruptures d'un projet national* (p.167-232). Montréal : Les Presses de l'Université du Québec.
- Bock, M. (2019). Une association nouvelle pour une ère nouvelle (1969-1982). Dans Frenette, Y. et Bock, M. *Résistances, mobilisations et contestations : L'Association canadienne-française de l'Ontario (1910-2006)* (p.171-233). Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Boudreau, A. et Perrot, M. È. (2005). Quel français enseigner en milieu minoritaire ? Minorités et contact de langues : le cas de l'Acadie. *Glottopol, Revue de sociolinguistique en ligne*, 6, 7-21.
- Bouchard, G. (25 janvier 2021). Point de vue: retour sur d'anciens manuels. *Le Devoir*. Repéré sur le site : <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/593930/point-de-vue-retour-sur-d-anciens-manuels>
- Breton, R. (1983). La communauté ethnique, communauté politique. *Sociologie et sociétés*, 15(2), 23-38.
- Brunet, M. H. (2016). *Le féminisme dans les manuels d'histoire nationale : enquête auprès d'élèves québécois de quatrième secondaire* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/18369>
- Brunet, M.H. et Gani, R. (2020). Les francophones (in)visibles : comparaison du curriculum ontarien en histoire, version française et anglaise. *Bulletin du Centre de recherche sur l'enseignement et l'apprentissage des sciences*, 7, 23-34.
- Bumsted, J. (2015). Colonie de la rivière Rouge. Dans l'Encyclopédie Canadienne. Repéré à <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/colonie-de-la-riviere-rouge>
- Carrière, F. (1984). *Le manuel scolaire francophone : nous en sommes à un niveau artisanal.... Liaison*, (30), 43-45.
- Carrière, F. (2014). La métamorphose de la communauté franco-ontarienne, 1960-1985. Dans Jaenen, C. (dir), *Les Franco-Ontariens : Ontario Historical Studies Series* (p.305-340). Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Caspard, P. (1984). De l'horrible danger d'une analyse superficielle des manuels scolaires. *Histoire de l'éducation*, 67-74.
- Chaplain-Corriveau, S. (2015). *Entre démocratisation et tradition la modernisation de l'enseignement en français à l'école bilingue franco-ontarienne (1927-1960)* [mémoire de maîtrise inédit]. Université d'Ottawa.

- Choppin, A. (1980). L'histoire des manuels scolaires: une approche globale. *Histoire de l'éducation*, (9), 1-25.
- Choquette, R. (2014). L'Église et l'Ontario français. Dans Jaenen, C. (dir), *Les Franco-Ontariens : Ontario Historical Studies Series* (p.201-230). Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques. (2013). *Le CFORP à 40 ans*. Repéré à <http://ressources.cforp.ca/fichiers/profil/le-CFORP-a-40-ans.pdf>
- Centre de recherche en civilisation canadienne-française. (2005). *La présence française en Ontario: 1610, passeport pour 2010*. Repéré à <https://crccf.uottawa.ca/passeport/index.html>
- Clapperton-Richard, A. (2019) Discours de genre dans les manuels d'histoire nationale au Québec (1954-1966). *Revue d'éducation de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa*, 6(1), 1-7.
- Clark, P. (2005). "A Nice Little Wife to Make Things Pleasant": Portrayals of Women in Canadian History Textbooks Approved in British Columbia. *McGill Journal of Education*, 40(2), 241-265.
- Clark, P. (2009). "The Most Fundamental of All Learning Tools': An Historical Investigation of Textbooks Controversies in English Canada. Dans A. von Gorp et M. Depaepe (dir.), *Auf des Suchenach der Wahren Ant Von Textbuchern* (p. 123-142). Bad Heilbrunn: Verlag Julius Klinghardt.
- Couturier, J. P. (2000). « L'Acadie, c'est un détail »: Les représentations de l'Acadie dans le récit national canadien. *Acadiensis*, 29(2), 102-119.
- Crawford, K. (2004). Inter-Cultural Education: the rôle of school textbook analysis in shaping a critical discourse on nation and society. *Pacific Circle Consortium*, 27th annual Conférence, Hong Kong Institute of Education.
- Dorais, F. (2016). *Un historien dans la cité : Gaétan Gervais et l'Ontario français*. Ottawa: Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Dupuis, S. (2017). *L'école de langue française dans les provinces et territoires à majorité anglophone au Canada*. Université Laval. Repéré à [http://eduexpo.ca/fr/pdf/%C3%89du\\_EXPO\\_Synth%C3%A8se\\_Historique.pdf](http://eduexpo.ca/fr/pdf/%C3%89du_EXPO_Synth%C3%A8se_Historique.pdf)
- Fontanini, C. (2007). Les manuels de lecture de CP sont-ils encore sexistes. *Actualité de la Recherche en Education et en Formation*, 1-15.
- Frenette, Y. (2018). Trois historiens de la « transition ». Mutations identitaires et historiographie en Acadie, en Ontario français et au Manitoba français, 1970-2000. *Cahiers Charlevoix: études franco-ontariennes*, 12, 55-88.
- Gaffield, C. (1993). Aux origines de l'identité franco-ontarienne: éducation, culture et économie (No. 1). Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gervais, G. (1996). Le règlement XVII, 1912-1927. *Revue du Nouvel Ontario*, (18), 123-192.
- Godbout, A. (1980). *Nos ecoles franco-ontariennes : histoire des ecoles de langue française dans l'Ontario des origines du systeme scolaire (1841) jusqu'a nos jours*. Ottawa: Les Presses de l'Universite d'Ottawa.
- Gohier, C. (2011). Le cadre théorique. Dans Karsenti, T. et Savoie-Zajc, L.(dir). *La recherche en éducation : étapes et approches (Troisième édition)* (p.83-108). Montréal : ERPI.

- Gourgon, D. (2016). « *Préférez-vous votre oeil droit ou votre oeil gauche?* » : *Langue et religion dans le débat sur la gestion scolaire en Ontario français (1969-1998)* [mémoire de maîtrise inédit]. Université d'Ottawa.
- Granatstein, J., et Jones, R. (2020). Conscription au Canada. Dans l'Encyclopédie Canadienne. Repéré à <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/conscription>
- Hotte, L., Boudreau, C., Delic, E., Dumoulin, J. et Noël, M. (2010). *La chaîne du livre en Ontario français, un état des lieux*. Chaire de recherche sur les cultures et les littératures francophones du Canada : Université d'Ottawa.
- Jones, R. (2012). *Discourse analysis : a resource book for students*. New-York: Routledge.
- Juteau, D. et Séguin-Kimpton, L. (2014). La collectivité franco-ontarienne : structuration d'un espace symbolique et politique. Dans Jaenen, C. (dir), *Les Franco-Ontariens : Ontario Historical Studies Series* (p. 265-304). Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Juteau, D. (2015). *L'ethnicité et ses frontières: Deuxième édition revue et mise à jour*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Kelly, B. (29 octobre 2020). N-word controversy : EMSB, Lester B. Pearson school boards pull history workbook. *Montreal Gazette*. Repété sur le site: <https://montrealgazette.com/news/local-news/n-word-controversy-emsb-lester-b-pearson-school-boards-pull-history-workbook>
- Knight, H. (2019). Imagining institutions of man: Constructions of the human in the foundations of Ontario public schooling curriculum. *Curriculum Inquiry*, 49(1), 90–109.
- Labrie, N. et Lamoureux, S. (2003). À la recherche de... L'éducation en langue française en Ontario. Dans Labrie, N. et Lamoureux S. (dir.), *L'Éducation de langue française en Ontario : enjeux et processus sociaux* (p.11-30). Sudbury : Les Éditions Prise de parole.
- Labrie, N., Wilson, D. et Heller, M. (2003). La gestion scolaire et la création de Conseils de district. Dans Labrie, N. et Lamoureux S. (dir.) *L'Éducation de langue française en Ontario : enjeux et processus sociaux* (p.31-56). Sudbury : Les Éditions Prise de parole.
- Laloux-Jain, G. (1974). *Les Manuels D'histoire Du Canada Au Québec Et En Ontario, De 1867 à 1914*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Lang, S. (2003). *La communauté franco-ontarienne et l'enseignement secondaire, 1910-1968* [thèse de doctorat inédite]. Université d'Ottawa.
- Laniel, J. F. (2017). L'état québécois est-il un État-parent? Nationalisme transfrontalier et minorités nationales dans l'espace (post) canadien-français. *Recherches sociographiques*, 58(3), 549-579.
- Larocque, J. (2015). *Représentation des rébellions de 1837 dans les manuels scolaires québécois*. [mémoire, Université de Montréal]. Repéré à <https://core.ac.uk/download/pdf/151553613.pdf>
- Lanoix, A. (2016). *Finalités de l'enseignement de l'histoire et nation dans les représentations sociales des enseignants d'histoire du Québec au secondaire*. [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus [https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/13508/lanoix\\_alexandre\\_2015\\_these.pdf?sequence=4&isAllowed=y](https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/13508/lanoix_alexandre_2015_these.pdf?sequence=4&isAllowed=y)

- Létourneau, J. et Caritey, C. (2008). L'histoire du Québec racontée par les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire: L'impact apparent du cours d'histoire nationale dans la structuration d'une mémoire historique collective chez les jeunes Québécois. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 62(1), 69-93.
- Lévesque, S., Croteau, J. P. et Gani, R. (2015). Conscience historique des jeunes francophones d'Ottawa : sentiment d'appartenance franco-ontarienne et récit du passé. *Revue du Nouvel-Ontario*, (40), 177-229.
- Lévesque, S. et Croteau, J. P. (2020). Beyond history for historical consciousness: students, narrative, and memory. Toronto: University of Toronto Press.
- Martel, M. (1993). De la certitude au doute: l'identité canadienne-française de l'Ontario de 1937 à 1967. Dans Beaudin, M. et Cardinal, L. (dir.), *Une langue qui pense la recherche en milieu minoritaire francophone au Canada* (p.65-76). Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Martineau, R. (2006). Les manuels d'histoire québécois et la réforme pédagogique de 1982, un bilan critique. Dans M. Lebrun (dir.), *Le manuel scolaire: un outil à multiples facettes* (p. 277-298). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Melançon, J. (2003). *Prise de parole : trente ans d'engagement et de fidélité à la parole franco-ontarienne. Liaison*, (118), 10-13.
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario [MEO]. (2009). *L'aménagement linguistique*. Repéré à <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/linguistique/guide/index.html>
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario [MEO]. (2004). *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française*. Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario [MEO]. (2013). *Le curriculum de l'Ontario, 9e et 10e année, Études canadiennes et mondiales, 2013 (révisé)*. Repéré à <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/canworld910curr2013.pdf>
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario [MEO]. (2018a). *Regard sur la Liste Trillium*. Repéré à <http://www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/teachers0406.html>
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario [MEO]. (2018b). *L'éducation en langue française en Ontario*. Repéré à <http://www.edu.gov.on.ca/fre/amenagement/index.html>
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario [MEO]. (2018c). *Le curriculum de l'Ontario, 9e et 10e année, Études canadiennes et mondiales, 2018 (révisé)*. Repéré à <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/canworld910curr2018fr.pdf>
- Montgomery, K. (2005). Banal race thinking: Ties of blood, Canadian history textbooks and ethnic nationalism. *Pedagogical Historica: International Journal of the History of Education*, 41(3), 313-336.
- Moreau, D. (2006). Les manuels, transmission simple ou contribution originale ? Analyse de trois manuels d'histoire nationale. Dans M. Lebrun (dir.), *Le manuel scolaire: un outil à multiples facettes* (p.251-276). Québec: Les Presses de l'Université du Québec.
- Morton, D. (2020). Première Guerre mondiale. Dans l'Encyclopédie Canadienne. Repéré à <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/premiere-guerre-mondiale>
- Nasser, R. et Nasser, I. (2008). Textbooks as a vehicle for segregation and domination: State efforts to shape Palestinian Israelis' identities as citizens. *Journal of Curriculum Studies*, 40(5), 627-650.

- Nora, P. (1989). Between memory and history: Les lieux de mémoire. *Representations*, (26), 7-24.
- Parvin, V. (1965). *Authorization of Textbooks for the Schools of Ontario, 1846-1950*. Toronto: University of Toronto Press.
- Pilote, A. et Magnan, M. O. (2008). L'école de la minorité francophone: l'institution à l'épreuve des acteurs. Dans Thériault, J. Y., Gilbert, A. et Cardinal, L. (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations* (p.275-317). Montréal : Fides.
- Pilote, A. et Magnan, M. O. (2012). La construction identitaire des jeunes francophones en situation minoritaire au Canada: négociation des frontières linguistiques au fil du parcours universitaire et de la mobilité géographique. *Canadian Journal of Sociology*, 37(2), 169-195.
- Pinard-Bineau, A. (2017). *La Conquête, les Rébellions, l'Acte d'Union: le traitement de trois moments de l'histoire du Québec dans une sélection de manuels d'histoire publiés récemment au Canada anglais*. [mémoire, Université Laval]. Repéré à <https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/28077/1/32884.pdf>
- Remysen, W. (2019). Les communautés francophones dans les provinces majoritairement anglophones du Canada: aperçu et enjeux. *Travaux de linguistique*, (1), 15-45.
- Ricoeur, P. (1983). *Temps et récit*. Paris : Les Éditions du Seuil.
- Ricoeur, P. (1992). Le retour de l'Événement. *Mélanges de l'école française de Rome*, 104(1), 29-35.
- Ricoeur, P. (1994). Histoire et rhétorique. *Diogène*, (168), 9-26.
- Riopel, P. (2018). « L'éducation pour l'Ontario français : Des acquis aux incertitudes » : Vingt ans plus tard. *Revue Du Nouvel-Ontario*, (43), 297-328.
- Royer, C. (2007). Typologie des méthodes qualitatives. Dans F. Guillemette et C. Baribeau (dir.), *Recherches qualitatives, Actes du colloque Recherche qualitative en sciences humaines et sociales : les questions de l'heure* (82-98). Récupéré du site de la revue : [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors\\_serie/hors\\_serie\\_v5/royer.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v5/royer.pdf)
- Sabourin, P. (2009). L'analyse de contenu. Dans Gauthier, B. (dir.), *Recherche sociale: De la problématique à la collecte des données* (5<sup>e</sup> éd., p.415-444). Québec : Les Presses de l'Université du Québec.
- Savoie-Zajc, L. (2011). La recherche qualitative/interprétative en éducation. Dans Karsenti, T. et Savoie-Zajc L. (dir), *La recherche en éducation, étapes et approches* (3<sup>e</sup> éd., p.123-147). Montréal : ERPI.
- Stacey, C. (2015). Deuxième Guerre mondiale. Dans l'Encyclopédie Canadienne. Repéré à <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/deuxieme-guerre-mondiale>
- Stanley, G. (2016). Louis Riel. Dans l'Encyclopédie Canadienne. Repéré à <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/louis-riel>
- St-Pierre, J. (2010). Les représentations des groupes ethniques dans les manuels scolaires d'études sociales destinés aux élèves des écoles de langue française de l'Ontario *de cinquième et de sixième année* [mémoire de maîtrise inédit]. Université d'Ottawa.
- Wagner, A. L. et Tisserant, P. (2010). Stéréotypes et manuels scolaires. Synthèse d'une étude sur les stéréotypes liés au genre, à l'origine, au handicap, à l'orientation sexuelle et à l'âge dans les manuels scolaires du secondaire. *Éducation et Formation*, (292), 35-56.

- Trudel, M. et Laloux-Jain, G. (1969). *L'histoire du Canada : enquête sur les manuels*. Ottawa: Imprimeur de la Reine.
- Thériault, J. (1994). Entre la nation et l'ethnie : sociologie et communautés minoritaires francophones. *Sociologie et société*, 26(1), 15-32.
- Van Der Maren, J. (2003). *La recherche appliquée en pédagogie : Des modèles pour l'enseignement* (2<sup>e</sup> éd.). Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- Verrette, M. (2016). Question des écoles du Manitoba. Dans l'Encyclopédie Canadienne. Repéré à <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/ecoles-du-manitoba-question-des>
- Welch, D. (1991). Les luttes pour les écoles secondaires franco-ontariennes. *Revue du Nouvel Ontario*, (13-14), 109-132.

## ANNEXES

### **Annexe A – Glossaire**

Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB) : Loi constitutionnelle de 1867 concernant l'unification des gouvernements du Canada Unis, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick. Cette loi crée le Dominion du Canada et comprend l'article 93 sur l'éducation provinciale et les écoles séparées.

Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFÉO) : L'ACFÉO est créée lors du Grand Congrès des Canadiens français tenu du 18 au 20 janvier 1910. L'ACFÉO mena la « résistance » au Règlement 17.

Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) : Fondé en 1940, elle fut d'abord constituée en association professionnelle à vocation pédagogique pour les enseignants et les inspecteurs francophones ainsi que pour les professeurs de l'école normale de l'Université d'Ottawa. L'AEFO s'est peu à peu tournée vers l'activité syndicale pour promouvoir l'avancement professionnel de ses membres.

Arrêt Mahé : C'est une décision importante de la Cour suprême du Canada en 1990. La décision établit que l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés exige que les parents de la minorité de langue officielle de chaque province aient le droit soit d'être représentés au conseil scolaire, soit d'avoir leur propre conseil scolaire, afin de garantir une protection adéquate des droits à l'éducation de leurs enfants.

Bénéteau, Amédée : Il est le premier directeur de l'enseignement français en Ontario de 1927 à 1937.

Bourassa, Henri : Il est un homme politique et journaliste. En 1910, il fonde le journal *Le Devoir*, l'un des grands et influents journaux canadiens. Il est défenseur des droits des Canadiens français, et s'oppose publiquement au Règlement 17 en Ontario.

Brault, Lucien : Lucien Brault est archiviste pour les Archives nationales du Canada de 1927 à 1961 et enseigne l'histoire à l'Université d'Ottawa de 1937 à 1961. En 1957, il offre de rédiger le premier manuel d'histoire du Canada pour les élèves franco-ontariens du secondaire.

Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) : Fondé en 1958, le CRCCF est le plus ancien centre de recherche sur la littérature, la culture et l'histoire du Canada français. Le CRCCF est situé à l'Université d'Ottawa.

Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP) : Fondé en 1974, le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques est un organisme au service du développement, de l'épanouissement et de l'amélioration de l'éducation en langue française. Le CFORP assure la reproduction et la distribution de ressources existantes

pour combler un manque en ressources pédagogiques dans les écoles de langue française de l'Ontario

Charbonneau, Louis : Enseignant au niveau primaire en Saskatchewan de 1919 à 1923, il devient professeur de pédagogie à l'École normale de l'Université d'Ottawa de 1923 à 1927, et directeur des écoles des comtés de Prescott et de Russell de 1925 à 1927. En 1938, le ministère de l'Éducation offre à Louis Charbonneau le titre de pourvoyeur de manuels scolaires pour les écoles bilingues. Sa tâche est donc de superviser la recherche, la traduction et la rédaction de manuels appropriés afin de les inclure dans la circulaire 46. Charbonneau rédige des guides pédagogiques et s'attaque à l'enseignement du français à l'école bilingue en commençant par la révision et la traduction du matériel d'instruction pour le cours de français. Il est connu comme étant le plus important traducteur de manuels scolaires en Ontario français pendant les années 1940.

Charte canadienne des droits et libertés : Cette charte énonce les droits individuels et collectifs enchâssés dans la Constitution canadienne et adoptée en 1982. Elle comprend 34 sections, dont la section 23 sur le droit à l'instruction dans la langue de la minorité.

Chartrand, Adélar : Il est président de l'ACFEO dans les années 1940. Il défend les droits scolaires et il rédige un article important sur l'école française en Ontario dans la revue Relations.

Circulaire 14 : La circulaire 14, une publication produite par le gouvernement de l'Ontario et fournie aux conseils scolaires de 1887 à 1996, énumère les manuels qui ont été examinés et autorisés à être utilisés dans les classes de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.

Circulaire 46 : Ce document énonce le premier programme d'études pour les écoles franco-ontariennes. Il spécifie les cours à suivre dans le programme scolaire francophone de l'élémentaire, du secondaire et de l'Université en Ontario.

Collège classique : Avant la Révolution tranquille, les collèges classiques étaient, au Canada français, des établissements d'enseignements secondaires menant à l'obtention du baccalauréat ès arts.

Comités consultatifs de langue française (CCLF) : Les nouvelles écoles secondaires françaises en Ontario fondées en 1968 font partie de conseils scolaires publics anglophones où des conseillers francophones sont réunis dans les Comités consultatifs de langue française (CCLF).

Comité des manuels : Le Comité ministériel des manuels et des programmes d'études pour les écoles bilingues de l'Ontario (Comité des manuels) est mis sur pied en 1952 par le ministère de l'Éducation de l'Ontario à la suggestion du directeur de l'enseignement français au ministère de l'Éducation, Robert Gauthier.

Commission Hope : En 1945, le gouvernement de l'Ontario crée une Commission royale d'enquête sur l'éducation en Ontario (Commission Hope). Plusieurs recommandations du rapport Hope veulent limiter le développement des écoles catholiques franco-ontariennes.

La publication du rapport Hope en 1950 soulève l'indignation. L'ACFEO et le clergé catholique ontarien prennent position contre la plupart des recommandations du rapport Hope touchant les écoles franco-ontariennes.

Commission Laurendeau-Dunton : La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (aussi appelée Commission Laurendeau-Dunton) est une commission royale établie par le gouvernement canadien en 1963. Son mandat était d'enquêter sur l'état du bilinguisme et du biculturalisme afin de recommander des mesures permettant d'atteindre l'égalité entre les deux peuples. La commission publie son rapport et ses recommandations en 1969.

Commission Mayo : La commission Mayo a été créée pour évaluer la question de l'éducation dans Ottawa-Carleton. Après une vaste consultation auprès des francophones de la région, la commission recommande la création d'un conseil scolaire de langue française dans son rapport déposé en 1976.

Commission royale d'enquête sur l'éducation : En 1994, La commission royale d'enquête sur l'éducation recommande entre autres l'instauration de deux genres de cours académiques et appliqués, la réduction des champs de spécialisation offerts et l'élimination progressive de la treizième année.

Commission Scott-Merchant-Côté : En réponse aux protestations des Franco-Ontariens contre le Règlement 17, une commission d'enquête sur l'enseignement dans le réseau des écoles franco-ontariennes est établie. La commission est composée de Francis Walter Merchant, surintendant de l'enseignement en Ontario, du juge J. H. Scott et de l'avocat Louis Côté. Le rapport de la Commission, rendu public le 22 septembre 1977, recommande la création d'un système d'enseignement bilingue pour les Franco-Ontariens.

Crook, Adam : Adam Crook est la première personne à exercer les fonctions de ministre de l'Éducation dans la province de l'Ontario.

Deslauriers, Omer : Omer Deslauriers voit le jour à Hawkesbury. Il entre chez les Frères des écoles chrétiennes dans les années 1940. Au cours de sa carrière, il a été président de l'Association des enseignants franco-ontariens, de l'Association des écoles secondaires privées franco-ontariennes, de l'Association canadienne-française de l'Ontario et du Conseil consultatif de langue française du Conseil d'éducation de Toronto.

École normale : Établissement de formation où les futurs enseignants sont formés. En 1967, l'École normale de l'Université d'Ottawa est intégrée à la nouvelle Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.

Écoles séparées : Au Canada, une école séparée est une école dirigée par une autorité civile, un conseil scolaire séparé, dont le mandat est inscrit dans la Constitution canadienne. Ces écoles sont des écoles religieuses puisque l'article 93 de l'AANB protège l'enseignement religieux habituellement catholique offert par les écoles séparées.

École bilingue : Avant 1968, une école bilingue est une école qui offre le cours de français en Ontario. Puisque le cours d'anglais est obligatoire même dans les écoles de la minorité francophones, on appelle les écoles où l'enseignement se fait en français des écoles bilingues.

Écoles mixtes : Les écoles mixtes sont des écoles secondaires ontariennes où certains élèves reçoivent de l'enseignement en français ou suivent le cours de français avancé.

Éditions Prise de parole : Les Éditions Prise de paroles sont fondées en 1973. Le lancement a lieu dans le cadre d'une assemblée annuelle de l'ACFO provinciale.

Formes : Jusqu'en 1937, les niveaux scolaires étaient divisés en formes, et celles-ci comprenaient chacune plusieurs niveaux. La première forme comprenait la première et la deuxième année, la deuxième forme comprenait la troisième et la quatrième année, et ainsi de suite.

Gauthier, Robert : Il est le directeur de l'enseignement français en Ontario de 1937 à 1965. Les mesures qu'il recommande améliorent rapidement le taux de réussite scolaire des élèves franco-ontariens.

High School : Établissement d'enseignement public offrant la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> forme (la 9<sup>e</sup> à la 13<sup>e</sup> année). Les High Schools bilingues offrent le cours de français avancé et utilisent parfois le français comme langue d'instruction pour d'autres matières.

Lemieux, Henri : Il est nommé en 1941 à titre de premier inspecteur bilingue de « High School » en Ontario.

Liste Trillium : La liste Trillium remplace la circulaire 14. Elle offre un processus simplifié en ligne pour l'approbation de manuels scolaires en anglais et en français. En vertu de la *Loi sur l'éducation*, les enseignants doivent s'assurer que les manuels utilisés dans leurs salles de classe soient approuvés. Tous les manuels qui apparaissent sur la liste Trillium couvrent au moins 85 % des connaissances et des compétences que les élèves doivent acquérir selon le curriculum.

Mascofo : Le projet Mascofo rassemble une collection de manuels scolaires utilisés par les francophones sur le territoire de l'Ontario entre 1730 et 1994. La collection Mascofo comprend 2 497 ouvrages.

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) : Créé en 1996, L'OQRE est un organisme indépendant du gouvernement qui contribue à la qualité et à la responsabilité du système éducatif public.

Parachèvement : En 1984, un projet de loi étend les subventions gouvernementales aux écoles catholiques offrant les 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> années. Jusque-là, les élèves qui

fréquentaient les écoles catholiques après la 10<sup>e</sup> année devaient payer des frais de scolarité.

Plan Porter : En 1949, le ministre de l'Éducation Dana Porter annonce des changements au curriculum de l'Ontario. Les examens d'entrée *High School* sont abolis et les l'école est désormais organisée en quatre divisions : le primaire pour les élèves de la première à la troisième année ; le niveau junior pour les élèves de la quatrième à la sixième année ; le niveau intermédiaire pour les élèves de la septième à la dixième année ; et le niveau sénior pour les élèves de la onzième à la treizième année.

Plan Robart : En 1962, le gouvernement de l'Ontario transforme la façon dont l'école secondaire opère grâce au plan Robart. Cette réforme divise l'éducation secondaire en trois branches d'études : Arts et Sciences ; Affaires et Commerces ; Technologie et Techniques. Les étudiants ont suivi l'une des trois options suivantes : un programme de cinq ans menant à l'université ; un programme de quatre ans menant à l'entrée sur le marché du travail à la fin de la 12<sup>e</sup> année ou au nouveau système des collèges d'arts appliqués et de technologie ; et un programme de deux ans conçu pour l'emploi direct après l'âge de 16 ans.

Politique d'aménagement linguistique : En 2004, le ministère de l'Éducation de l'Ontario se dote d'une *Politique d'aménagement linguistique* (PAL) ayant pour but de s'assurer que l'ensemble des institutions responsables de l'éducation en langue française dans la province adopte une même ligne de conduite et assure la protection, la valorisation et la transmission de la langue et de la culture françaises.

Ross, George William : En 1882, G.W. Ross est nommé ministre de l'Éducation. Il est aussi le cinquième premier ministre de l'Ontario de 1899 à 1905.

Ryerson, Egerton : Adolphus Egerton Ryerson était un éducateur, un homme politique et un défenseur de l'éducation publique dans le Haut-Canada. Il est nommé surintendant de l'éducation en 1844 et poursuit son mandat jusqu'en 1876. De nos jours, Ryerson est reconnu comme étant le fondateur du système scolaire en Ontario.

Sections de langue française (SLF) : En 1986, le gouvernement de l'Ontario adopte le projet de loi 75 qui reconnaît le droit des communautés francophones de prendre en charge la gestion de leur système d'éducation en créant des sections de langue française (SLF) au sein des conseils scolaires de langue anglaise.

Règlement 17 : Le Règlement 17 est une mesure adoptée par le gouvernement ontarien en 1912 visant à restreindre l'usage du français et à faire de l'anglais la principale langue d'enseignement dans les écoles élémentaires fréquentées par les élèves franco-ontariens. Ce Règlement limite l'enseignement du français et son usage comme langue d'instruction aux deux premières années du primaire. Le Règlement 17 fut en application de 1912 à 1927.

## **Annexe B — Liste des figures**

Figure 1 — Page couverture du manuel Histoire du Canada (C.S.) par Les Frères des écoles chrétiennes, 1914.

Figure 2 — Première page du manuel Histoire du Canada de Paul-Émile Farley et Gustave Lamarche, 1945.

Figure 3 — Page titre du manuel Histoire du Canada au XXe siècle de Brault, 1965.

Figure 4 — Page couverture du manuel Unité et diversité de Cornell, Hamelin, Ouellette et Trudel, 1971.

Figure 5 — Page couverture du manuel Regard sur le Canada : de la Confédération à aujourd'hui d'Eaton et Newman, 1995.

Figure 6 — Page couverture du manuel Un siècle d'histoire : le Canada de la première Guerre mondiale à nos jours sous la direction d'Allaire, 2010.

Figure 7 — Tableau sur les lois relatives au français à l'extérieur du Canada, dans Eaton et Newman, 1995, p. 326.

## Annexe C – Grille de lecture

Manuel :

Thème 1: Représentation des francophones et de la francophonie à travers le Canada.

Transcription des passages retrouvés dans le manuel: Classification des types de discours :

- Territoriaux
- Religieux
- Ethnique
- Identitaire
- Politique

Thème 2 : Représentation des luttes pour l'éducation en langue française dans les provinces anglophones.

Transcription des passages retrouvés dans le manuel: Classification des types de discours :

- Territoriaux
- Religieux
- Ethnique
- Identitaire
- Politique

Thème 3 : Représentation des événements historiques nationaux qui polarisent l'opinion publique au Canada selon un clivage français-anglais.

Transcription des passages retrouvés dans le manuel: Classification des types de discours :

- Territoriaux
- Religieux
- Ethnique
- Identitaire
- Politique